

La commission Nepveu-Castonguay recommande:

Une médecine 'globale' pour le Québec

par Pierre-L. O'Neill

QUÉBEC — La commission d'enquête sur la santé et le bien-être recommande l'instauration d'un nouveau régime de la santé, basé sur les principes de la décentralisation et de la régionalisation des services.

Les structures du régime proposé par la commission reposent essentiellement sur la répartition du territoire québécois en régions sanitaires, administrées par des offices régionaux de santé (ORS) investis de pouvoirs très considérables allant de la gestion des fonds publics jusqu'à l'évaluation de la qualité des soins professionnels.

La commission recommande en outre que le mode de rémunération à l'acte du médecin soit progressivement abandonné au profit d'autres formes de rémunération, tels le salariat et la vacation.

Dans une importante tranche de son rapport final rendu publique, hier, par le ministre de la santé M. Claude Castonguay, la commission d'enquête affirme que le régime proposé est fondé sur l'amélioration de l'état de santé de la population par une médecine globale axée sur la personne et sur l'amélioration de l'état de santé du milieu, dans le respect des libertés professionnelles.

Il est permis de croire que quelques autres des 259 recommandations formulées par la commission ne manqueraient de susciter de vives réactions:

1) que les offices régionaux de santé (ORS) appliquent une politique d'achat des médicaments, des fournitures médicales et autres, qui comprenne la négociation des prix à l'échelle régionale ou provinciale pour le compte des centres de santé de son territoire;

2) la création d'une banque provinciale des dossiers de la santé; si chaque centre communautaire de la santé (CCS) est responsable d'une population bien définie, souligne la commission, et si les centres locaux de la santé (CLS) leur sont reliés ou intégrés, toute personne qui se présente à une consultation à un point d'entrée du système doit avoir un dossier de santé à jour. La commission recommande que l'on formalise la collecte et le traitement de l'information et centralise les renseignements appropriés dans une banque à l'échelle du Québec;

3) que le protecteur du citoyen soit habilité à recevoir des plaintes relatives aux décisions de caractère individuel et de nature administrative qui émanent de tous les organismes du régime de santé. Soulignons que dans le régime actuel, ce rôle revient au Collège des médecins et chirurgiens de la province.

Pour revenir à la structuration et la régionalisation du régime proposé, la commission recommande que les effectifs et les ressources actuels dans le domaine de santé, soient groupés autour de trois types de centres de santé, correspondant à trois niveaux de soins:

a) le centre local de santé (CLS) pour les soins généraux;

b) le centre communautaire de santé (CCS), pour les soins spécialisés;

c) le centre hospitalier universitaire (CHU) pour les soins ultraspecialisés.

Ces trois types de centres de santé se retrouveraient dans chacune des régions sanitaires, lesquelles seraient délimitées en fonction de trois principaux critères: 1) bassin de population

minimal de 600.000 habitants; 2) présence d'au moins un centre universitaire; 3) autonomie quant à la capacité de fournir une gamme relativement complète de soins.

La commission Nepveu-Castonguay recommande que les régions sanitaires du Québec soient initialement au nombre de trois:

a) la région sanitaire de Québec, comprenant les régions administratives de Québec, du Bas St-Laurent, Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean, de la Côte-Nord et du Nouveau Québec;

b) la région sanitaire de Sherbrooke, comprenant les régions administratives de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est;

c) la région sanitaire de Montréal, comprenant les régions administratives de Montréal, de l'Outaouais et du Nord-Ouest.

Aussi, est-il recommandé que soit créé, dans les plus brefs délais, un Office régional de la santé (ORS), dans chacune des régions sanitaires de Québec.

Voir page 2 : Médecine globale

Un régime de salariat pour les médecins?

par Pierre Richard

Une des implications majeures de la médecine globale proposée par la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être soci-1, dont le quatrième volume a été rendu public hier, est l'abandon progressif de la rémunération à l'acte pour les médecins.

La commission Castonguay-Nepveu recommande en effet "que le mode de rémunération à l'acte soit progressivement abandonné au profit d'autres formes de rémunération, tels le salariat et la rémunération au prorata du nombre de cas traités."

Pour fonder un changement, de cette envergure dans le mode de rémunération des médecins, la Commission se base sur l'impossibilité de concilier la rémunération à l'acte, système relié à la pratique privée de la médecine, et une médecine globale centrée sur la prévention et la réadaptation ainsi que sur le travail en équipe.

Une première difficulté vient du fait qu'on fixe le prix de l'acte médical dans un contexte de médecine privée où le médecin assume ses frais d'exercice. Mais dans la mesure où un médecin exerce à l'intérieur d'un centre financé à même les fonds publics, la rémunération doit être ajustée de telle façon que le patient-contributeur ne

Voir page 8 : Le salariat

La clé du régime

Un office régional deviendrait seul dépositaire du budget

QUÉBEC (par P. O'Neill) — L'Office régional de la santé, investi de pouvoirs considérables, constitue la pierre angulaire du nouveau régime de santé que recommande d'instaurer la commission d'enquête Nepveu-Castonguay dans son rapport final.

Dans l'optique de la commission, l'of-

ice régional de la santé se verrait confier la planification et la réalisation des programmes de distribution des soins, aux trois niveaux institutionnels décentralisés, des centres hospitaliers universitaires (CHU), des centres communautaires de la santé (CCS) et des centres locaux de la santé (CLS).

De plus, l'office régional deviendrait la seule entité à recevoir un budget de l'Etat; les crédits budgétaires limitatifs votés par le Parlement et ventilés par grandes catégories sont contraignants, souligne la commission. L'ORS conserverait l'entière disposition des fonds versés sous forme d'autorisations budgétaires par le gouvernement du Québec.

C'est l'office régional de la santé qui a les pouvoirs de désigner les centres communautaires de sa région soit: a) par l'agrément des hôpitaux actuels offrant individuellement la gamme complète des soins prescrits par les normes provinciales promulguées à cette fin; b) par l'agrément d'un hôpital capable d'offrir par entente avec d'autres établissements la gamme complète des soins; c) par le groupement de plusieurs hôpitaux actuellement distincts en un organisme unique offrant la gamme complète des soins.

Le centre communautaire de la santé (CCS) contiendrait une société à caractère public régie par une corporation préalablement agréée par l'ORS. Et dans le cas où un CCS ne s'acquitterait par efficacement de ses responsabilités, l'ORS aurait alors les pouvoirs de la mettre en tutelle et de prendre à sa charge la création de centres locaux de la santé.

Cette corporation, qui aurait la tâche importante de régir les centres communautaires de la santé, compterait dix-sept à vingt et un membres, à majorité absolue de non-professionnels de la santé et agirait comme conseil d'administration.

La commission recommande encore que l'office régional de la santé possède tous les pouvoirs généraux des corporations ordinaires et celui d'expropriation pour elle-même et pour les organismes de distribution des soins. L'ORS posséderait également les pouvoirs ordinaires des compagnies de gestion.

En somme, la commission recommande qu'à l'égard de la gestion des centres de santé, le gouvernement exerce son contrôle par l'intermédiaire de l'ORS mais elle souligne du même coup, que le gouvernement doit intervenir par des mesures d'incitation ou de coercition destinées à reconnaître et à rétribuer l'exercice efficace du pouvoir délégué.

La commission recommande donc que l'évaluation de la qualité des soins et de l'efficacité du régime de la santé

Voir page 8 : Office régional

Un éditorial de Claude Ryan: les derniers fruits d'un travail colossal. (page 4)

la météo

Généralement nuageux. Possibilités d'averses ou orages. Max. 80.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL. LXI - NO 206

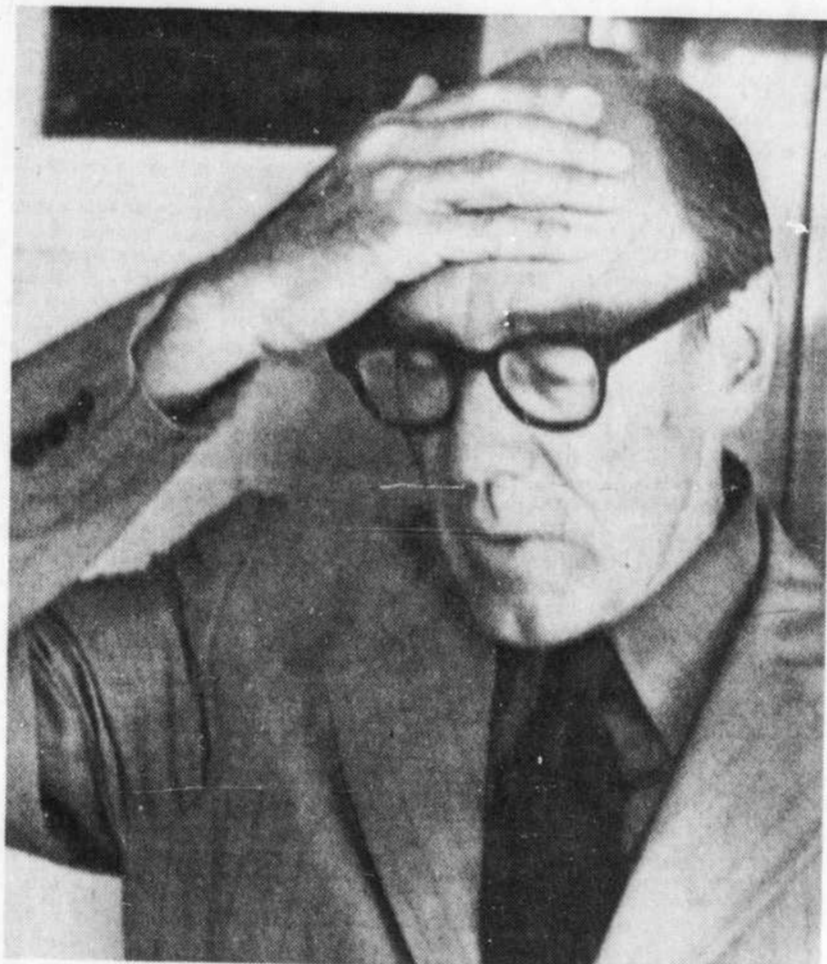
Montréal, vendredi 4 septembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas du Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclus): 15 CENTS

Une proposition du médiateur

Les postiers acceptent; la parole est au cabinet



Robert Stanfield, chef de l'opposition aux Communes (Téléphoto PC)

Stanfield sollicitera un vote de confiance

Le chef du parti progressiste conservateur, M. Robert Stanfield, demandera, semble-t-il, un vote de confiance aux conservateurs mercredi prochain lors d'un caucus à Edmonton où il se trouve présentement.

Selon une source proche de M. Stanfield, ce dernier n'aura peut-être pas à demander ce vote de confiance mais l'obtiendra incontinent lors de cette assemblée.

M. Stanfield pourra en effet demander simplement aux membres présents de faire valoir leurs griefs contre son leadership s'ils en ont. Mais dans l'entourage de M. Stanfield, on s'attend qu'aucun membre ne se lèvera pour contester le chef.

La mise en cause du leadership de M. Stanfield est née en réalité dès son élection au congrès de 1967. M. Stanfield n'étant pas vraiment accepté par les irréductibles de l'Ouest, fidèles à M. Die-

fenbaker et qui se méfiaient des méthodes administratives modernes et de l'esprit plus libéral du nouveau chef. Ce dernier, jusqu'à ce jour, fit donc preuve de patience et de pondération, les conservateurs de l'Ouest étant plus nombreux à Ottawa que ceux du Québec, de l'Ontario ou des Maritimes.

Et c'est la semaine dernière, au cours d'une réunion des conservateurs de l'Ouest à Saskatoon, que le leadership de M. Stanfield aurait été le plus critiqué, notamment par certains députés de l'Ouest avec en tête, M. Diefenbaker, qui pour la première fois depuis 1967, assistait à un caucus du parti.

On sait que la position de M. Stanfield au sujet du projet de loi fédérale sur les langues a créé une certaine division au sein de la députation conservatrice tout en affirmant qu'il ne pouvait céder sur une question "aussi importante pour l'u-

Voir page 8 : Stanfield

OTTAWA (d'après CP) — Le règlement du conflit postal semblait, reposer tard hier soir, entre les mains du gouvernement après l'acceptation par le Conseil des unions des postes d'une recommandation du médiateur Thomas O'Connor.

Le gouvernement n'avait pas encore pris de décision finale. Le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux journalistes, au terme d'une réunion du cabinet hier, que les négociateurs du Conseil du trésor poursuivent les pourparlers de médiation.

M. Sharp s'est dit confiant quant à un règlement du conflit, mais aucune autre réunion du cabinet n'est prévue pour l'instant. "Je pense que les perspectives d'un règlement sont meilleures qu'elles ne l'ont été", de dire M. Sharp.

C'est M. William Walsh, conseiller auprès de la partie syndicale, qui a annoncé, au cours d'une entrevue, hier, que les représentants des 27.000 employés des postes avaient accepté la recommandation de M. O'Connor.

De son côté, le président du Conseil du trésor, M. Charles Drury, a déclaré que le cabinet avait étudié le rapport du médiateur "de long en large".

La réunion du cabinet a eu lieu en l'absence du premier ministre Trudeau qui venait de quitter la capitale fédérale pour une tournée de trois jours dans l'est du Québec. M. Trudeau s'est cependant entretenu à l'aéroport avec M. Drury.

Quant au conseiller syndical, M. Walsh, il a révélé que la proposition de règlement était partiellement fondée sur un rapport minoritaire d'une commission de conciliation qu'avait présidée en mai le juge René Lippe.

Au moins deux porte-parole syndicaux ont confirmé l'acceptation par le Conseil des unions des postes de la proposition de M. O'Connor.

Le rapport minoritaire, rédigé par M. Walsh lui-même en sa qualité de représentant du syndicat dans la commission de conciliation, recommandait notamment une augmentation de salaire de 19 p.c. en deux ans.

Les employés des postes, qui gagnent actuellement un salaire horaire moyen de \$3.06, exigeaient une hausse de 58 cents en deux ans, soit environ 9.5 p.c. par an.

Le rapport du juge Lippe prévoyait une hausse de 15.7 p.c. en 30 mois.

On ignore pour le moment si la proposition de M. O'Connor intègre l'une ou l'autre des recommandations salariales.

La nouvelle de l'acceptation du rapport du médiateur par les représentants des postiers survient après 15 jours d'une médiation qui, jusqu'à mercredi soir, paraissait vouée à l'échec.

M. O'Connor semblait exténué et plus avare de commentaires que d'habitude au terme de la séance de négociations de mercredi. Hier, il ne s'est pas rendu à l'hôtel de l'ouest d'Ottawa où ont lieu les pourparlers pendant la réunion du cabinet.

Il a répondu "pas de commentaires" aux journalistes qui faisaient état devant lui des rapports voulant que le syndi-

Voir page 2 : Les postiers

Le rôle d'Ottawa selon Trudeau

Enlever aux riches, donner aux pauvres

de notre envoyé spécial,

André Charbonneau

BAIE COMEAU — "Nous administrons à Ottawa un budget de \$14 milliards. En profitent, ceux qui participent à ce gouvernement, ceux qui y croient, ceux qui restent en contact avec nous". C'est en ces termes que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est adressé à quelque 400 personnes rassemblées devant le monument McCormick, aux portes de la Baie North Shore Paper Co. Ltd. qu'il venait de visiter.

Insistant sur le fait qu'au Québec on considérait trop souvent les différents gouvernements comme des ennemis — à cause surtout des journaux qui présentent si facilement les rapports intergouvernementaux comme des batailles — M. Trudeau a dit vouloir profiter de sa visite en période non électorale (où l'aspect lutte ressort davantage) pour expliquer aux Québécois que tous les gouvernements travaillent, à des niveaux différents, pour une même population, qu'il s'agisse des municipalités, des provinces ou du gouvernement fédéral.

"Nous sommes tous élus dans une province donnée, a-t-il ajouté. Mais une fois à Ottawa, c'est notre devoir d'état de travailler pour le bénéfice de l'ensemble du pays." M. Trudeau s'efforça ensuite de définir le rôle du gouvernement fédéral d'aider les régions moins développées en s'appuyant sur les régions développées.

Faisant ensuite allusion aux critiques venant de l'Ouest du pays à l'effet que

Voir page 2 : Trudeau

Des chiens douaniers?

WASHINGTON (AFP) — Non content d'être le meilleur ami de l'homme, le chien est en passe de devenir le pire ennemi des trafiquants de stupéfiants.

La douane américaine vient en effet d'annoncer qu'après des expériences très réussies, elle va généraliser l'utilisation des chiens pour découvrir la cocaïne, l'héroïne, le hashish et la marijuana introduits clandestinement aux Etats-Unis.

M. Myles Ambrose, commissaire fédéral des douanes, a déclaré que, grâce à son flair, il suffisait d'une minute à un chien entraîné pour découvrir la présence de drogue dans une voiture alors que les douaniers mettent en moyenne 20 minutes pour inspecter un véhicule.

Les chiens employés par la douane américaine sont principalement des bergers allemands et des labradors

Voir page 8 : Des chiens

C'est le "gel" de la mission Jarring

Les 'faucons' triomphent à Tel-Aviv

Les thèses "dures" du général Dayan ont triomphé hier à Tel-Aviv, où la journée politique a été marquée par une série d'événements qui conduisent au "gel" de la mission Jarring, à une dangereuse escalade de la course aux armements, et au ralliement du cabinet israélien à des positions intransigeantes sur le règlement définitif du problème des fusées soviéto-égyptiennes dans la zone du canal de Suez.

Les Etats-Unis se sont finalement élevés avec vigueur hier contre les violations du cessez-le-feu par la RAU et ont promis de faire pression sur Le Caire et Moscou à ce sujet. Sans exiger que les fusées soient retirées, Washington mettrait les deux capitales en demeure de cesser leurs préparatifs. D'autre part, les milieux officiels de Washington laissent entendre que des "compensations" sont consenties à Israël,

c'est-à-dire que la fourniture d'armements adéquats, notamment de l'équipement électronique, et le remplacement des avions "Phantom" abattus sont dorénavant assurés.

Mais les milieux dirigeants israéliens, au cours d'une réunion hier se sont ralliés aux exigences des "faucons", ne se satisfaisant pas de ces mesures. Israël exigerait maintenant que soit rétablie la situation antérieure sur le canal, à défaut de quoi il mènera sa propre action à cette fin.

On apprend en effet de source générale bien informée, qu'après les délibérations tenues hier, Israël adoptera la position suivante:

● Il insistera pour que les Etats-Unis agissent afin que soit rétablie sur le canal de Suez la situation qui y existait à la veille du cessez-le-feu. Au cas où les Etats-Unis ne le feraient pas, Is-

raël se réserverait le droit d'une action indépendante.

● Israël rejettera vraisemblablement la proposition américaine d'accepter le présent déploiement des fusées soviéto-égyptiennes "SAM 2" dans le secteur central du canal avec en contrepartie des fournitures à Israël de matériel électronique permettant de mieux combattre ces fusées.

● Israël va "geler" pour le moment sa participation aux conversations avec le Dr Jarring jusqu'à ce qu'il reçoive de nouvelles assurances et éclaircissements de la part des Etats-Unis. L'ambassadeur Joseph Tekoah, qui représente Israël à ces conversations, ne partira pas pour les Etats-Unis avant la semaine prochaine, et le cabinet examinera à nouveau cette question à sa prochaine réunion dimanche.

La mise en place du dispositif égyptien de défense à proximité du canal de Suez est sur le point d'être achevé, estiment les observateurs militaires israéliens. Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, a qualifié hier, la présence de fusées à proximité du canal "d'insupportable" pour Israël; sont en effet jugées insuffisantes les quantités d'armes et de matériel électronique fournis par les Américains à Israël depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Ces livraisons ne compenseraient pas les avantages stratégiques et tactiques que s'est assurée l'Egypte par l'installation de missiles sol-air en violation des dispositions du cessez-le-feu.

L'affirmation hier soir devant les dirigeants du parti travailliste, par Mme Golda Meir elle-même, que les Etats-Unis ont déjà fait "un pas de

Voir page 2 : Tel-Aviv

suites de la première page

Premier semestre 1970

L'immigration au Québec a continué de diminuer

LES POSTIERS

cat ait accepté sa proposition. Il s'est borné à déclarer qu'il rencontrerait les parties au cours de la journée.

La volonté apparente du gouvernement de laisser se poursuivre la médiation se manifeste après que deux dates limites, fixées par M. Trudeau, eurent été dépassées.

M. Trudeau avait d'abord fixé lundi comme limite à la médiation et s'était ensuite ravisé en faveur de mardi. Quant au médiateur, il s'était donné jusqu'à dimanche pour concilier les vues des parties mais, encouragé par de légers progrès, il a décidé de poursuivre ses efforts.

TRUDEAU

le Québec serait trop choyé par Ottawa, le premier ministre fit remarquer que l'Alberta par exemple pendant la crise était bien heureuse de pouvoir compter sur les autres provinces alors qu'elle était en difficulté. Aussi, était-il normal, selon lui, aujourd'hui alors qu'elle est en meilleure position que les autres provinces qu'elle assiste à son tour les régions qui en ont besoin.

M. Trudeau enchaîna en disant: "Il est bon que je vous rencontre et que vous me rencontriez afin que vous sachiez que le gouvernement d'Ottawa est aussi votre gouvernement."

Il termina en excusant l'absence de M. Jean Marchand, qui devait l'accompagner. Déjà à bord de l'avion, déjà prêt à décoller, celui-ci avait dû retourner dans la capitale fédérale, après un tête-à-tête avec le premier ministre, pour participer à la réunion d'urgence du cabinet convoquée hier à propos du conflit des postes.

M. Marchand devait cependant rejoindre le premier ministre à la Manic en fin d'après-midi. Ensemble, ils visiteront les gigantesques installations hydrauliques et salueront les travailleurs et les familles de l'endroit. A cette occasion, M. Trudeau devait avouer: "En tant que Québécois, je suis très heureux d'être associé à cette réussite exceptionnelle."

Vers 18 heures, M. Trudeau s'est envolé vers Gaspé, pour se rendre immédiatement ensuite à Fort Desrosiers où il reçoit un accueil chaleureux de la part des quelque 200 personnes présentes. Le survol qu'il devait faire par la suite à Cap Bon-Ami, qui se trouve au coeur du nouveau parc Forillon, a été supprimé à cause de l'heure tardive.

M. Trudeau s'est immédiatement rendu à Fort Prével où il devait passer la nuit avant de s'envoler ce matin pour les Iles-de-la-Madeleine.

M. Trudeau a profité de la première étape de sa tournée à l'est et au nord du Québec pour expliquer, devant plus d'un millier de personnes à Baie-Comeau, son point de vue sur le fédéralisme.

Parlant sans texte et à l'extérieur, le premier ministre a dénoncé ce qu'il a appelé "ce sport québécois ou à trop tendance à ne voir que de la lutte non seulement entre partis politiques, mais aussi les différentes capitales et les options politiques."

M. Trudeau a conseillé à ses auditeurs de ne pas prendre trop au sérieux certaines manchettes des quotidiens qui, d'après lui, ne laissent voir trop souvent que les conflits entre les gouvernements.

"Au contraire, a poursuivi M. Trudeau, les dirigeants des différents paliers de gouvernement ne sont pas là pour se battre, mais pour agir dans l'intérêt de la population et administrer avec les taxes et les impôts qui sont versés par le peuple."

Toujours d'après M. Trudeau, le fédéralisme canadien peut se maintenir grâce à la collaboration de tous les Etats membres et en tenant compte des besoins de l'un ou l'autre.

Il a précisé que le gouvernement fédéral cherche à administrer un budget de \$14 milliards en répartissant les biens le plus équitablement possible entre les provinces riches et les provinces moins fortunées du Canada.

La population avait réservé un accueil chaleureux au premier ministre, à Hauterive et à Baie-Comeau, où il a visité le moulin à papier de la Québec North Shore Paper.

OTTAWA - Le nombre des immigrants a diminué de 1.886 au Québec mais s'est presque maintenu à travers le Canada, au cours du premier semestre de 1970.

Seuls les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont accueilli un plus grand nombre d'immigrants durant cette période, comprend-on en examinant un bulletin du ministère de la main-d'oeuvre et de l'Immigration, distribué, mercredi, à Ottawa.

D'autre part, le nombre des immigrants britanniques a diminué et ceux des immigrants français et belges ont enregistré de nouvelles baisses. Quant aux immigrants américains, leur nombre a augmenté de plus d'un millier.

Par régions, il y eut moins d'immigrants venant de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, mais plus de l'Australie, et des Amériques.

Voici les chiffres. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'immigrants pour les premiers six mois de 1969.

Europe: 40.609 42.481; Australie: 1.894 1.718; Amérique du Nord et Amérique centrale: 14.970 13.770; Amérique du Sud: 1.995 1.665.

M. Trudeau a pris son dîner en compagnie de plusieurs employés de l'usine, dans la cantine.

Visiblement en forme, le premier ministre a serré des centaines de mains, embrassé des dizaines de jolies filles et signé quelques autographes.

Le premier ministre a salué la foule en ces termes:

"Je vous remercie d'être venus me rencontrer en si grand nombre. Je ne sais pas si c'est simplement par curiosité de venir voir un gars d'Ottawa qui se trouve devant vous."

"Je suis Pierre Trudeau, d'Ottawa... non: de Montréal, mais en passant par Ottawa."

Le chef du gouvernement canadien s'est inscrit en faux contre les allégations du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, qui a soutenu que la province de Québec a reçu \$500 millions de plus que sa province.

"Il ne s'agit pas de ça, a dit M. Trudeau, mais nous tentons plutôt d'équilibrer la répartition des dollars du gouvernement en prenant, par exemple, les contributions des provinces riches pour les octroyer à celles qui sont moins fortunées."

"Ce n'est pas faire de la charité, mais administrer avec justice."

"Les gars d'Ottawa sont élus par les provinces, donc par vous, et sont obligés de penser à l'ensemble du pays et à l'unité canadienne."

M. Trudeau a alors demandé: "Pourquoi parlez-vous de victoire ou de défaite de Québec ou d'Ottawa, de lutte Québec-Ottawa? Pourquoi dire que M. Trudeau est plié à telle revendication de telle province?"

Le premier ministre a dit que ce n'est pas de cette façon qu'il faut comprendre la politique prise dans son contexte canadien.

Il a ajouté que les gouvernements du Québec et d'Ottawa ne sont pas des ennemis, mais que l'un et l'autre existent pour mieux servir la population "et ils le font avec vos taxes."

M. Trudeau a expliqué, dès le début de cette tournée, l'une des raisons de ses voyages à travers le Canada, sans doute pour répondre aux critiques dont il est l'objet depuis quelque temps à ce sujet.

"Il s'en trouve qui disent que le gouvernement est loin, que je m'absente trop souvent d'Ottawa, mais je considère qu'il est important que je rencontre la population et surtout que vous, vous me voyiez afin de m'exposer tous vos problèmes."

Le document propose également qu'une cotisation soit imposée sur la masse salariale des entreprises, et que le taux n'excède pas au début, le degré actuel de participation aux régimes privés d'assurance-maladie et au régime des accidents de travail.

Exprimant l'avis que le ministère de la santé devrait comporter quatre directions générales: planification et recherche, service de santé, administration et relations de travail, la commission recommande que la direction générale de la planification et de la recherche évalue la qualité des soins et l'efficacité du système de distribution, et qu'à cette fin elle établisse, à l'intention des divers établissements de distribution des soins, des normes de compétence.

Il est également suggéré que la direction générale de la planification et de la recherche, en collaboration avec les universités, les offices régionaux de la santé, oriente et commande la recherche dans les trois domaines suivants:

- a) la validation des normes de qualité des soins et d'efficacité du système de distribution;
- b) la recherche opérationnelle sur le fonctionnement du système;
- c) la recherche appliquée sur de nouveaux modes de distribution des soins et d'évaluation de la qualité et de l'efficacité.

La création d'un organisme consultatif auprès du ministre de la santé fait partie des recommandations de la commission; "le conseil supérieur de la santé" serait composé de vingt-cinq membres, nommés par le conseil des ministres et représenterait la population et les professionnels de la santé.

Selon la communication, cinq des membres du conseil devaient être nommés sur recommandation des membres des conseils consultatifs externes auprès des centres communautaires de la santé (CCS) après élection; cinq autres sur recommandation des conseils consultatifs externes auprès des centres hospitaliers universitaires (CHU); cinq sur recommandation des conseils régionaux de santé constitués auprès des ORS et enfin, dix autres sur recommandation des organismes professionnels, syndicaux ou corporatifs, de la santé.

Le sous-ministre de la santé, de même que les sous-ministres adjoints et le président-directeur général de la région de l'assurance-maladie seraient d'office, membres adjoints du conseil supérieur de la santé.

TEL-AVIV géant" pour fournir à Israël les moyens de défense qui lui sont nécessaires, semble confirmer d'ailleurs que cette "compensation" est déjà en bonne voie.

En reconnaissant officiellement hier et avec une certaine solennité, que les Egyptiens ont effectivement hier violé le cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez, et en faisant à ce sujet des représentations au Caire et à Moscou, l'administration américaine espérait donner satisfaction à Israël et sauver du naufrage les pourparlers Jarring en vue d'un règlement pacifique.

Le général Dayan sort donc vainqueur de l'épreuve de force qui l'opposait depuis une semaine aux "colombes" du cabinet israélien.

MÉDECINE GLOBALE

bec, Sherbrooke et Montréal.

Au chapitre du financement, la commission suggère que le gouvernement établisse un impôt dit d'assurance-maladie, en vue de défrayer en partie, des soins, à la fois hospitaliers et médicaux.

Cet impôt serait égal à un pourcentage du revenu imposable des particuliers, et sujet à une limite maximale. La commission recommande en outre que l'impôt spécifique d'assurance-maladie soit déductible de l'impôt général sur le revenu, à titre d'avoir fiscal par exemple.

Mais il existe aussi des circuits entièrement fermés. Par exemple, l'université de Montréal, pour des besoins académiques et culturels, est pourvue d'un réseau de télévision en circuit fermé. Elle n'utilise pas d'antennes et ne capte aucune émission.

Si le gouvernement du Québec voulait implanter sur l'ensemble de son territoire un réseau de câbles et diffuser des émissions produites par Radio-Québec, rien dans la loi fédérale ne le lui interdirait. Mais, précise M. Juneau, le Québec ne pourrait à cette fin utiliser sans entente préalable les câbles qui existent déjà et que réglemente le CRTC.

Pour devenir diffuseur et exercer sa compétence exclusive, le Québec serait donc contraint d'installer son propre réseau de câbles. L'opération serait extrêmement coûteuse, voire prohibitive.

Au-delà des problèmes de juridiction et des questions politiques, M. Juneau se dit convaincu toutefois que le gouvernement du Québec pourrait, en accord avec le CRTC et les autorités fédérales, trouver des solutions pratiques et concrètes. Jusqu'ici, a-t-il dit, le gouvernement du Québec n'a jamais fait connaître au CRTC son intention de discuter la question.

Le ministère rapporte également que durant le premier semestre, le Canada a accueilli 882 apatrides contre 719 durant la période correspondante de 1969.

Au Canada, le nombre d'immigrants a été de 70.835, soit 286 de moins qu'au premier semestre de 1969.

L'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont accueilli 54.413 de ces immigrants, soit environ les trois quarts du nombre total. Dans ces provinces, le nombre des immigrants venus s'y établir a, d'ailleurs, augmenté durant les premiers six mois. Il a passé de 38.195 à 39.372 en Ontario, de 9.377 à 10.142 en Colombie-Britannique et de 4.735 à 4.899 en Alberta.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont accueilli 102 immigrants au premier semestre, soit 33 de plus que durant celui de 1969.

Dans les autres provinces où des baisses ont été rapportées, le nombre d'immigrants est passé de 13.203 à 11.337 au Québec, de 2.760 à 2.700 au Manitoba, de 1.004 à 785 en Saskatchewan, de 861 à 836 en Nouvelle-Ecosse, de 516 à 379 au Nouveau-Brunswick, de 334 à 223 à Terre-Neuve et de 67 à 60 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le document propose également qu'une cotisation soit imposée sur la masse salariale des entreprises, et que le taux n'excède pas au début, le degré actuel de participation aux régimes privés d'assurance-maladie et au régime des accidents de travail.

Exprimant l'avis que le ministère de la santé devrait comporter quatre directions générales: planification et recherche, service de santé, administration et relations de travail, la commission recommande que la direction générale de la planification et de la recherche évalue la qualité des soins et l'efficacité du système de distribution, et qu'à cette fin elle établisse, à l'intention des divers établissements de distribution des soins, des normes de compétence.

Il est également suggéré que la direction générale de la planification et de la recherche, en collaboration avec les universités, les offices régionaux de la santé, oriente et commande la recherche dans les trois domaines suivants:

- a) la validation des normes de qualité des soins et d'efficacité du système de distribution;
- b) la recherche opérationnelle sur le fonctionnement du système;
- c) la recherche appliquée sur de nouveaux modes de distribution des soins et d'évaluation de la qualité et de l'efficacité.

La création d'un organisme consultatif auprès du ministre de la santé fait partie des recommandations de la commission; "le conseil supérieur de la santé" serait composé de vingt-cinq membres, nommés par le conseil des ministres et représenterait la population et les professionnels de la santé.

Selon la communication, cinq des membres du conseil devaient être nommés sur recommandation des membres des conseils consultatifs externes auprès des centres communautaires de la santé (CCS) après élection; cinq autres sur recommandation des conseils consultatifs externes auprès des centres hospitaliers universitaires (CHU); cinq sur recommandation des conseils régionaux de santé constitués auprès des ORS et enfin, dix autres sur recommandation des organismes professionnels, syndicaux ou corporatifs, de la santé.

Le sous-ministre de la santé, de même que les sous-ministres adjoints et le président-directeur général de la région de l'assurance-maladie seraient d'office, membres adjoints du conseil supérieur de la santé.

TEL-AVIV géant" pour fournir à Israël les moyens de défense qui lui sont nécessaires, semble confirmer d'ailleurs que cette "compensation" est déjà en bonne voie.

En reconnaissant officiellement hier et avec une certaine solennité, que les Egyptiens ont effectivement hier violé le cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez, et en faisant à ce sujet des représentations au Caire et à Moscou, l'administration américaine espérait donner satisfaction à Israël et sauver du naufrage les pourparlers Jarring en vue d'un règlement pacifique.

Le général Dayan sort donc vainqueur de l'épreuve de force qui l'opposait depuis une semaine aux "colombes" du cabinet israélien.

radio / télévision

Un nouveau réseau français

par Gilles Constantineau

Cela ne fera que consacrer, tout au moins au début, une situation de fait déjà bien assise. Mais la démarche est maintenant officielle, et le Conseil de la radio-télévision aura bientôt à se prononcer sur la demande qu'enfin Télé-Métropole et deux autres postes de TV du Québec lui soumettaient au début d'août, celle d'autoriser la constitution du premier réseau privé de télévision de langue française au pays.

Réseau à première vue modeste, puisqu'il ne groupera à l'origine que trois postes: CFMT à Montréal, CFCM à Québec et CJPM à Chicoutimi. L'auditoire potentiel total, dans les régions desservies par ces postes, n'en est pas moins fort élevé: il atteint presque le chiffre d'un million et demi. Aux yeux du président de Télé-Métropole, M. Roland Giguère, ce chiffre représente 75 p. cent du potentiel québécois total. "Et ce n'est qu'un départ", ajoute-t-il, laissant entendre que malgré les difficultés certaines qu'il rencontrera sur ce plan, le nouveau réseau, dès que la formation en sera approuvée (ce qui pourrait se faire dès cet automne), entretiendra des plans d'expansion.

Le réseau porte-t-il un nom? Pas encore, répond M. Giguère. On avait au départ, voici quelques mois, une trentaine de suggestions; on en a laissé tomber plusieurs, mais il en reste trop encore pour qu'il soit possible de parler d'un choix probable.

Sur le plan technique, il est entendu que la liaison réseau se fera électriquement, par relais micro-ondes (les micro-ondes de Bell Canada, pour l'instant du moins), ce

qui marquera une première distinction par rapport à la situation actuelle: depuis des années déjà, en effet, Télé-Métropole fournissait (et fournit toujours) à ses deux nouveaux associés (et à bien d'autres postes privés encore) des copies cinématographiques ou magnétoscopiques de ses principales émissions. CFMT et CJPM diffusent ainsi jusqu'à 20 heures et même plus de productions de Télé-Métropole chaque semaine, mais souvent à des heures et même à des dates différentes. Sous l'empire du réseau, la diffusion sera plus souvent simultanée.

M. Giguère, qui pour l'instant reste averse de tout renseignement sur la forme juridique et la constitution économique du réseau projeté, revient cependant avec insistance sur l'idée d'association. Les trois postes seront associés plus qu'affiliés, déclare-t-il, indiquant que le réseau fonctionnera dans un esprit de participation totale de chacun de ses membres. Ce qui, au départ, sera facilité sans doute par le petit nombre des participants et par le fait, non négligeable, que Télé-Métropole détient 40 p. cent du capital-actions du poste de Chicoutimi.

Sur le plan de la production, M. Giguère ne s'attend pas à ce que le réseau intégrale excède 25 heures par semaine, au cours des premiers mois. On compte beaucoup, cependant, sur l'amélioration de la qualité générale de la production.

Le président de Télé-Métropole souligne les efforts insignes qui ont été faits en ce sens, notamment dans le domaine de l'information et des affaires publiques. Les efforts

ne s'arrêteront pas là; on vise à "une nouvelle flexibilité", à un traitement plus varié et plus poussé de l'information. Elargira-t-on les cadres du service des nouvelles de la station centrale? Probablement, répond M. Giguère, bien qu'il y ait loin de la réalité à cette rumeur qui court ces jours-ci, et selon laquelle Télé-Métropole s'approprierait à embaucher une vingtaine de nouveaux journalistes.

On peut déjà discerner par ailleurs, sur ce même plan, l'un des grands avantages que la liaison réseau apportera à chacun des trois postes, aussi bien celui de Montréal que les autres: l'information venant de Québec sera plus générale, plus variée et infiniment mieux illustrée.

Quant au reste... il semble que rien ne changera. Le "10" continuera vraisemblablement de fournir aux autres stations privées du Québec, sur film ou sur ruban, ses émissions les plus populaires. Si on laisse la porte ouverte à l'expansion, celle-ci n'a pour l'instant rien d'une proche éventualité.

Certes, Télé-Métropole a déjà amorcé des discussions avec les représentants du poste de Trois-Rivières (CKTM), à la fois privé et indépendant) et ceux de Télé-Média, qui possède CJBR à Rimouski et CHLT à Sherbrooke.

Il ne semble pas cependant qu'on ait vraiment établi de terrain de négociation. On se regarde de part et d'autre en gardant ses distances, sans hostilité apparente mais non sans méfiance. Et si on "discute", c'est au minimum, peut-être tout simplement pour entretenir la théorie possiblement d'un rapprochement, en attendant.

Les vols de banques

La commission de police enquêtera

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a donné ordre à la Commission de police du Québec de procéder le plus rapidement possible à une étude du problème des vols à main armée dans les banques et les caisses populaires de la province. C'est ce qu'a annoncé hier un communiqué émis par le cabinet du ministre dans la capitale.

La démarche de M. Choquette fait suite à l'assassinat d'un agent de sécurité et service, M. Lionel Roy, lors d'un hold-up perpétré à la Caisse populaire St-Albert le Grand, dans l'est de la métropole, au début de la semaine.

La Commission devra faire des recommandations quant à la sécurité du personnel et du public afin de diminuer les répercussions du crime dans ce genre d'institutions. Elle sera aussi invitée à formuler des suggestions de nature à améliorer l'efficacité des corps policiers dans ce domaine. Le ministre

a fait appel aux institutions bancaires afin qu'elles collaborent à l'étude d'ensemble qu'entreprend la Commission.

Le mandat confié par M. Choquette aux commissaires comporte également l'étude des statistiques concernant les sentences imposées pour les vols de banque au Québec par rapport à celles imposées dans les autres provinces et un examen de l'incidence des libérations conditionnelles et du récidivisme dans le cas des voleurs de banque. Les données déjà en main indiqueraient que les sentences sont bien inférieures au Québec.

Pour ce qui est des chiffres sur les vols à main armée, la compilation pour 1969 donne un total de 366 crimes de ce genre au Canada, dont 259 au Québec seulement. La proportion est alarmante, affirme le ministre de la Justice. Quant à la ville de Montréal, elle compte 192 vols à main armée en 1969. Si l'on considère que le nombre de succursales de banques et de caisses populaires y est de

512, on en déduit un taux de victimisation de 1 par 2,5 dans la métropole, soit "une véritable situation de crise".

Jusqu'à maintenant en 1970, le nombre de vols à main armée dans les institutions bancaires atteint 239 au Canada, dont 122 au Québec.

Ces statistiques forcent la réflexion sur l'efficacité des mesures de sécurité dans les banques et les caisses et sur celle, en particulier, des services de police relativement aux vols de banque.

Au sujet des dispositions prises par les diverses banques pour assurer la protection de leurs succursales, le ministre dit avoir des données démontrant que la fréquence des vols est fonction inverse des efforts déployés pour améliorer les mesures de sécurité. Les vols ont diminué dans les succursales des banques qui ont renforcé leur dispositif protecteur et ils ont augmenté dans le cas des institutions qui ont ménagé leur effort dans ce domaine.

Le nouveau régime de santé nécessitera la modification de plusieurs lois actuelles

QUEBEC (D'après la PC) - L'instauration d'un régime de santé nécessiterait plusieurs modifications aux lois actuelles du Québec, plus particulièrement en ce qui a trait au régime juridique des institutions qui se transformeraient en centre communautaire ou local de santé.

Parmi ces modifications, les plus importantes pourraient être celles touchant l'abrogation de la loi de l'assurance-hospitalisation et une loi sur les centres de santé en remplacement de la loi des hôpitaux.

Le rapport précise d'autre part que le phénomène de la spécialisation de la médecine comporte plusieurs déficiences. Parmi celles-ci, la commission souligne le fait que les patients sont souvent examinés et traités sans que l'on tienne compte de leur milieu familial.

Parmi les autres lois qui pourraient être adoptées pour en arriver à la réalisation des recommandations de la commission, il faut noter une loi sur les offices régionaux de la santé, loi qui comporterait des dispositions relatives à la composition, aux fonctions, aux

pouvoirs et aux obligations des organismes.

Une loi sur la santé mentale visant essentiellement la protection du malade mental; une loi modifiant la loi sur la Curatelle publique de façon que tout malade, interné ou non, incapable d'administrer ses biens, bénéficie de la Curatelle publique font aussi l'objet de recommandations.

La Commission fait aussi état d'une révision de la loi sur l'hygiène publique et d'une modification à la loi sur les accidents du travail en ce qui touche les soins médicaux de réadaptation.

Le rapport précise d'autre part que le phénomène de la spécialisation de la médecine comporte plusieurs déficiences. Parmi celles-ci, la commission souligne le fait que les patients sont souvent examinés et traités sans que l'on tienne compte de leur milieu familial.

Parmi les autres lois qui pourraient être adoptées pour en arriver à la réalisation des recommandations de la commission, il faut noter une loi sur les offices régionaux de la santé, loi qui comporterait des dispositions relatives à la composition, aux fonctions, aux

Québec crée un 3e CEGEP anglophone

John Abbott, tel est le nom du CEGEP anglophone que le gouvernement vient de créer dans la région de Montréal. Cette création porte à quatre le nombre des campus anglophones de ce niveau dans la région métropolitaine, sans compter les universités. Jusqu'à janvier dernier, la seule institution du genre était Dawson college.

La corporation du CEGEP John Abbott a son siège social dans la région à Pointe-Claire. Récentement créée, elle devra se trouver des locaux suffisants pour desservir la région de Dorval, Pointe-Claire et Beaconsfield. Cette nouvelle institution était rendue nécessaire, paraît-il, par le retrait des universités anglophones du niveau collégial. Or cette année, la clientèle de cette région pouvait encore bénéficier du collège MacDonald qui fait partie de l'Université McGill.

Ce quatrième campus de niveau collégial n'ouvrira donc pas ses portes avant l'an prochain. Cette année, les anglophones devront se contenter des universités, du CEGEP Va-

nier qui ouvre ses portes à Saint-Laurent, du nouveau campus du CEGEP Dawson qui ouvre ses portes dans l'ancien édifice de l'école Polytechnique et de l'ancien campus de Dawson College.

Le président du John Abbott college est M. Robert Layton, un ingénieur-conseil comme le ministre de l'éducation, M. Saint-Pierre.

Le rapport précise d'autre part que le phénomène de la spécialisation de la médecine comporte plusieurs déficiences. Parmi celles-ci, la commission souligne le fait que les patients sont souvent examinés et traités sans que l'on tienne compte de leur milieu familial.

Parmi les autres lois qui pourraient être adoptées pour en arriver à la réalisation des recommandations de la commission, il faut noter une loi sur les offices régionaux de la santé, loi qui comporterait des dispositions relatives à la composition, aux fonctions, aux

Tandis que Québec revendique... La loi reconnaît au CRTC autorité et pouvoir sur la diffusion par câbles

M. Robert Bourassa a confirmé au cours de sa conférence de presse que le ministre des communications, M. Jean-Paul Allier, énonçait la politique du gouvernement lorsqu'il déclarait au DEVOIR que la diffusion par câble relève exclusivement de la compétence provinciale.

Le premier ministre a précisé que cette question fera l'objet de négociations avec Ottawa, non pas au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale de la mi-septembre, mais à l'occasion de réunions ultérieures. Ce problème, a-t-il dit, ne doit pas provoquer de conflit entre Ottawa et Québec.

M. Bourassa a ajouté que la politique du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) - politique qui lui est largement dictée par le gouvernement fédéral - ne paralyse pas le développement de Radio-Québec bien que le CRTC n'octroie pas de permis de diffusion aux provinces.

Interrogé hier à Ottawa au sujet des déclarations de MM. L'Allier et Bourassa, le président du CRTC, M. Pierre Juneau, n'a pas voulu commenter "l'aspect politique" de ces déclarations. Il s'est borné à rappeler que la Loi sur la radiodiffusion (avril 1968) attribue au CRTC le pouvoir de réglementer les "entreprises de réception de radiodiffusion", lesquelles englobent implicite-

ment la télédiffusion par câble.

Déjà, le CRTC a qualité pour octroyer des permis aux entreprises de câbles et nul n'a, à ce jour, contesté l'autorité que lui reconnaît la loi fédérale en cette matière.

S'agissant de radio-télévision éducative, M. Juneau a rappelé que le gouvernement central et les provinces ont conclu en mars 1970 une entente en vertu de laquelle l'autorité fédérale - en l'occurrence le CRTC - s'engage à réserver au moins un canal par province pour fins éducatives. Dans le cas de l'Ontario, par exemple, le permis est octroyé à Radio-Canada mais les émissions sont conçues et réalisées par le ministère de l'éducation de cette province à des fins éducatives.

D'autres arrangements de cette nature pourraient être mis au point avec le Québec, a dit M. Juneau.

Le président du CRTC établit toutefois une distinction entre l'usage des câbles et le circuit fermé. Dans presque tous les cas, dit-il, les entreprises commerciales de câbles diffusent des émissions qu'elles ont préalablement captées par les ondes. Elles sont donc dotées d'antennes géantes et retransmettent par câble à leurs abonnés les émissions reçues. Cette activité est régie par le CRTC.

M. Robert Bourassa a confirmé au cours de sa conférence de presse que le ministre des communications, M. Jean-Paul Allier, énonçait la politique du gouvernement lorsqu'il déclarait au DEVOIR que la diffusion par câble relève exclusivement de la compétence provinciale.

Le premier ministre a précisé que cette question fera l'objet de négociations avec Ottawa, non pas au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale de la mi-septembre, mais à l'occasion de réunions ultérieures. Ce problème, a-t-il dit, ne doit pas provoquer de conflit entre Ottawa et Québec.

M. Bourassa a ajouté que la politique du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) - politique qui lui est largement dictée par le gouvernement fédéral - ne paralyse pas le développement de Radio-Québec bien que le CRTC n'octroie pas de permis de diffusion aux provinces.

Interrogé hier à Ottawa au sujet des déclarations de MM. L'Allier et Bourassa, le président du CRTC, M. Pierre Juneau, n'a pas voulu commenter "l'aspect politique" de ces déclarations. Il s'est borné à rappeler que la Loi sur la radiodiffusion (avril 1968) attribue au CRTC le pouvoir de réglementer les "entreprises de réception de radiodiffusion", lesquelles englobent implicite-

M. Robert Bourassa a confirmé au cours de sa conférence de presse que le ministre des communications, M. Jean-Paul Allier, énonçait la politique du gouvernement lorsqu'il déclarait au DEVOIR que la diffusion par câble relève exclusivement de la compétence provinciale.

Le premier ministre a précisé que cette question fera l'objet de négociations avec Ottawa, non pas au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale de la mi-septembre, mais à l'occasion de réunions ultérieures. Ce problème, a-t-il dit, ne doit pas provoquer de conflit entre Ottawa et Québec.

M. Bourassa a ajouté que la politique du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) - politique qui lui est largement dictée par le gouvernement fédéral - ne paralyse pas le développement de Radio-Québec bien que le CRTC n'octroie pas de permis de diffusion aux provinces.

Interrogé hier à Ottawa au sujet des déclarations de MM. L'Allier et Bourassa, le président du CRTC, M. Pierre Juneau, n'a pas voulu commenter "l'aspect politique" de ces déclarations. Il s'est borné à rappeler que la Loi sur la radiodiffusion (avril 1968) attribue au CRTC le pouvoir de réglementer les "entreprises de réception de radiodiffusion", lesquelles englobent implicite-

VOS INVITÉS SE SOUVIENDRONT LONGTEMPS

D'UN Dîner

"AU LUTIN"

- Spectacles
- Pas de frais de couvert
- Pas de minimum

Reservations: **271-1188**

DEJEUNER: LUN. - VEN. - DÎNER TOUTS LES SOIRS: DE 5 P.M. À LA FERMETURE



Italien Espagnol

25 cours un soir par semaine à deux endroits faciles d'accès

École St-Jacques 301 est, boul. de Maisonneuve près de la station Berri de Montréal sortie rue St-Denis, autobus 15

École de La Mennais 6510, rue St-Denis près de la station Beaudry terminus des autobus 26 et 160

Début des cours, aux 2 endroits: **lundi 21 septembre; mercredi 23 septembre**

Certificats et diplômes reconnus

Tous les privilèges du membre: Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletin, etc.

Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts

Depuis 1940, plus de 12.000 étudiants ont suivi nos cours

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

téléphones **844-6835 ou 844-2433**

57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 128, Qué.

Je désire des renseignements au sujet de vos cours

D'ESPAGNOL D'ITALIEN

aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

Nom _____ Tél. _____

Adresse _____ (Rue, ville, zone postale)

LD 4-9-70

GRATIS

La construction: les patrons pourraient aussi se regrouper

par Jean-Luc Duguay

Les cinq associations patronales dans l'industrie de la construction ont l'intention, du moins à moyen terme, de se regrouper dans une superstructure dans le but d'alléger leur représentation à la table de négociations.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au Devoir un porte-parole de l'une des associations en précisant toutefois que de nombreuses difficultés devront être surmontées avant que soit réalisé le regroupement.

Mercredi, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a demandé au gouvernement de déclencher un vote de représentation syndicale parmi tous les ouvriers de la construction du Québec.

M. Laberge estime que le processus actuel de négociations qui réunit à une même table sept parties (la FTQ, la CSN et les cinq associations d'entrepreneurs) est inefficace et voudrait qu'éventuellement une seule centrale y soit présente et que la participation patronale soit elle aussi simplifiée.

Le porte-parole patronal a reconnu que le système actuel causait de nombreux problèmes. Non seulement, a-t-il dit, les deux centrales ont des vues souvent opposées mais encore les associations d'entrepreneurs sont aux prises avec des intérêts parfois divergents.

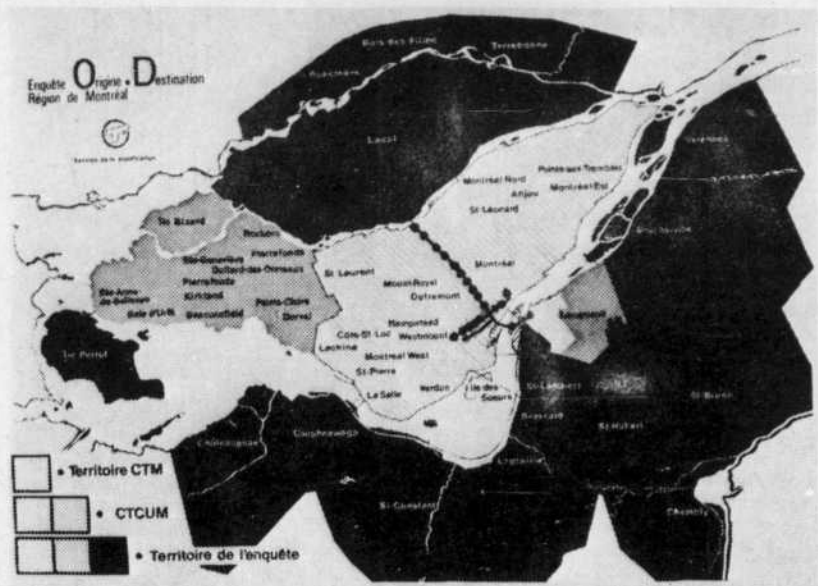
Le porte-parole estime qu'il sera difficile de réaliser l'unité patronale mais, dit-il, le projet d'une superstructure qui regrouperait les différentes associations est à l'étude.

Il a insisté sur le fait que le regroupement n'était pas pour demain et qu'il fallait l'envisager "à moyen terme".

Actuellement, a dit le porte-parole, nous vivons une expérience mais il est sûr qu'à la prochaine négociation, bien des choses vont être changées.

Il a ajouté que le ministère du travail envisageait d'apporter des amendements à la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction. Il n'a pas été possible, hier, de faire confirmer cette information.

Quant au président de la CSN, M. Marcel Pepin, il a refusé, hier, de faire tout commentaire sur la proposition de la FTQ de tenir un vote de représentation syndicale. Il a dit qu'il exprimerait les vues de sa centrale cet après-midi, lors d'une conférence de presse à Québec.



Plus de 100.000 personnes habitant 40.000 foyers de Montréal, de Laval et des banlieues indiquées en gris ou en noir sur cette carte seront interrogées au téléphone par la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal, à partir du 9 septembre, sur l'origine et la destination de leurs déplacements ainsi que sur le mode de déplacement utilisé.

L'enquête sur le 7 octobre

Il n'y a pas eu saisie de documents au siège de la Fraternité

par Guy Deshaies

Les enquêteurs mandatés par la Commission de police pour obtenir toutes les informations pertinentes sur la conduite des policiers de Montréal le 7 octobre dernier n'ont pas saisi de documents à la Fraternité des policiers cette semaine.

C'est ce qu'a déclaré l'un des enquêteurs hier devant la Commission, ce qui a mis un terme au différend qui avait pris naissance la veille entre la Commission et la Fraternité des policiers, dont le président, M. Guy Marcell, avait accusé les enquêteurs d'utiliser des méthodes inquisitoriales dans la recherche de leurs informations.

Il a donc été avéré, hier, par suite du témoignage de l'enquêteur Gaston Côté, qu'il n'y avait eu aucune saisie de documents à la Fraternité et qu'aucun enquêteur n'avait tenté d'interroger indûment

les membres de la Fraternité sans que ces derniers puissent recourir à leurs avocats.

Cependant la demande de M. Marcell, qui a bien admis qu'il n'y avait pas eu de saisie (il n'avait du reste jamais prétexté cela) reste valable. M. Marcell avait en effet insisté auprès des commissaires Ludovic Laperrrière et Roméo Courtemanche pour que les droits et libertés reconnus normalement à tout citoyen en vertu des droits de l'homme et de la loi soient également respectés eu égard aux policiers.

L'incident est donc clos et les enquêteurs continuent leur travail en attendant que la Commission reprenne ses audiences mercredi prochain à 10h.

Jusqu'à présent le nom du sergent De Caen, membre de l'unité mobile de la police de Montréal et qui a été aperçu dans plusieurs postes de police le jour du 7 octobre et qui a été identifié par des policiers provinciaux, a été la vedette de l'enquête. Le sergent De Caen qui a témoigné au début de la semaine a failli être déclaré témoin hostile après qu'il eut démontré sous incapacité totale à identifier les policiers qui l'accompagnaient ce jour-là dans une camionnette de la police de Montréal, et qui avaient entrepris de "vider les postes" et d'intercepter et saisir des autos de la Sûreté du Québec.

Hier des policiers provinciaux sont venus, comme la veille, raconter comment, le 7 octobre, ils furent contraints d'abandonner leur auto aux mains des policiers de Montréal.

Mais une constatation singulière s'impose après cette semaine d'audience. Le jour du 7 octobre, avant que des manifestations violentes s'organisent en soirée, les policiers provinciaux mandatés à Montréal pour aller en patrouille dans les rues n'ont pas rencontré des bandits sur leur chemin mais des policiers de Montréal qui ont saisi leur auto sans autre forme de procès.

Car, mis à part les secteurs 4 et 10 (rue Sainte-Catherine de Papineau à Atwater) les délits ont été sinon moins nombreux au moins pas plus fréquents qu'en temps ordinaire. D'autre part, un inspecteur du poste 21 a même dit hier à la Commission que la moyenne quotidienne dans son secteur était de 25 délits. Or dans ce secteur il y a eu 18 délits le 7 octobre alors qu'il n'y avait pas de policiers de Montréal et le 8 octobre, tous les jours dans ce secteur, il y a eu 32 délits alors que les policiers étaient au travail.

S'il faut en conclure que les Montréalais sont au demeurant d'honnêtes et paisibles citoyens certains malins ont exprimé leur crainte que la Commission ne conclue, en dernière analyse, que la police de Montréal n'est pas utile.

Trève de plaisanterie la Commission a l'intention de faire le plus de lumière sur les événements qui ont immédiatement précédé ou suivi le 7 octobre 69 à

aujourd'hui

A 10h00, au 1990 est, rue Sainte-Catherine, au 2e étage, conférence de presse donnée par le Conseil du travail de Montréal au sujet de l'élection municipale.

A 14h30, dans la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, messe du premier vendredi du mois pour les membres du Club féminin. Cette messe sera suivie d'un buffet et d'une causerie de Mme Laure Hurléau sur le sujet suivant: "Bon sens et économie domestique". Renseignements: 733-8211, poste 72.

A 22h00, Format 60 - Deux reportages sur les problèmes forestiers et ceux de la coupe du bois à Cabano dans la région du Bas Saint-Laurent (par Guy Lamarche) et à Guyenne, en Abitibi (par Pierre Nadeau) - Une entrevue avec l'auteur compositeur Robert Charlebois, qui vient de remporter le premier prix de la chanson au festival international de Sopot.

La CTUM fait enquête sur les besoins du public voyageur

par François Barbeau

Pour mieux connaître les besoins du public voyageur dans son territoire ainsi que les répercussions des déplacements régionaux sur son réseau, la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTUM) entreprendra dès mardi une vaste enquête dans la région montréalaise sur l'ensemble des déplacements des Montréalais et des banlieusards.

L'enquête, baptisée Enquête origine-destination à la CTUM, touchera 40.000 logis de Montréal et des environs, ce qui représente plus de 100.000 personnes, soit un échantillonage de 4% de la population.

Les enquêteurs, qui rejoindront leurs sujets par téléphone, les interrogeront sur la fréquence, le but, l'origine et la destination de leurs déplacements ainsi que sur le mode de déplacement utilisé.

Les données recueillies comprendront en outre le nombre, l'âge et le sexe des personnes qui occupent le logis interrogé. La compilation de ces données se fera par ordinateur. Des analystes pourront enfin, disposant d'une vue générale des besoins du public-voyageur, faire diverses recommandations pour améliorer le transport urbain.

La CTUM veut déterminer par cette enquête si le service actuel correspond parfaitement aux besoins de la population. Il ne connaîtra la réponse à sa question que dans un an et demi à peu près, quand les analystes auront étudié les résultats compilés.

Les objectifs de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal sont:

- l'optimisation du réseau actuel;
- l'organisation de la desserte dans le territoire de la CTUM non desservi présentement;

- organisation des lignes de rabattement aux nouvelles stations de métro;
- prévisions d'achalandage à ces mêmes stations;
- contribution à l'établissement d'un plan directeur de transport.

La région qui intéresse les enquêteurs de la CTUM comprend l'ancien territoire desservi avant la formation de la communauté urbaine de Montréal, les

nouveaux territoires qui lui sont dévolus en vertu de la loi et les zones d'influence: ville Laval et les villes limitrophes de la rive sud.

De 18h à 22h, du lundi au vendredi, à commencer le 9 septembre, un personnel de 41 interviewers et codificateurs sera à l'oeuvre pour rejoindre les citoyens, objets de l'enquête, qui ont été choisis au

Suite à la page 8

Mao pense aux postiers

OTTAWA (CP) - La tournure du conflit postal n'en sera certes pas changée mais il reste que les syndicats de postiers ont l'appui inconditionnel de la corporation nationale du vêtement de Pékin.

La compagnie a adopté cette position quand une firme canadienne a écrit à Pékin afin de suggérer que tout envoi postal soit dorénavant acheminé vers New York à cause de la grève au Canada.

Le gérant de la compagnie chinoise a

carrément rejeté la proposition dans une lettre dont l'en-tête consistait en une citation de Mao: "Les gens qui ont réussi à faire leur propre révolution doivent aider ceux qui luttent encore pour leur libération. C'est notre devoir d'internationalistes."

Et le gérant Wong Tsen d'écrire: "Nous, Chinois d'un État socialiste, devons accorder notre appui le plus entier aux postiers du Canada qui sont en grève. C'est notre devoir d'internationalistes."

• Agé de 27 ans
• Bachelier es-arts
• Licencié en Histoire de l'Université Laval
• Diplôme d'Études supérieures en Histoire
• Documentaliste-en-chef d'une commission d'étude du Gouvernement du Québec durant 31 mois
• Coauteur d'un manuel scolaire servant d'ouvrage de référence aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.
• Vient de terminer une année d'étude à Paris à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine

cherche un emploi à plein temps
Écrire à: 2605 boul. du Carmel, Trois-Rivières, Québec
ou téléphoner à: (819) 375-1580

BUNGALOW À VENDRE
LAVAL-DES-RAPIDES
RUE LAVOISIER

Grand bungalow 15 pièces, 4 chambres à coucher au rez-de-chaussée; grands bureaux avec voûte en béton au sous-sol. Coin de rues, grand terrain.

Proposition souhaitable pour professionnel avec famille nombreuse.
\$40.000.

Pour rendez-vous **681-4123**

LA SYLVIE - SUPERBE YACHT DE 45 PIEDS ÉQUIPÉ DE 2 MOTEURS DE 340 C.V. VALEUR \$100.000., sacrifierait ou échangerait pour plus fort tonnage.
Peut être visité au Club Nautique à St-Jean sur Richelieu.
Directement du propriétaire: Jean-Noël Godin
rés. **348-3175** St-Jean - bur. **527-2115** Montréal

Littérature générale

Manuels scolaires

Livres d'enfants

La Librairie Dussault est ouverte le samedi

de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 BOULEVARD ST-LAURENT - MONTREAL 354 - TEL: 384-8760
METRO CREMAZIE AUTOBUS 53 JUSQU'À BEAUBARNOIS
STATIONNEMENT GRATUIT À LA STATION SERVICE SHELL EN FACE DE L'ÉDIFICE

RÊVEZ-VOUS?
d'une maison coquette... d'air pur... de tranquillité... de beauté champêtre?

VIVEZ QUE DIABLE!

Il fut un temps où la grande ville offrait confort, sécurité et services de toutes sortes. La grande cité s'est détériorée pour n'offrir de nos jours que bruit, pollution et maints dangers pour nos enfants. Nous cherchons tous aujourd'hui un coin où l'air soit encore pur, un îlot de verdure enchanteur permettant à nos enfants de s'amuser sans crainte. Les soucis sont tellement grands dans une ville et si peu nombreux en banlieue... On dirait qu'on y trouve une détente impossible à éprouver dans les métropoles.

À quelques minutes de Montréal (20 minutes), Saint-Bruno, plus exactement **LE SOMMET TRINITÉ**, sur la montagne, vous offre tous les avantages d'une métropole et beaucoup plus... Panorama féérique, boisé, air pur, tranquillité, bref un vrai paradis! Les loisirs y sont nombreux; vous et vos enfants éprouverez la véritable joie de vivre en toute saison. Vous y verrez l'automne paré de ses mille couleurs et assisterez à la renaissance de la nature au printemps. En été, vous entendrez le chant de milliers d'oiseaux. Et que dire de l'hiver? La saison froide vous offrira tous ses sports... depuis les pentes de ski avec téléphérique jusqu'au ski-doo si populaire dans les pistes tracées dans la montagne, sans oublier les glissades en traineau... Ciné-parc à 8 minutes.

Vous y trouverez des écoles françaises et anglaises catholiques, un collège secondaire (Pères Trinitaires), un Centre d'achats, un service d'autobus direct au métro toutes les 20 minutes. Adieu le camp d'été, ses problèmes et ses dépenses!

Voilà ce que vous offre St-Bruno. La beauté de notre lotissement et tous ses avantages vous feront rêver! Sur 310 lots que nous avions à vendre 145 sont déjà vendus. N'attendez pas un instant de plus. Nos prix constituent une aubaine incroyable: **35' LE PIED CARRÉ**. Vous pouvez devenir propriétaire avec un **COMPTANT** aussi bas que **\$210.** (pour un terrain de 7.000 pieds carrés). Cinq ans pour payer le solde.

G'EST VRAIMENT LE TEMPS D'ACHETER
car cette offre ne durera qu'un temps limité.

HEURES DE BUREAU
Venez nous voir samedi ou dimanche entre 1 h. et 6 h. p.m.

DIRECTION
Prenez la route no 9 (Boul. Wilfrid Laurier) en direction de St-Hubert. À six milles du rond-point, tournez à gauche au motel Le Pavillon. Puis suivez les enseignes. Le Sommet Trinité, voisin des Pères Trinitaires, fait face dans la montagne, à St-Basile le Grand.

Informations: **387-2700**

Revue "Prêtres et Laïcs..." ... septembre 1970

JOURNAL D'UN PRÊTRE-OUVRIER CANADIEN

PRÊTRES ET LAÏCS: Revue mensuelle de pastorale et d'action sociale - Rédaction: 1201, rue Visitation, Montréal 133 - Tél. 524-1188

Abonnement: \$0.60 le numéro \$5.00 pour un an

Les derniers fruits d'un travail colossal

Depuis quelques semaines, l'attention du public québécois a été surtout polarisée par les difficultés nées des négociations entre les médecins et le gouvernement autour de l'assurance-maladie. Or, ceux qui rêvent, à cet égard, de paix prochaine feraient bien de se raviser. L'assurance-maladie est, en effet, un événement majeur. Elle n'est pourtant, si l'on en juge par le monumental rapport rendu public hier par la commission Nepveu, que la première étape d'une réorganisation qui n'a pas fini de troubler le sommeil du Dr Raymond Robillard et de ses collègues.

Il ne saurait être question de procéder en quelques lignes à une critique rigoureuse d'un rapport qui comprend quatre volumes et près de mille pages. Il n'est pas trop tôt, cependant, pour examiner les options fondamentales du rapport Nepveu. Or, celles-ci nous apparaissent saines et prometteuses. Car elles procèdent d'un incontestable souci de démocratie et de réalisme.

Centrée sur la pratique libérale de la médecine, la dispensation des services de santé a principalement gravité, jusqu'à maintenant, autour du médecin engagé dans la pratique libre et individuelle de sa profession. Il existait bien, à côté du médecin, des services spécialisés (hôpitaux, médecine scolaire, médecine du travail, services d'hygiène publique, professions auxiliaires, etc) à caractère plus ou moins public. Le pierre angulaire du système restait toutefois la médecine libérale.

Ce système, quoi qu'on dise, a donné des résultats qui se comparent avantageusement à ceux de notre société à produits dans d'autres secteurs. "Le régime actuel de la santé, reconnaît la commission Nepveu, assure en général des soins de qualité à la population. Les indices classiques de santé (taux de mortalité générale et infantile, espérance moyenne de vie) nous classent incontestablement parmi les pays privilégiés".

Il suffit cependant d'un regard un peu critique pour constater que le régime actuel, nonobstant ses mérites, est désormais débordé de toute part. Qu'on l'examine sous l'angle de l'égalité dans les services offerts aux différentes classes de la population et aux différentes populations, de la répartition des ressources en fonction des besoins, de la rationalité des coûts, de l'ajustement aux exigences des découvertes scientifiques et des moyens modernes de communication, le système actuel présente des lacunes si sérieuses qu'on ne saurait espérer les combler en permanence par le seul recours au libéralisme traditionnel.

Devant cette situation, la commission Nepveu fait une première option radicale. A la médecine compartimentée et individualisée d'aujourd'hui, elle oppose, comme formule d'avenir, une médecine globale qui tendrait à incorporer dans des services communs et mieux planifiés tous les services de santé offerts à la population. Au "régime fermé" d'aujourd'hui, qui repose sur la do-

mination excessive du corps médical, elle offre de substituer un "régime social", sous lequel la santé et la maladie seraient désormais considérées comme des faits sociaux autant qu'individuels.

Pareille conception est séduisante sur papier. Elle entraîne toutefois des conséquences radicales. Le médecin engagé dans la pratique privée opère actuellement de manière indépendante. Il voit dans la rémunération à l'acte médical la garantie de sa liberté et de sa dignité. Il pose souvent des actes qui, dans une médecine intégrée, pourraient tout aussi bien être confiés à des personnes possédant une formation moins poussée. Or, cela ne serait guère plus possible sous le régime proposé par la commission Nepveu. Le médecin, s'intégrant de plus en plus dans des équipes relevant d'un centre local de la santé, deviendrait un salarié. Il cesserait aussi de prendre ses décisions.

Il faudra évidemment scruter de très près ces propositions de la commission Nepveu et s'assurer qu'elles ne conduiront pas à une domestication déplorable de la médecine. Comment nier, par ailleurs, que le régime actuel de rémunération des médecins procède d'une conception passablement dépassée des choses et conduit très souvent, lui aussi, à des calculs arithmétiques indignes d'une profession aussi noble que la médecine?

Appliqué dans un contexte de centralisation excessive, le rapport Nepveu donnerait vite naissance à une dangereuse bureaucratie et à une détérioration néfaste de la qualité des soins médicaux. S'il devait être question de remplacer un libéralisme es-soufflé par une bureaucratie tracassière et papérasse, la grande perdant serait encore le citoyen.

Mais la commission Nepveu a prévu cet écueil, et on ne saurait juger de son programme sans avoir aussi étudié le deuxième volet du régime qu'elle préconise. Suivant l'organisme d'enquête, le nouveau régime comporterait une mesure fortement accrue de décentralisation administrative et de participation des citoyens.

Sous le régime proposé par la commission Nepveu, il y aurait, en gros, quatre niveaux d'intervention et de responsabilité: le ministre de la santé, flanqué d'organismes de recherche et de planification, serait la tête du système; il y aurait ensuite l'office régional de la santé (trois pour tout le Québec), disposant de larges pouvoirs administratifs et financiers; il y aurait enfin, plus proches des citoyens, le centre communautaire de la santé, gravitant autour des ressources hospitalières d'une ville, et, au plan directement local, le centre local de la santé, constitué d'équipes de professionnels de la santé voués directement au service de la population, à partir des besoins premiers et quotidiens de celle-ci.

Au plan local, le centre de la santé ne serait pas conçu suivant une formule

rigide et monolithique. Il y aurait place pour différentes formules, parmi lesquelles, même si la commission Nepveu n'en fait pas mention, la formule coopérative. Mais il y aurait, dans chaque cas, une participation des citoyens. Et il en irait de même, sous des formes plus distantes cela va de soi, aux échelons communautaire et régional.

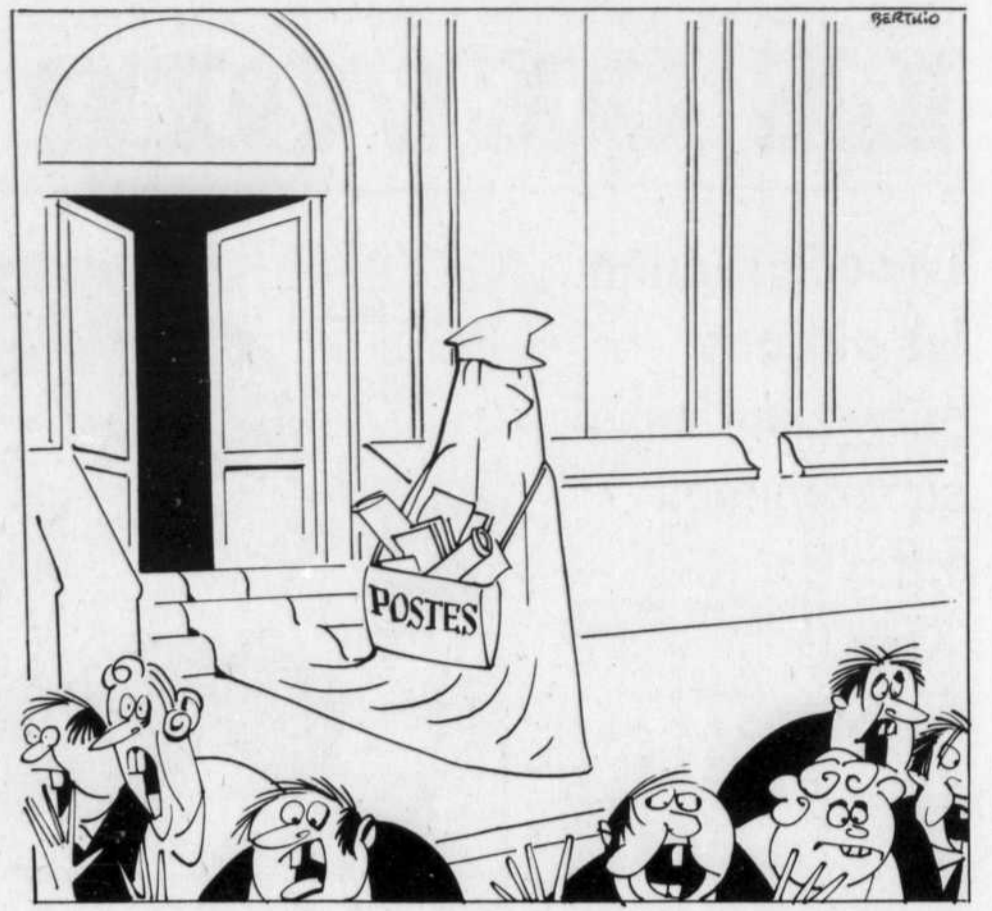
Il faudra vérifier de près si ces formules, séduisantes pour l'esprit, sont conciliables avec la spécialisation de plus en plus poussée des disciplines médicales et les formes différentes de regroupement que celle-ci postule peut-être. Il faudra s'assurer que la réorganisation radicale des professions de la santé qui découlerait de l'application du rapport Nepveu, n'entraînerait pas une détérioration dans la qualité des soins. Il faudra également prévoir des frontières qui empêcheraient la participation accordée aux citoyens dans la gestion de devenir une direction tatillonne et incompétente.

Mais à priori, il faut reconnaître que les recommandations de la commission Nepveu s'inscrivent dans le courant actuel de participation et de démocratisation conçue en fonction de la base. On peut s'interroger sur le caractère pratique de telle ou telle recommandation. Il serait stupide de rejeter le tout au nom d'un individualisme archaïque et autocratique qui se concilie mal avec les exigences et les besoins du monde d'aujourd'hui. Le programme de la commission Nepveu, appliqué judicieusement, pourrait aider à la création d'un nouvel esprit communautaire dans un domaine où, trop longtemps, les citoyens-consommateurs ont été laissés complètement en dehors du champ des responsabilités et des décisions. A défaut de pouvoir l'appliquer d'un seul trait à l'échelle de toute la province, on aurait profité à en faire l'essai à des échelons limités qui permettraient de le roder et de le vérifier.

Le domaine de la santé est devenu trop important et trop coûteux pour que le fonctionnement en soit abandonné à l'hypothétique convergence de millions d'actes isolés posés par des individus travaillant dans un individualisme plus ou moins complet.

Devant les progrès immenses qu'a connus le secteur de la santé et les coûts astronomiques qu'il impose désormais à la société, celle-ci a le devoir, sous peine de se ruiner, de procéder à un bilan de ses services et de se fixer des objectifs qui lui permettent de ne pas se laisser dépasser par les autres. Grâce au travail colossal de la commission Nepveu, le Québec dispose désormais non seulement d'un bilan qui paraît honnête, mais aussi d'un projet monumental d'action pour l'avenir. Il faudra certes passer au crible d'une critique exigeante le programme mis de l'avant par la commission Nepveu. Il serait toutefois mesquin de ne pas reconnaître tout de suite l'ampleur et le sérieux de son travail. Et il nous paraît difficile, quant à nous, de ne pas souscrire aux options majeures qui ont inspiré les recommandations de la commission.

Claude RYAN



Témoignage sur Mauriac

La mort d'un adolescent d'autrefois

par ROGER DUHAMEL, de l'Académie canadienne-française

La disparition d'un écrivain répercuté moins d'échos que celle d'un athlète ou d'une vedette de cinéma. Sauf s'il s'est activement engagé dans les chamailles de la lice publique, comme un Hugo ou un Zola. Il est excellent qu'il en soit ainsi et que le retentissement profond d'un départ définitif se situe au niveau secret des âmes. Les amitiés fraternelles ne s'accroissent guère des flonflons de l'éloquence officielle et verbale.

C'est avant tout pour les hommes de ma génération que François Mauriac aura écrit pendant plus d'un demi-siècle. Ceux de son âge avaient déjà fait leurs choix et les jeunes d'aujourd'hui sacrifient à d'autres dieux. Comme un aîné vigilant et lucide, il nous a enseigné le prix de la vie, il nous a révélé le monde, ses éblouissements, ses ombres, ses surprises, ses amours, ses échecs et cette espérance inaltérable qui rachète nos infortunes. Il a été le miroir fidèle où nous avons déchiffré les traits de notre visage.

De toute son oeuvre littéraire, aussi bien de la polémique que de la romanesque, s'élevait le chant grave d'une ferveur toujours intacte, parce que puisée à des sources qui dépassent notre destin éphémère. Ce qui ne cessera de lui conférer son intensité dramatique, c'est qu'il prend racine au coeur du conflit fondamental entre la grâce et le péché. Sa grandeur s'explique par la présence mystérieuse du mal, ce ver qui ronge la créature de Dieu, et aussi par cet appel quotidien à une rédemption individuelle.

Chargé d'ans, Mauriac s'éloigne à la saison des blés étendus. Ses yeux se sont fermés à l'évocation recueillie qu'il consignait il y a plus de soixante années:

Soirs d'été. Nous étions assis sur la terrasse. L'âme pacifiée, inoccupée et lasse. Nous parlions vaguement de l'homme et de la vie. Devant la plaine d'ombre et le ciel confondus,

En regardant au loin des lueurs d'incendie. Du côté de la lande et des pays perdus.

Nous n'oublierons pas Malagar et la vieille maison endormie, l'odeur de la pinède, le vol des palombes, les ciels lourds d'orages prochains, le choc des égoïsmes provinciaux, les passions troubles et les désirs refoulés dans des coeurs malheureux. Nous n'oublierons rien. Grâce à un vieillard, nous ne renierons pas notre jeunesse et ses émois: "C'est un tel miracle d'avoir vingt ans que nous nous souvenons de notre désespoir lorsque nous étions comptés vingt et un. Aux approches de la quarantaine, le temps qui s'écoule, comme il nous paraît de moindre valeur! En ces brèves années de notre printemps, c'était alors que nous pleurions de vieillir".

Les rides qui ruinent nos figures n'ont aucune prise sur les âmes. C'est la leçon acquise auprès de François Mauriac; il n'en est pas de plus précieuse, de plus urgente. L'écrivain authentique n'est pas un assembleur de mots, un acrobate de la phrase. Il exerce en plénitude un sacerdoce auprès de ses frères humains, innombrables et inconnus. Nul n'a assumé ce ministère avec plus de générosité que Mauriac. Même pour des étrangers qui n'ont jamais eu le privilège de l'approcher de son vivant, sa mémoire s'associe désormais à celle des êtres chers qui nous ont quitté et dont nous demeurons les seuls à épeler les noms. Ses livres poursuivront leur action féconde aussi longtemps qu'il subsistera des hommes dignes de prêter l'oreille à leur murmure noble et frémissant. Hélas, nous n'entendrons plus cette voix blessée qui contribuait à l'émotion de son message.

Notre pensée pieuse et reconnaissante s'incline devant la tombe de François Mauriac, écrivain de France.

Ottawa, le 31 août 1970.

bloc-notes

Un emprunt qui pourrait devenir une hypothèque

En déclarant son intention "d'emprunter" des cadres supérieurs au secteur privé pour élaborer et mettre en oeuvre ses programmes de relance économique, le premier ministre Bourassa a fait sensation. A première vue, on se demande pourquoi. Les gouvernements ont depuis longtemps l'habitude de puiser l'expertise qu'il leur faut en dehors des cadres de la fonction publique. Commissions d'enquête, groupes de recherche, études en commandite et consultations spéciales font partie de l'arsenal conventionnel d'un cabinet en mal d'innovation.

La démarche est bien rodée. Le cabinet constate qu'une réforme ou une initiative nouvelle s'impose dans un secteur de l'administration publique; il retient les services d'un groupe de spécialistes pour en dégager les grandes orientations; une fois que celles-ci ont été approuvées par le cabinet, ministres, hauts-fonctionnaires et conseillers spéciaux préparent la législation qui s'impose et définissent les procédures administratives nécessaires à la mise en oeuvre du nouveau programme; enfin, la fonction publique, par recyclage et recrutement, est adaptée aux exigences du programme qu'elle devra désormais administrer. C'est ainsi, à peu de choses près, que s'est effectuée la réforme du système d'éducation, comme d'ailleurs l'élaboration du régime d'assurance-maladie.

Faire plus et mieux

On savait, bien avant le concubule du Lac-à-l'Épaulé, que l'expansion économique était la grande priorité du gouvernement Bourassa: pour

propos

"Dans le cadre de grands efforts collectifs orientés, les marchés de l'Etat doivent constituer l'instrument essentiel de mobilisation du potentiel industriel de recherche. Jusqu'à présent, ils ont surtout été utilisés dans des domaines tels que l'énergie nucléaire, la défense ou l'espace. Rapport de l'OCDE

ne pas décevoir, il doit faire plus et mieux que les gouvernements précédents. De sorte que, même si les services économiques du gouvernement avaient fonctionné jusqu'ici de manière impeccable, ils seraient désormais inadéquats ayant été édités pendant les années soixante en vue d'objectifs plus modestes.

Or ces services, et en particulier ceux du ministère de l'industrie et du commerce, étaient déjà insuffisants. Avec l'inévitable fardeau des bureaucraties publiques ou privées, on y trouve certes d'excellents techniciens, des administrateurs compétents. Mais ils sont trop peu nombreux et par conséquent débordés: le premier ministre a parlé d'un millier de dossiers traînant sur les tablettes. Et il convient de rappeler qu'au début de 1970, l'ancien ministre de l'industrie et du commerce avait décidé d'élargir le cadre de son ministère et d'y créer une centaine de nouveaux postes.

Ensuite, ces fonctionnaires, dont la plupart ont moins de dix ans de service, sont mal encadrés: ce sont moins les bons soldats que les bons capitaines qui sont rares. Enfin, le personnel n'a pas toujours la formation et l'expérience qu'il faut pour orienter et stimuler l'expansion des grands secteurs de l'économie privée au Québec: l'industrie manufacturière et les services commerciaux et industriels. On se demande, par exemple, ce qu'un bureau de recherches économiques à vocation générale vient faire dans ce ministère: c'est à l'office de planification qu'on devrait le trouver. En revanche, le ministère devrait comprendre un bureau de recherches en économie industrielle et commerciale.

Un début de solution

Toutes ces carences, les emprunts de cadres à l'entreprise privée pourraient commencer de les combler, et amorcer ainsi une valorisation durable du ministère de l'industrie et du commerce... à condition d'être temporaires et de s'insérer dans la filière normale de pareilles réformes, telle que nous l'avons esquissée plus haut. Or là-dessus, la déclaration du premier ministre est plutôt floue. Cela étonne, venant d'un homme politique qui a fait de l'efficacité le premier article de son credo et qui a vertement critiqué dans le passé, justement au nom de l'efficacité, l'apparition d'une "fonction publique parallèle" sous le gouvernement Bertrand.

M. Bourassa a beau avoir écarté

d'un revers de main la situation conflictuelle dans laquelle se trouvent certains des cadres empruntés aux entreprises, elle est des plus réelles, particulièrement dans un ministère qui a pour fonction, entre autres, d'accorder subventions et privilèges à ces entreprises.

Bref, l'initiative du gouvernement paraît justifiée à court terme, vue l'urgence de faire redémarrer l'économie québécoise; mais le ministre de l'industrie et du commerce devra en préciser au plus tôt les modalités, afin de dissiper toute équivoque. Et ceux, parmi ces cadres empruntés, dont les services paraissent indispensables au gouvernement devront être intégrés sans délais indus dans la fonction publique.

Claude LEMELIN

L'autre problème du taxi

Il aura fallu un mort, quelques émeutes, plusieurs manifestations pour qu'enfin soit réglé le problème du monopole de Murray Hill à la gare de Dorval. Les modalités de l'entente de principe qui est intervenue entre les gouvernements intéressés ne sont pas encore connues. On veut croire cependant que le nouveau régime qui sera proposé n'enlèvera pas d'une main ce qu'il donne de l'autre, et que sa mise en application ne donnera pas lieu à de nouvelles guérrilles.

Reste maintenant à trouver une solution à l'autre problème du taxi. Car il y en avait deux. Les adversaires de Murray Hill lui reprochaient également, en effet, de posséder à l'encontre d'un règlement municipal une flotte de taxis dans la métropole. Aborder cette question, c'est ouvrir tout le dossier de l'industrie du taxi, et c'est vraisemblablement ce que tente de faire le gouvernement Bourassa, avec une célérité et une vue d'ensemble du problème que les Montréalais ont rarement vues à Québec.

On sait que le projet de loi de Communauté urbaine de Montréal comportait une disposition permettant à ce gouvernement régional de réglementer l'industrie du taxi. Toutefois, par un tour de passe-passe resté inexpliqué, ce pouvoir avait été retiré du projet et le texte final approuvé par l'Assemblée nationale avait laissé dans le chaos cet important service à caractère public.

Peut-être était-ce mieux ainsi. Plutôt que de laisser aux tergiversations intermunicipales l'avenir du taxi, Québec pourra légiférer pour toutes les agglomérations importantes où cette industrie doit être relevée des conditions semi-féodales où elle végète depuis trop longtemps.

Les cathédrales de la détention

Les cathédrales de la détention

Moins chanceux que les chauffeurs de taxi, les prisonniers de Saint-Vincent-de-Paul ne peuvent lancer de cocktails Molotov ni organiser de manifestations pour saisir les autorités et leurs concitoyens des conditions de détention qui leur sont faites. Ils se contentent de se suicider.

Lundi, un neuvième détenu s'est ainsi enlevé la vie. La peine de mort a été abolie. Les pendaisons continuent cependant. Et rien ne laisse entrevoir la fin de cette misère.

Le 25 mai dernier, Le Devoir a publié le plaidoyer fait par la Ligue des droits de l'homme pour un régime de détention plus humain. On comprend que les autorités n'aient pu encore mettre en oeuvre le plan de rénovation sociale proposé par la Ligue. Il faut quand même en rappeler l'idée directrice.

Rien ne sera fait pour les détenus aussi longtemps que la qualité des services de détention n'aura pas radicalement changé. On croit rêver en entendant décrire les conditions matérielles des nouvelles prisons, le rose des tuiles succédant aux cauchemars des dernières années. Pourtant, les citoyens ne peuvent avoir la conscience en paix à si bon compte. Les nouveaux centres de détentions ont bénéficié aux constructeurs et aux vendeurs d'équipements, autant sinon plus qu'aux détenus.

C'est plutôt du côté des méthodes de direction, d'administration, d'organisation de la vie pénitentiaire que le plus gros des investissements auraient probablement dû être faits. Les conditions matérielles les plus enchanteuses, comme on en a construit à coût de millions dans l'éducation, ne produisent pas nécessairement un climat social humainement enrichissant, ainsi qu'il a été donné de le constater avec les révoltes étudiantes.

Aussi longtemps que la primauté n'aura pas été accordée, dans la réforme pénitentiaire, à la qualité de la vie individuelle et sociale des prisonniers, les cathédrales de la détention vont rester lugubres.

J.-C. LECLERC

LIBRE OPINION

Finis les folichons!

par CLAUDE FALARDEAU

La déconfiture de l'Union nationale a laissé des plaies purulentes dans ce parti. Les déclarations fracassantes du chef contesté Bertrand ont fait éclater au grand jour ce que tout le monde savait déjà. Ce que bien des gens ignorent toutefois, c'est qu'autant d'idéologies germaient dans les crânes des principaux lieutenants du parti agonisant de Maurice Duplessis.

Bertrand propose la voie du juste milieu (là où se tient trop souvent la médiocrité) d'une confédération repensée. Cardinal défend une façon d'indépendance dont les voix semblent encore assez vaporeuses. Quant à Beaulieu, candidat défait que les déclarations de Bertrand ont relancé à la une des journaux, il entrevoit l'annexion du Québec aux U. S. A. Espérons que c'est la dernière fois qu'il se distingue de cette façon.

Car l'annexion, cette idée saugrenue, relancée l'an dernier par l'humoriste Landry et que M. Beaulieu a pris au sérieux — présente quelques petits côtés moins reluisants.

Peut-être le niveau de vie augmenterait-il temporairement au Québec, avec l'annexion, mais l'important ce n'est pas le niveau de vie, mais bien le genre de vie.

Et pour M. Beaulieu qui ne semble pas très renseigné sur ce qui se passe aux U. S. A., voici quelques faits rappelés à sa mémoire.

Avec l'annexion, les Québécois seraient appelés à

participer à la guerre au Vietnam et le service militaire deviendrait obligatoire. En peu de temps, Montréal serait aux prises avec un problème racial. L'anglais et les Américains s'installent partout, les Québécois, devenus louisianais, verraient augmenter leur niveau de frustration déjà si élevé. Les Québécois, qui jouissent d'une renommée enviable à l'étranger, seraient classés "Américains" et verraient une agressivité nouvelle naître à leur égard (voyagez, M. Beaulieu, vous verrez). Enfin tous les autres problèmes étatsuniens (chômage, inflation, pollution, pégre, terrorisme, si violents là-bas, seraient-ils solutionnés par notre annexion? Qu'il soit permis d'en douter. Et ne vous méprenez pas, M. Beaulieu. Avant de parler d'annexion, dites bien à tout le monde qu'aux U. S. A., il n'y a pas de pensions de vieillesse, d'assurance hospitalisation, d'assurance maladie, etc... En un mot le monde des allocations sociales est impopulaire outre-Atlantique.

M. Beaulieu semble encore croire au mythe des grands pays, créateurs de prospérité et de haut niveau de vie. Encore là il y gagnerait à lire les statistiques publiées annuellement par les Nations-Unies.

M. Beaulieu sait-il qu'en Afrique Noire, le pays qui a le plus haut niveau de vie, est le Gabon, un des pays les moins peuplés. En Afrique blanche, au Mahgreb, le même cas: la Tunisie avec ses quatre millions d'habitants et son petit territoire surpasse et de loin tous ses voisins arabes. Même cas au Moyen-Orient pour le Liban.

En Europe, les pays aux niveaux de vie les plus élevés sont les pays scandinaves à faible population. La Suède, avec ses 7.500.000 habitants, devance et de beaucoup, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, les quatre Grands d'Europe. Bien mieux, chez les pays nordiques eux-mêmes, le premier en liste (toujours pour le niveau de vie) est l'Islande avec 200.000 de population.

M. Beaulieu sait-il que le pays qui a le niveau de vie le plus élevé au monde est le Koweït avec une population de 80.000?

M. Beaulieu sait-il que l'un des pays dont le niveau de vie est des plus bas est l'Inde, pays démocratique ayant une population de 450.000.000? Le niveau de vie entretient peu de relations avec l'étendue de la population.

Certes, M. Beaulieu, dans le parti dont vous êtes, la lecture n'est pas à l'honneur. Votre fondateur, Duplessis, se targuait de n'avoir jamais lu un livre depuis sa graduation. Mais de grâce, Duplessis est mort, et vous, renseignez-vous.

Finis les folichons!

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan. Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy. Directeur de l'information: Jean-François Lévesque. Trésorier: Arthur Lefebvre.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 6 9130 rue Balvin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

des idées

des événements

des hommes

Contre le "développement du sous-développement"

Les efforts des missions chrétiennes et de l'ONU en Haïti

par PHILIPPE MORISSE

● Français, M. Morisse est étudiant à l'université de Québec. Au cours d'un séjour de six semaines en Haïti durant les mois de juillet et août, il a recueilli divers témoignages sur les programmes de développement mis en œuvre par les missions et l'ONU. Les sous-titres sont du Devoir.

La république d'Haïti fait partie de ce que l'on appelle les pays du tiers monde. À ce titre, divers organismes travaillent à son développement, notamment les missions catholiques et protestantes, particulièrement nombreuses, et l'ONU, avec ses agences spécialisées.

On connaît la situation quelque peu spéciale de ce pays tant au point de vue politique qu'au point de vue du sous-développement. Haïti a l'un des niveaux de développement les plus bas au monde et il est modeste de dire que la situation politique a rendu la perspective d'avenir de ce pays extrêmement sombre.

Dans une communication au symposium sur la culture et le développement en Haïti, au mois de mai 1970, Gérard Pierre Charles, caractérisait "le développement du sous-développement" en Haïti par une diminution du produit national par capita, une évolution du commerce d'exportation qui "manifeste une dégénérescence notable"; par la restriction des capacités budgétaires et par la diminution du niveau de vie.

Un tel délabrement nécessite beaucoup de moyens, de prudence et de courage. Comment l'ONU, U. et ses projets de développement y parviendront-ils, si elle y parvient; et en dehors de cet organisme gigantesque, qu'apportent les missions chrétiennes et notamment celles que nous avons visitées?

Les missions chrétiennes

Nous avons rencontré le pasteur Alain Rocourt qui s'est occupé du projet de Jérémie pendant une dizaine d'années. Jérémie est une bourgade à l'extrême sud-ouest du pays. C'est par une campagne d'alphabétisation que tout débuta. On enseignait non pas le français, langue de l'élite haïtienne, mais le créole, langue de la masse. Il était dès lors plus facile de toucher les masses paysannes, donc de connaître les besoins réels de la population et ainsi de mieux comprendre la mentalité de ce peuple.

En 1964, un projet d'éducation et de développement fut mis sur pied avec l'aide d'experts. Par des rencontres avec les paysans, on s'est penché sur les problèmes agricoles et partant de là sur les problèmes d'éducation et de santé.

Selon le pasteur, ce projet n'est pas spécialement centré sur l'aspect "technique" du développement. Pour lui, l'action méthodiste ne distingue pas "entre

l'aspect pastoral pur et l'œuvre missionnaire en général". Il fallait envisager l'homme comme un tout, déclare-t-il encore.

Pendant ce temps, les missions catholiques restaient avec des espoirs d'évangélisation et sans autre préoccupation véritable. Depuis Vatican II, une minorité "avant-gardiste" de l'église catholique a rejoint l'optique protestante en ce qui concerne le développement.

"Envisager l'homme comme un tout". C'est aussi l'objectif des animateurs de la mission catholique de Laborde, près des Cayes, au sud-ouest du pays. A Laborde, l'Association fraternité Antilles (A.F.A.) agit sous l'impulsion et le dynamisme du père Ryo. Un jeune couple de belges, Jean et Colette Sprumont, qui viennent de passer trois ans dans le cadre du projet, nous ont fait part de leur expérience. Ils nous ont parlé de l'esprit dans lequel ils travaillaient.

Depuis des années, les communautés religieuses ont eu une certaine emprise sur le pays. Pour M. Sprumont, ces communautés religieuses ont trop appuyé leur action principale sur le plan spirituel et sans envisager des perspectives économiques rentables à long terme. Il en est résulté une attitude paternaliste. C'est donc sur des bases nouvelles qu'il a fallu repartir. Si les communautés doivent continuer d'exister, elles doivent s'intégrer à des projets d'éducation et de développement.

La chute des vocations de ces dernières années prouve que la réalité exigeait de nouvelles prises de position, voire des changements profonds.

Un moteur de développement

Pour les animateurs du projet de Laborde, le christianisme est un moteur de développement et s'il ne l'a pas été, s'il a même été un frein, ce n'est pas parce que la Bible va à l'encontre du développement mais que dans son interprétation l'on a fait des erreurs. "A ceux qui ne partagent pas notre foi nous disons: Considérez cette cathédrale, cette pastorale de développement comme un moteur pour un peuple qui se dit chrétien, comme pouvant jouer le rôle du Coran dans l'Islam, du livre rouge de Mao dans le marxisme chinois." Tel est la position des animateurs de Laborde.

Bien que ce peuple "se dise chrétien", il ne faut pas nier l'importance du culte vodou, qui absorbe certains aspects des religions catholiques et protestantes et qui reste une religion particulière en Haïti, fortement ancrée dans les milieux paysans.

Ce nouveau sang missionnaire, on le retrouve aussi dans un projet de développement des frères du Sacré-Coeur et des

sœurs Sainte-Croix: le C.R.U.D.E.M. (centre rural de développement de Milot). Milot est un village du nord-est du pays au sud du Cap Haïtien. Les objectifs du C.R.U.D.E.M. sont surtout centrés sur l'éducation, afin d'amener le paysan haïtien "à prendre conscience de son rôle primordial dans l'économie du pays par l'initiation au travail coopératif et la préparation de cadres".

Tout cela doit se faire par le biais de l'instruction des jeunes, l'apprentissage de métiers, l'animation sociale et la mise en route d'une ferme pilote qui, outre son aspect éducatif, permettra, grâce à sa production, de rembourser les investissements nécessaires au lancement du projet. Certains diront qu'il n'y a plus de travail d'évangélisation. D'autres répondront que l'on évangélise pas un homme "sous-développé", un pays sous-développé. Le gouvernement encourage cette initiative. Il ne peut en effet que l'encourager car il se sait bien incapable de financer de semblables initiatives.

Notons que le projet C.R.U.D.E.M. part sur les vestiges d'un projet antérieur, qui était américain. Il semble qu'une gestion incompétente l'ait fait précéder.

L'hôpital de l'île de la Tortue

Pour avoir une juste vue des relations entre le gouvernement et les missions, rappelons la situation du père Rioux. Le père Rioux est le fondateur d'un hôpital à l'île de la Tortue. Cet hôpital est maintenant parmi les meilleurs de la république. Cela n'a pas empêché le père Rioux de se faire expulser du pays. Toutefois l'œuvre entreprise ne manque pas de se perpétuer grâce à la présence de jeunes Français, Belges, Québécois. Outre la médecine, ceux-ci étendent leur action dans le domaine de l'éducation et de l'agriculture.

Désormais, il n'est plus question d'un retour en arrière car la population de l'île change sa mentalité. La tâche se poursuit inexorablement.

Ce qui fait croire à l'efficacité du projet C.R.U.D.E.M., c'est la lucidité de ses animateurs, qui ne se font pas trop d'illusions sur leur présence en Haïti. Il reste que le but suprême est l'entière prise en main du projet par les Haïtiens eux-mêmes.

Non-ingérence de l'ONU

L'ONU est suspendue au bon vouloir des gouvernements avec qui elle travaille. Dans ses statuts actuels, cet organisme n'impose aucune politique personnelle; au contraire, même s'il travaille à la mise en ordre des priorités de développement, le dernier mot reste aux différents gouvernements qui demandent sa collaboration. La non-ingérence dans les affaires politiques des pays, donne souvent à réfléchir, surtout dans le cas de la république d'Haïti.

Comment l'ONU, dans la limite de ses possibilités financières et politiques, arrive-t-elle à promouvoir le développement?

C'est le 10 juillet 1948 que la première mission de l'ONU, U. œuvre dans la république d'Haïti. Vingt-deux années d'action pour si peu, conclurent certains. Évitions un jugement expéditif et sans appel. Monsieur Franck Hartvelt, adjoint du représentant résident du Programme des Nations unies pour le Développement (P.N.U.D.) en Haïti, estime que "grâce aux erreurs et aux expériences de cette période, le programme actuel a été préparé et mis en exécution de façon réaliste et efficace".

Cependant, le réalisme et l'efficacité, aussi généraux qu'ils puissent être, se sont limités à quelque \$1.6 million (U.S.) qui finançaient le P.N.U.D. en 1969. Cet organisme est né de la fusion, au début de 1966, du programme d'assistance technique (P.E.A.T.) et du Fonds spécial des Nations unies. Le P.N.U.D. fait donc

appel aux agences spécialisées qui participent financièrement aux différents projets.

Par l'inventaire des ressources disponibles, par les données climatiques et géographiques, la répartition de la population, le revenu per capita, on peut établir l'ordre des priorités. Un facteur très important entre en ligne de compte pour le succès de l'opération; l'évaluation de la capacité d'absorption de l'aide fournie. C'est peut-être le plus difficile à déterminer.

Dès ce moment, les fonctionnaires locaux, en l'occurrence haïtiens, sont impliqués dans ce travail. Comme le dit M. Hartvelt: "L'action conjointe des techniciens nationaux et des experts des Nations unies dépend surtout de l'acceptation mutuelle des valeurs culturelles et humaines".

Renovation des infrastructures

Compte tenu de son budget, le P.N.U.D. travaille surtout en mettant à la disposition du gouvernement haïtien des experts internationaux en plus d'aider à différents projets agricoles. Ces experts s'attaquent à la rénovation des infrastructures. Ils organisent l'électrification du pays rendue possible par l'achèvement du barrage de Péligre; mettent sur pied une compagnie de navigation pour le cabotage, enfin une compagnie canadienne, T.E.L.E.C.O. travaille à la remise en ordre du réseau de communications, un expert veillant à la bonne exécution du contrat passé avec le gouvernement.

Les communications en Haïti sont dans un état lamentable. Les routes sont particulièrement en mauvais état, surtout à la saison des pluies et restent sans entretien. Les quelques DC-3 de la Compagnie Haïtienne de transport aérien, lorsqu'ils ne sont pas en panne, arrivent péniblement à faire la liaison entre les aéroports les plus importants. Seul le port de Port-au-Prince est accessible aux gros cargos.

Succès sanitaire

Sur le plan sanitaire, l'action du P.N.U.D. et des agences est spectaculaire en ce qui concerne l'éradication du pian et de la malaria. Il y a trente ans, 50% de la population avait le pian. La malaria s'étendait sur toutes les plaines du pays. Ces deux maladies étaient une grave hypothèque sur le pays, puisqu'il y avait un absentéisme très prononcé dans toute la population. À l'heure actuelle on a pratiquement réussi l'éradication du pian: 30 à 40 cas dénoncés par an. Quant à la malaria, une organisation quasi-militaire, le S.N.E.M. (service national d'éradication de la malaria), a été mis sur pied pour la réduire dans un rapport de 100 pour 1. Le S.N.E.M., dans lequel l'O.M.S., l'U.N.I.C.E.F. et le gouvernement haïtien ont une participation financière, reste vigilant car la moindre négligence pourrait provoquer un retour en force de la malaria.

Les causes de mortalité ne sont pas effacées pour autant et quatre importants subsistent: le tétanos ombilical, les diarrhées infantiles, la tuberculose et la malnutrition. Celles-ci ne peuvent pas être combattues de la même manière que le pian ou la malaria, car c'est avant tout un problème d'éducation. "C'est le problème même du sous-développement", déclare le docteur Dresse, représentant résident du P.N.U.D. en Haïti. Il est aussi le représentant de l'O.M.S. dans ce même pays.

Recul dans l'éducation

L'éducation est un problème crucial et même si un expert travaille à la mise au point de trois écoles normales, la situation empire. L'écart se creuse de plus en plus entre l'éducation urbaine et l'éducation rurale. Dans les zones rurales, un enfant sur douze serait scolarisé. Le taux était de un sur sept il y a douze ans, selon M. François Lator-



Le marché à Port-au-Prince, capitale de Haïti

tue, chiffres donnés dans une communication au symposium à l'université de Montréal. L'éducation est bien incapable de donner une formation quelconque à la main-d'œuvre haïtienne, en chômage perpétuel.

Le salaire de un dollar par jour, soit cinq gourdes, est un salaire recherché par les travailleurs en Haïti. Dans une usine de chaussures qui exporte des bottes d'hiver en Amérique du Nord (60.000 paires au Canada), ces bottes sont vendues à l'exportation entre \$4 et \$6 la paire. Elles sont revendues \$18 et plus...

Même si Haïti a des possibilités d'industrialisation, la nature de cette industrialisation, qui repose sur des capitaux étrangers en majorité, va creuser l'écart entre le pouvoir d'achat urbain et le pouvoir d'achat rural en plus de creuser l'écart entre les pays et les organismes investisseurs et l'économie haïtienne. Ce danger peut être réduit en donnant une aide multilatérale. Pour l'instant, les ententes bilatérales ont toujours prévalu dans les pays sous-développés.

Les travailleurs haïtiens, réussissant à peine à faire vivre leur famille toujours nombreuses, ne peuvent épargner. Le marché du travail est largement saturé et en plus du chômage chronique qui sévit, 40.000 individus par an s'ajoutent à la masse des travailleurs et des chômeurs. Plus ou moins clandestinement, les Haïtiens partent à l'étranger pour travailler comme le font les habitants de Port-de-Paix qui ont tous un ami ou un parent qui travaille ou a travaillé à Nassau. Mais l'exportation de main-d'œuvre reste marginale.

Le P.N.U.D. s'attaque aussi aux problèmes agricoles. Deux projets, l'un dans la région des Cayes et l'autre à Port-de-Paix travaillent à la revalorisation du pays. Nouvelles formes de cultures, accroissement de la productivité (on a prouvé que la production pouvait s'accroître de 200% à 400%), vulgarisation agricole, stages de formation pour les paysans, irrigation, tel sont les aspects principaux de ces deux projets qui profitent d'une aide technique et financière du programme alimentaire mondial (P.A.M.) et de la F.A.O.

L'érosion

Cependant les montagnes "glissent" à la mer. L'érosion est un fléau qui est difficile à contrer. Des efforts méritoires ont été faits dans ce sens par le P.N.U.D.

D'autre part, la poussée démographique, peu contrôlée (la population totale serait d'un peu plus de 5 millions d'habitants aujourd'hui, elle était un peu supérieure à 3 millions en 1950) pose des problèmes insolubles au paysan haïtien: nourrir une famille toujours plus

grande avec une terre toujours moins productive.

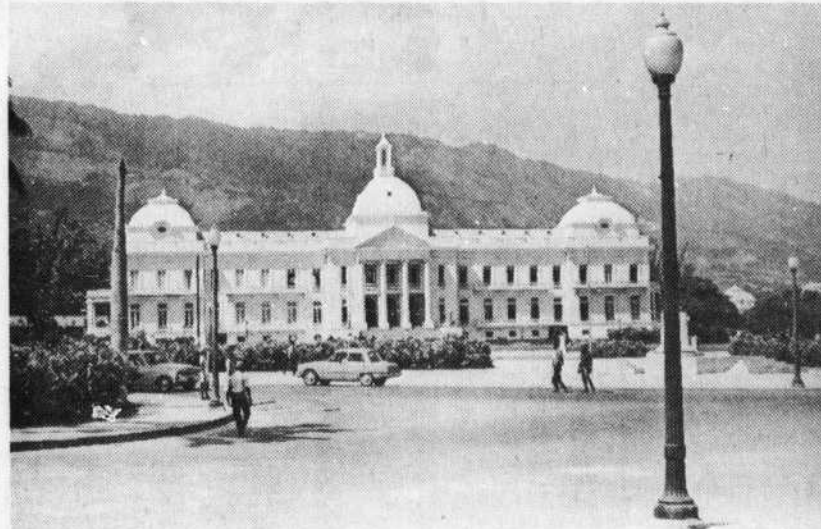
On voit en ce moment une nouvelle panacée dans l'essor du tourisme. S'il y a des possibilités énormes dans ce domaine, il reste que les investisseurs étrangers, canadiens-français notamment, n'y verront là qu'un moyen de plus de "faire de l'argent" et il est à prévoir que l'apport des profits qu'entraînerait cette activité ne comblerait probablement pas le déficit du bilan économique du pays. Le tourisme risque de profiter à certaines catégories sociales, petite et haute bourgeoisie locale, accentuant d'autant le clivage social, déjà si marqué. Pour qu'il en soit autrement, une réglementation ferme serait mise sur pied. Et dans ce cas elle pourrait bien refroidir les investisseurs étrangers.

Devant ce tableau peu réjouissant et pourtant succinct de la situation, il est difficile d'accuser l'ONU, de ne pas être efficace et trop bureaucratique, critiques usées depuis longtemps. Toutefois il en est de constructives. La majorité des experts font des séjours de deux ou trois ans pour la majorité d'entre eux, ce qui est assez court par rapport à l'ampleur de la tâche, compte tenu du temps d'adaptation qui réduit d'autant la valeur réelle du travail. D'un autre côté, il y a des missionnaires, des religieux, qui sont depuis vingt ans et plus en Haïti et qui n'ont encore rien compris. Malgré tout, la valeur de l'engagement de l'expert devrait être approfondie pour avoir une portée déterminante dans le succès des différents projets.

Le docteur Dresse estime que si l'ONU, "n'est pas plus efficace qu'elle n'est", c'est parce que les membres des Nations unies ne sont eux-mêmes, dans leur propre administration, pas tellement efficaces" et de plus "l'efficacité de cette grosse bureaucratie peut se comparer favorablement à l'efficacité de l'importe quelle autre bureaucratie, de caractère public ou privé".

L'action de l'ONU, va dans plusieurs directions et à des niveaux différents. On n'associe pas de la même manière la population dans l'équipement électrique du pays, problème de techniciens avant tout, que dans la vulgarisation agricole simple, problème nécessitant des contacts permanents avec les paysans. Il en est de même pour la préparation d'un programme de planification économique et sociale, qui nécessite la présence d'experts. C'est ce qu'a laissé entendre M. Hartvelt.

L'ONU, peut être plus efficace avec plus de moyens. Mais comment oser parler encore de développement lorsque les États membres des Nations unies dépensent 360 fois plus pour l'armement et les affaires militaires que pour le développement?



La résidence du président Duvalier à Port-au-Prince

lettres au DEVOIR

Les semeurs de zizanie

L'"establishment" anglophone du Québec n'a pas ménagé le Parti québécois au cours de la dernière campagne électorale: le PQ a été littéralement couvert d'ordures. C'est facile à expliquer. L'"establishment" anglophone (environ 40 familles ou 200 individus) se perçoit lui-même comme un groupe social favorisé au Québec. Le PQ veut détruire cet "establishment" anglophone afin que le pouvoir réel passe à une majorité de francophones. C'est bien une majorité et non "la" majorité, car l'élite de cette majorité (élite, c'est une traduction française de "establishment") ne se perçoit pas comme un groupe social et consent volontiers, semble-t-il, à se détruire elle-même au profit de l'"establishment". C'est difficile à expliquer: bravo! nous n'avons pas besoin, des anglophones pour être ridicules, mangons-nous les uns les autres.

Le PQ et l'"establishment" constituent deux forces opposées et de forces inégales. L'"establishment" est plus puissant que le PQ. La raison du plus fort dit que le PQ disparaîtra. Un système qui admet la raison du plus fort est un système fondé sur l'injustice et, par conséquent, opposé à la liberté humaine. Les hommes libres et qui veulent le rester recherchent donc un système juste. Bravo à ceux qui souhaitent la disparition du PQ: nous n'avons pas besoin des anglophones pour être ridicules, mangons-nous les uns les autres.

Au Québec, l'existence du PQ contribue à une plus grande justice du système social. "Affaiblir le PQ" implique "renforcer l'establishment". Le devoir de tout homme libre est de s'opposer ou de résister à la raison du plus fort et au Québec, cela veut dire: encourager le PQ et les forces de même nature. Il ne faut pas compter sur

les anglophones pour favoriser l'existence du PQ car ils sont eux-mêmes sous la tutelle de l'"establishment". Peut-on compter sur l'élite francophone? Normalement oui mais des propos indécentes comme ceux d'un Michel Roy sur René Lévesque et le PQ confirment encore la division interne de cette élite face à la force et à l'unité de l'"establishment". En effet, les semeurs de zizanie ne manquent pas chez nous: bravo nous n'avons pas besoin des anglophones pour être ridicules.

On ne construit pas la démocratie sur la raison du plus fort. L'équilibre des forces permettrait un climat propice au respect mutuel. On pourrait alors espérer la fin du double règne de l'"establishment" et de l'élite pour accéder à la libération progressive du peuple. Mais si l'"establishment" continuait d'écraser les autres forces, le régime de terreur qui en résulterait

détruirait la démocratie "si chère, croirait-on, à ces inconscients qui crachent sur le PQ". Les francophones conscients des réalités de la vie encouragent ou du moins respectent le PQ (et son chef) même s'il est agressif contre l'"establishment" et justement parce qu'il l'est. Bravo, inconscients qui crachent sur le PQ! Nous n'avons pas besoin des anglophones pour être ridicules.

Vous savez... le ridicule tue. Les démographes prévoient au Québec la disparition des francophones comme force politique dans les trente prochaines années. Les francophones devront alors s'assimiler au plus vite car n'ayant plus de force il sera plus facile aux anglophones de les défavoriser et de les exploiter. Ceux qui aiment la liberté devront chercher ailleurs.

Serge MARENGO
Sherbrooke, 28-8-70

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Registraire rappelle aux étudiants que l'entrée se fera pour les nouveaux le 8 septembre et que les cours débuteront dans les Facultés et écoles le 9.

LA LIBRAIRIE FIDES

sera ouverte

SAMEDI LE 5 SEPTEMBRE 1970

toute la journée

Invitation cordiale aux étudiants et aux éducateurs

FIDES

245 est, boul. Dorchester
Montréal, *861-9621
Métro: Champ-de-Mars

VIENT DE PARAÎTRE...

AUX ÉDITIONS DU JOUR

CHASSE ET GIBIER DU QUÉBEC

par GREG GUARDO et RAYMOND BERGERON

- Enfin, le manuel complet du chasseur québécois.
- Bien documenté, à la portée de tous. 400 pages, plus de 100 illustrations.

En vente partout à \$5.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

J

ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert

La conférence sur les politiques culturelles

La participation Ottawa-provinces a retenu l'attention

de notre envoyée spéciale, Paquerette Villeneuve

VENISE — La conférence intergouvernementale de l'Unesco sur les aspects institutionnels, économiques et financiers des politiques culturelles, qui a pris fin mercredi à Venise, a été marquée par une participation aussi importante qu'active de la part du Canada.

Le discours de M. Gérard Pelletier, prononcé en séance plénière, au début de la conférence n'a pas été la seule participation canadienne aux débats.

Après avoir pu sa part entretenu les participants aux travaux de la seconde commission des activités culturelles au ministère qu'il dirige, M. François Cloutier, ministre des affaires culturelles du Québec et vice-président de la délégation canadienne, a suggéré que l'Unesco "pourrait peut-être étudier la possibilité de constituer des équipes multi-nationales chargées d'établir une espèce de corps de doctrine dans le domaine de la formation d'administrateurs culturels, tout en s'intéressant à l'identification des mécanismes propres à promouvoir la création".

Le ministre québécois a surtout mis l'accent sur la formation des animateurs culturels. M. Cloutier s'est fait remarquer par sa très grande aisance. En

effet, les hauts postes de responsabilité qu'il a occupés jusqu'à sa nomination, dont celui de directeur de l'Organisation mondiale de la santé mentale à Genève, l'ont rendu très familier avec l'atmosphère des rencontres internationales.

Le délégué de l'Ontario, M. Robert Welch, homme qui allie le bon sens à l'ouverture d'esprit, a fait une intervention très remarquée. Il a été le seul à rappeler à l'assemblée l'existence de cette culture des jeunes, soit le phénomène de la musique Pop. Le fossé des générations, rarement mentionné mais présent à l'esprit de tous, n'a pas été décrit par M. Welch comme un obstacle, mais comme une expression spontanée sur laquelle il importe de se pencher avec respect. D'autre part, lors de son retour en Ontario, M. Welch présentera à son gouvernement la proposition faite par le Dr Cloutier d'un échange de fonctionnaires entre les deux provinces au niveau des services culturels.

M. Pelletier est intervenu une seconde fois au cours de la conférence. Dans une des séances de la deuxième commission, il a attiré l'attention des délégués sur le fait suivant: "Il se dégage d'un nombre considérable de résolutions

un ensemble de suggestions qui ont toutes un point commun: celui du développement culturel entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Cette distinction entre pays prête d'ailleurs à confusion..."

"Je rentre d'un voyage en Tunisie où j'ai été très impressionné par les réussites de décentralisation et de théâtre populaire. A Monastir, nous avons assisté à la représentation, gratuite et destinée à un public populaire, d'une pièce du 9e siècle modernisée avec beaucoup d'esprit".

Il y avait, a précisé M. Pelletier des spectateurs jusque sur les créneaux de la vieille forteresse!

La délégation canadienne a soutenu les projets d'amendement suivants soumis par la Finlande concernant la liberté de création artistique: "L'Unesco invite les Etats membres à encourager les autorités responsables à poursuivre, sans toucher à la liberté d'expression des artistes créateurs, la diffusion de films et de programmes de télévision respectant et soutenant les principes éducatifs et moraux auxquels l'Unesco souscrit".

Le texte original, proposé par la délégation soviétique, qui demande, dans un

esprit plus dirigiste, à l'Unesco d'inviter les Etats-membres à veiller à ce que, sans toucher à la liberté d'expression des artistes créateurs le contenu des films et de programmes de télévision respecte les principes moraux et éducatifs généralement acceptés, etc."

"Nous voulons encourager le bien plutôt que de prévenir le mal", a dit David Bartlett, commissaire canadien permanent de l'Unesco.

Toutefois, le travail de la délégation canadienne a été d'une façon générale très efficace.

Le projet de résolution présenté par M. Pelletier selon lequel le Canada, constatant que "de nombreux Etats-membres à l'intérieur de leurs frontières, comprennent des communautés culturelles et linguistiques diverses, contribuant à l'enrichissement de leur vie nationale, a recommandé que l'Unesco favorise entre ses Etats-membres, l'échange de conclusions de leurs expériences et de leurs recherches dans ce domaine, par tous les moyens appropriés, y compris la convocation d'une conférence internationale" a été repris quasi dans les termes originaux dans le rapport général. Seul un pays africain a demandé une rectification, il a sou-

haité dans la phrase suivante: "communauté culturelle et linguistique contribuant à l'enrichissement de la vie nationale" remplacer le terme contribuant, qui lui semble trop optimiste, par l'expression "pouvant contribuer".

Dans une conversation privée, le secrétaire d'Etat se déclarait très satisfait de la réponse générale des Canadiens à la culture. "Non seulement les grandes agglomérations mais aussi les petites villes bougent, a-t-il dit. Un seul exemple: la municipalité de Dryden (Ontario) qui, à la suite du récent discours du ministre aux Communes, lui a demandé de venir adresser la parole à ses administrés. Sur les 7,000 habitants que compte Dryden, plus de 1,000 sont venus discuter du programme culturel à l'adopter."

Impressions des membres de la délégation

Bien qu'ils aient été fort attentifs au déroulement des débats et qu'ils aient, chacun pour sa part, participé à leur aspect technique, les membres de la délégation canadienne ne sont pas tous intervenus sur le fond.

Ils n'en sont pas moins sortis satisfaits et enrichis de cette confrontation internationale. M. Guy Frégault, vice-ministre n'y retrouvait peut-être pas les vives passions de Niamey mais, en tant qu'homme de culture, il était de toute évidence dans son élément.

M. Timmons, directeur du département de l'éducation des adultes de la Nouvelle-Ecosse, y trouvait une confrontation extrêmement stimulante en plus de l'émotion qu'il avait éprouvée à découvrir Venise. M. Holowach, secrétaire provincial du Manitoba, a fait de même et M. Tovell, nouveau directeur des affaires culturelles du ministère des affaires étrangères, prenait un départ enthousiaste dans ses nouvelles fonctions.

Quant à M. Chalouit, représentant du ministère des affaires intergouvernementales du Québec, il était là plutôt à titre d'observateur de la façon dont se déroulaient les relations entre les provinces et le fédéral. Il a néanmoins assisté assidûment à toutes les séances. Il est même revenu à Venise après que M. Cloutier eut quitté la conférence pour assister aux fêtes de Brouage, en France.

Le dernier mot sur l'heureux esprit qui a régné lors de cette réunion à Venise revient au sous-secrétaire d'Etat, M. Jules Léger, ancien ambassadeur du Canada à Paris: "C'est grâce à la fin de la guerre froide qu'une telle coopération internationale sur le plan culturel a été possible".

Et M. René Garneau, nouvel ambas-

sadeur du Canada auprès de l'Unesco, se réjouit d'arriver à l'organisme international au moment où celui-ci se tourne résolument vers la culture.

Exceptionnels et adultes

Les rapports restent "à l'étude"

Le ministère de l'éducation n'a pas l'intention de donner suite dans l'immédiat au récent rapport du Conseil supérieur de l'éducation qui dénonçait l'incurie du ministère relativement à l'enfance exceptionnelle.

Québec hésiterait aussi à se lancer sans plus de réflexion dans la généralisation accélérée des cours télévisés pour adultes à la grandeur de la province, contrairement aux recommandations pressantes du "comité d'implantation" que le précédent gouvernement avait chargé d'étudier cette question et de proposer un plan d'action.

Le rapport rendu publiques mardi dernier les grandes lignes de ce volumineux rapport mais des sources fiables signalent que le ministère n'a aucunement l'intention de répandre davantage ce rapport qui reste présentement "à l'étude" tout comme celui du Conseil supérieur.

Ces décisions auraient été prises lors d'une revue générale des problèmes actuels en éducation qui s'est tenue il y a quelques jours à Montmorency.

A cette occasion, plusieurs hauts fonctionnaires auraient trouvé que le SYMA (système multi-média pour les adultes du Québec) ne constitue pas encore un projet suffisamment précis sur le plan technique pour être mis en oeuvre sans délai. L'expérience acquise au coût de quatre millions de dollars lors de l'opération TEVEK ne serait pas suffisante, pour aller de l'avant.

Le rapport vigoureux du conseil supérieur de l'éducation aurait aussi été écarté pour des raisons similaires, a-t-on appris de bonne source: certains chiffres cités dans ce rapport ne seraient pas tout à fait exacts puisqu'ils datent de deux ou trois ans. Or, pense le ministère, les progrès notables réalisés depuis lors modifieraient considérablement la situation.

La pollution de l'air au premier rang des causes de morbidité et d'invalidité

QUEBEC (PC) — "La pollution de l'air et sa relation avec les maladies respiratoires, au premier rang de toutes les causes de morbidité et d'invalidité au Canada, est de toutes les formes de contamination du milieu, la plus dangereuse et celle qui se prête le moins à des contrôles rigoureux".

C'est ce qu'affirme le volume IV de la commission Castonguay-Nepveu, rendu public hier.

Des statistiques citées par la commission indiquent, par exemple, qu'à Montréal, les gaz d'échappement des véhicules, les quelque 500 tonnes d'hydrocarbure et d'autres agents polluants émis annuellement par les raffineries de l'est de l'île comptent parmi les sources importantes de contamination du milieu.

La Commission souligne que le Québec connaît à des degrés divers les mêmes problèmes que les autres pays industrialisés et que le milieu dans lequel nous vivons se contamine et se détériore de plus en plus.

"Malheureusement, l'étude des pro-

blèmes reliés à la contamination du milieu et aux difficultés soulevées par les grandes concentrations urbaines est nettement insuffisante chez nous", dit la commission.

Dans une description qu'elle juge incomplète, faut de données suffisantes, la commission estime qu'en plus de la pollution bactérienne, la pollution chimique et les problèmes de santé liés à l'urbanisation dépassent les objectifs strictement sanitaires et mettent en péril les loisirs, les services sociaux, l'esthétique et le milieu du travail.

La commission traite aussi de la pollution de l'eau par les agents chimiques et de la présence dans l'eau de déchets tels que le pétrole, le mazout et les effluents industriels.

La pollution des eaux affecte surtout les régions densément peuplées et industrialisées. La commission retrace trois sources: les déchets industriels, les égouts domestiques et

commerciaux, les déchets agricoles.

"Le réseau québécois de centrales d'épuration des eaux usées, d'origine domestique, se trouve dans un état d'infériorité par rapport à celui de l'Ontario. Il faut réaliser que nos ressources en eau potable sont loin d'être inépuisables à long terme et qu'il importe de considérer l'usage, souvent

abusif, des pesticides qui créent un problème nouveau".

Enfin, note la commission, l'activité humaine engendre d'autres types de pollution tout aussi dommageables à long terme, dont l'accumulation des déchets qui cause un problème impérieux, la pollution des sols, la radioactivité et la pollution sonore.

Il sera question de "câble" à la conférence constitutionnelle

QUEBEC (par P.O.N.) — La diffusion d'émissions de télévision par câble, est un domaine qui est "clairement" de juridiction provinciale et fera l'objet de négociations avec le gouvernement d'Ottawa, au cours de conférences fédérales-provinciales subséquentes.

C'est ce que déclarait hier, au cours d'une conférence de presse, le premier

ministre du Québec M. Robert Bourassa, qui a toutefois émis l'avis que cette question ne devrait pas faire l'objet d'un conflit entre les deux niveaux de gouvernement. Il a précisé que son gouvernement est entièrement d'accord avec la politique énoncée, il y a quelque jours, par le ministre des communications, M. Jean-Paul L'Allier.

Les Antipropos

de Jean Lévesque

Rose pâle et bleu délavé?



Le chef du parti conservateur fédéral canadien est accueilli dans l'Ouest par un article du Star-Phoenix de Saskatoon, voulant qu'une rencontre secrète des conservateurs ontariens ait proposé la démission de M. Stanfield de son poste de leader du parti. Par ailleurs, c'est un secret de polichinelle que de larges factions conservatrices sont demeurées mécontentes du choix de l'actuel chef du parti au congrès de leadership à Toronto. C'est là deux éléments suffisants pour rendre le voyage de M. Stanfield dans l'Ouest à tout le moins inconfortable. Dès lors, au lieu de pouvoir profiter de ce déplacement pour se faire du capital politique, M. Stanfield et les grands du parti doivent, sur leur chemin, démentir ces rumeurs et faire semblant de ne point voir le mécontentement.

En rouvrant le dossier conservateur, les chiffres nous rappellent que ce parti a soixante-douze députés aux Communes fédérales. On ne le dirait vraiment pas, en observant la vie politique canadienne. Au niveau fédéral, en face de l'équipe Trudeau, y a-t-il une opposition? Il est apparemment que la position des libéraux fédéraux est des plus confortables à l'heure présente car ils ne trouvent aucune consistance nombreuse devant eux. Les Conservateurs sont divisés et faibles, malgré leur nombre; seuls quelques travaux sérieux néo-démocrates retardent un peu la marche de la "souvent insolente machine libérale, ainsi que quelques hola! couaouettistes intermittents. Pourtant, ne serait-ce que parce que notre système parlementaire repose sur le bi-partisme, il faudrait bien une forte opposition. Et elle aurait, ma foi, du travail assez facile, ce nous semble...

Au lieu de cela, les Conservateurs patagent dans des timidités compréhensibles mais inexcusables. Des timidités qui ont leur cause dans la nature même du Canada. Ce pays est fondé sur des assises artificielles, qu'on le veuille ou pas. Les intérêts régionaux sont à la fois très divers et surtout non-complémentaires. Les idéaux nationaux sont presque inexistantes, si ce n'est que, dans l'ensemble, il faille le plus possible profiter de la richesse du voisin. Ajoutons à ces ingrédients des barrières naturelles redoutables et le fait qu'une nation semble refuser de reconnaître l'existence de l'autre, et il y a de quoi se mettre martel en tête pour un parti politique qui veut être pan-canadien.

D'autres ont trouvé des moyens pour pallier le problème: ils effleurent le fond des choses, résolvent, souvent avec habileté, les problèmes immédiats, ne dérangent pas l'ordre établi, ménagent les susceptibilités de tout un chacun, surtout des plus forts, et recouvrent le tout de jolies fleurs multicolores qui font se pâmer les belles électriques d'hier et de demain. M. Stanfield est d'une autre trempe. Sobre, avec un sens naturel des responsabilités et du raisonnable, il étudie, connaît l'art d'attendre et celui des compromis. Mais voilà, pendant ce temps, les mois passent, et le parti conservateur canadien est loin d'être à la hauteur, aux Communes. Par ses déchéments internes, par ses hésitations, ce parti ressemble peut-être plus au pays tout entier qu'il n'en a l'air. Il n'a pas trouvé LA formule qui rallierait derrière lui hommes et groupements désireux de s'accrocher à une étoile canadienne. Et enfin, parmi ses problèmes, le plus grave, non seulement pour lui-même mais pour tout le pays, c'est peut-être qu'il se trouve devant un gouvernement plus conservateur et beaucoup plus à droite que lui.

A M. Stanfield et à son équipe, plusieurs voies seraient quand même ouvertes. Le président de l'association conservatrice du Québec, M. Alie, en a esquissée une qui aiderait au salut du parti et du pays tout à la fois: celle de la décentralisation politique au Canada.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

Selon un banquier franco-australien

Ottawa pourrait profiter davantage du commerce avec Canberra

par Robert Guy Scully

La situation commerciale entre le Canada et l'Australie, surtout du point de vue canadien, est loin d'être idéale. C'est là une des prémisses qui sous-tendaient l'exposé de M. Louis Jalabert, directeur des agences de la Banque nationale de Paris en Australie, conférencier d'honneur invité de la Chambre de Commerce française au Canada (CCFC). Le banquier franco-australien, ex-résident au Québec et ex-président de la CCFC, a no-

tamment fait hier le point sur l'état de la balance commerciale canado-australienne, apparemment favorable mais en réalité insuffisante. En effet, cette balance favorise présentement le Canada puisqu'il exporte pour \$163 millions de marchandises en Australie, n'y achetant que \$100 millions. Et qui plus est, "le Canada espère bien avec quelques chances de succès, exporter en Australie au cours des deux prochaines années, des réac-

teurs nucléaires qui pourraient lui valoir un accroissement, sur deux ans, de quelque \$100 millions de ses exportations".

Cette perspective optimiste n'a cependant pas empêché le conférencier de poursuivre dans les termes suivants: "Les chiffres que je viens de citer (sur les relations commerciales canado-australiennes) n'ont rien, il s'en faut, de très brillant". Selon le conseiller commercial canadien en Australie,

les investissements canadiens dans ce pays ne seraient que de l'ordre de \$300 à \$400 millions. Pourtant ce pays, en réalité un continent, dont le produit national brut se chiffre à 25 milliards de dollars, fait preuve de la progression économique (en seconde place derrière le Japon) la plus forte du monde. De plus, les apports de capitaux étrangers en Australie ont été l'an dernier de un milliard 148 millions et devraient, d'ici dix ans, atteindre les trois milliards et demi annuellement. Grâce à cette comparaison statistique, M. Jalabert a pu démontrer jusqu'à quel point la participation canadienne à cette économie expansive est relativement faible.

Pourtant, plusieurs facteurs, selon l'ex-président de la CCFC, militeraient en faveur d'une telle participation. Pour des raisons géographiques et historiques (apparentées à l'évolution du Commonwealth), dit-il, "les Canadiens, beaucoup plus que les Français, ont toutes les chances du monde de se sentir chez eux en Australie et de pouvoir y faire de fructueux investissements". Or, justement, "les Canadiens, pas plus que les Français, n'ont réellement pris conscience de ce qu'est l'Australie".

Précisant toutefois que malgré les apparences immédiates, la vraie richesse potentielle de ce pays se retrouve dans son sous-sol, le banquier a alors dressé la liste des initiatives canadiennes intéressantes dans le domaine minier australien: la présence canadienne la plus impressionnante serait assurée par la société Alcan, qui emploie près de 2,000 ouvriers australiens; parmi les autres corporations les plus connues citons la Noranda, l'Asbestos et l'International Nickel; plus d'une vingtaine figurent au tableau fourni par M. Jalabert. Une seule banque canadienne, la Banque de Montréal, possède des intérêts importants dans cette partie du monde.

S'adressant à un auditoire mi-français, mi-canadien, le conférencier a ensuite doublé cet exposé d'un schéma des opérations françaises en Australie, avec des recommandations correspondantes. On remarque d'ailleurs la présence de nombreuses personnalités du monde des affaires canadien et "franco-canadien": les présidents de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale, MM. Louis Hébert et Léo Lavoie, le président de la CCFC, M. LeGodec, le consul général de France au Canada, M. Etienne Coidan, etc.

Le SJM aborde le problème du pigisme à Dernière Heure

Créer des postes syndiqués à Dernière Heure ou syndiquer les pigistes qui collaborent à cet hebdomadaire.

C'est la solution que propose le Syndicat des journalistes de Montréal à la direction de Dernière Heure (journaux

Trans-Canada) pour régler le problème des pigistes à ce journal du dimanche. Le journal est actuellement rédigé par une quinzaine de pigistes, et le SJM ne représente qu'un seul syndiqué dans cette section, un photographe.

Le syndicat reproche à la direction de n'utiliser que du personnel à la pige alors que le journal pourrait être fait par des employés réguliers commandant des salaires plus importants que ceux versés aux collaborateurs à la pige.

La compagnie rejette les propositions du SJM, sans pour autant clore la discussion qui, selon le syndicat, traîne en longueur parce que le véritable interlocuteur de la société, M. Jacques Francoeur, président des journaux Trans-Canada, est absent des délibérations et refuse de rencontrer le syndicat.

Pourtant M. Francoeur a déjà fait savoir au président du SJM, M. Maurice Giroux, que dans toutes questions de relations industrielles les représentants de la compagnie étaient MM. Leduc et Gagnon président et secrétaire-trésorier du journal, et que par conséquent sa présence n'était pas nécessaire aux réunions entre la direction du journal et le Syndicat des journalistes de Montréal.

Le syndicat a déjà émis des directives auprès de ses membres afin que ceux-ci, au moins, respectent la convention collective de Dernière Heure. Un membre du SJM a été suspendu du syndicat pour une période de six mois à la suite de ces directives.

La compagnie maintient que la convention collective actuellement en vigueur traite justement de la question des pigistes et prévoit l'arbitrage obligatoire de tout grief résultant d'une prétendue violation de la convention. La compagnie ajoute qu'elle a respecté intégralement la convention intervenue entre elle et le syndicat et qu'elle demeure prête à soumettre tout grief à un juge pour décision finale.

Déjà, des griefs ont été logés contre la direction du journal par le SJM, en mars et en avril de cette année, mais la procédure étant longue, les deux griefs n'ont pas encore été entendus.

Les compactes de Chrysler en vente à compter du 15 sept.

Les détaillants et vendeurs des voitures Chrysler ont été avisés par la compagnie que les modèles compactes devraient être mis en vente à compter du 15 septembre prochain. Chrysler Corp. a en effet décidé de ne pas procéder à la mise en vente de ses modèles habituels et de ses modèles par les compactes de Chrysler "normales" de Chrysler ne seront mises en vente que le 6 octobre prochain. Le vice-président de Chrysler, M. E. A. Cafiero a déclaré de plus que le degré de pénétration du marché par les compactes de Chrysler s'était accru régulièrement au cours de chacun des six derniers mois, les succès les plus marqués provenant des modèles Dart et Valiant. Chrysler a annoncé qu'elle introduit deux nouveaux modèles en janvier prochain, soit la Plymouth Cricket et la Dodge Colt. Ces deux voitures seront également du type compact.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
PARÉ, Raymond pour le bénéfice de: lui-même	2490 est Mont-Royal Montréal	Taverne
Transfert de: PARÉ, Daniel pour le bénéfice de: lui-même.		
PLANTE, Théodore "Provisions Notre-Dame Inc."	1340, Notre-Dame Lochine	Épicerie
MARABILE, Antonio "Marché Grégoire Inc"	6400, Boul. Monk Montréal	Épicerie
FOISY, Réal pour le bénéfice de: lui-même	6541, des Écorces Montréal	Épicerie
Transfert de: OUIMET, Mme Juliette Lévesque pour le bénéfice de: elle-même.		
LANTHIER, Maurice pour le bénéfice de: lui-même	5806 Haldley Montréal	Épicerie
Transfert de: LANTHIER, Adélard pour le bénéfice de: lui-même.		
BISSONNETTE, Jacques pour le bénéfice de: lui-même	1281 Amherst Montréal	Épicerie
"Marché Jacques Bissonnette Inc." Transfert à la Cie de: BISSONNETTE, Jacques pour le bénéfice de: lui-même.		
LEGAULT, Léopold & Fernand Legault	5600 Lauredeau Montréal	S.A.M.
GIROUX, André pour le bénéfice de: lui-même	3547, 8e avenue (Rosemont) Montréal	Épicerie
Transfert de: MARQUIS, Mlle Liliane pour le bénéfice de: elle-même et Brigitte Lesage. Transfert de: ARCHAMBEAULT, Mme Germaine Winsell pour le bénéfice de: elle-même.		
LAVIGNE, Marcel pour le bénéfice de: lui-même	9309 ouest, Gouin Montréal	Épicerie
et Claude Lavigne. Transfert de: TROTTIER, Claude pour le bénéfice de: lui-même. Transfert de: LAVIGNE, Paul-Émile pour le bénéfice de: lui-même.		
DESTREMPE, Émile	1384 est, Henri-Bourassa, Montréal	Épicerie
PACCIONE, Vito Rocco	3630, De La Rousselière Pointes-aux-Trembles	Restaurant
FABRIZIO, Luigi & Rosina Fabrizio	6934 Clark Montréal	Restaurant
OUSSET, Maurice Louis "Crescent Rally Club Inc."	1425 Crescent Montréal	S.A.M.-Bar
REIS, Domingos	175 est, Roy Montréal	S.A.M.-Bar
LAMBRINGS, Georges & Louis Lambrings	161 de la Montagne Montréal	S.A.M.
TERRAULT, Paul "Pub d'Armes Inc."	710, Place d'Armes Montréal	Taverne
DIONNE, Jean-Paul "Kébec Restaurant & Management Inc."	1454, rue Peel Montréal	S.A.M. - 2 Bars

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE
Case postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

À l'heure du "prochain grand pas"

Robichaud est confiant d'ajouter à la liste de ses victimes

FREDERICTON (PC) — Louis-Joseph Robichaud était un jeune politicien aux grandes ambitions quand, à 34 ans, il a hissé les libéraux au pouvoir, en 1960.

En 1963, l'équipe Robichaud défaisait les conservateurs, dirigés alors par M. Cyril B. Sherwood. L'exploit s'est répété en 1967, alors que l'opposition avait pour chef le pittoresque J.C. Van Horne.

au cours de la décennie mais aucun, aux yeux du premier ministre, n'est plus important que le programme de réforme municipale, entré en vigueur le 1er janvier 1967.

L'immigrant y perd son latin!

par Clément Trudel

Les Latins ont, c'est connu, plusieurs traits de caractère communs. Mais où trouver les nuances exactes entre Français, Espagnols, Portugais et Italiens? Les services de traduction du ministère québécois de l'immigration ont sans doute trouvé un élément de solution car, dans la brochure "Renseignements à l'immigrant", le texte liminaire souligne que "Le Québécois est... conscient de la grande place que prend la langue anglaise dans les communications du monde moderne".

L'assurance-maladie

Les spécialistes s'opposent au principe du 'tarif unique'

par Pierre Richard

La Fédération des médecins spécialistes s'oppose au principe du tarif unique selon lequel le médecin omnipraticien et le médecin spécialiste, pour un acte médical équivalent, recevraient la même rémunération.

Or, apprend-on de bonne source, ce tarif élaboré par la Fédération des spécialistes serait de 10% supérieur à celui en vigueur en Ontario. Une bataille d'envergure entre actuels des deux parties est à prévoir sur cette question, la FMSQ pour sa part, affirme que son tarif est égal à celui de l'Ontario.

Les élections à la CEQ

La FEIM nie avoir voulu écarter l'Alliance

par Gilles Provost

La Fédération des enseignants de Montréal a nié hier avoir jamais voulu bannir l'Alliance des professeurs de Montréal de la Corporation des enseignants du Québec en donnant son appui à Mlle Micheline Sicotte plutôt qu'au président du plus gros syndicat de la CEQ, M. Matthias Rioux.

14 comtés "volés"? 'Le coup d'État du 29 avril'

14 comtés "volés"? 'Le coup d'État du 29 avril'

par Robert Guy Scully

Lors de l'élection québécoise du 29 avril, pour les sept comtés "gagnés" par le Parti québécois, 14 autres (dont Laurier, Ahuntsic et Chamby) lui ont été "volés", alors que quatre autres (dans la région de la capitale nationale) ont été carrément "achetés" par l'administration Trudeau-Marchand.

Le phénomène créditiste et les comtés ruraux sont pour cette raison exclus de l'exposé. D'autre part, l'auteur n'aborde pas les divisions socio-économiques selon lesquelles d'autres observateurs ont expliqué le vote péquiste.

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL RENTRÉE DES CLASSES MERCREDI LE 3 SEPTEMBRE 1969

- L'École Baron Byng, 4251, rue St-Urbain, Montréal 131. Ville année à la XIIe année incluse.

INSCRIPTION Mercredi le 9 septembre à 9 heures du matin dans les quatre écoles ci-haut indiquées pour tous les élèves - anciens et nouveaux.

ÂGE D'ADMISSION Mère année - 6 ans révolus avant le 1er octobre 70

TRANSPORT Des autobus seront mis à la disposition de certains élèves protestants de langue française le 3 septembre au matin et suivront les horaires et les itinéraires qui étaient en vigueur l'année passée.

JOHN PERRIE Directeur de l'Éducation et secrétaire-trésorier.

L'auteur du livre, M. Bernard Smith, (qui avait signé en 1963 "les résistants du FLO", aux mêmes éditions) affirme avoir emprunté le terme "non-French Canadians" à M. Charles Neapole, président de la Bourse de Montréal et au journal The Gazette. De plus, l'auteur l'oppose, dans ses analyses comme dans ses tableaux statistiques, au terme "Québécois". Il se défend cependant d'avoir écrit à une classification raciste, disant: "le Québécois ne fait pas que parler le français, il se sent solidaire de cette terre Québec colonisée. Mon livre est écrit dans une optique de décolonisation, non une optique raciste".

Conférence des SSJB sur le système électoral du Québec

Considérant que les résultats du dernier scrutin au Québec "démontrent clairement que notre système électoral ne répond plus aux exigences d'une société en ébullition, d'une société en pleine transformation où le pluralisme politique a fait son apparition", la Fédération des SSJB du Québec a jugé opportun de convoquer une "conférence nationale sur le système électoral du Québec". Cette conférence se tiendra à l'université Laval de Québec (pavillon de Koninck) les 25, 26 et 27 septembre.

L'inventeur du LSD déloge le mauvais usage qu'on en fait

GENEVE (AFP) — "Je ne puis regretter d'avoir découvert le LSD, car j'ai préparé cette substance à des fins médicales et je ne puis donc être responsable du mauvais usage que certains en font", a déclaré le Dr A. Hofmann (Suisse), inventeur de LSD, à l'issue d'une conférence sur les synthèses et la structure de substances hallucinogènes au trentième congrès international des sciences pharmaceutiques.

GM ou Chrysler, cibles des TUA

DETROIT (AFP) — Le comité exécutif du syndicat des ouvriers de l'automobile a décidé hier que si aucun accord salarial n'est conclu d'ici le 14 septembre à minuit, la grève serait déclenchée soit contre la General Motors soit contre Chrysler. C'est avec ces deux compagnies que le syndicat va s'efforcer de conclure une convention collective qui servira de base à l'ensemble de l'industrie automobile américaine.

MONTROSE DEUTSCHE GRAMMOPHON SÉRIE PRIVILÈGE 12" MICROSILLON PRIX REG. 5.98 4.79

ALBUM DE 2 DISQUES STBB 388 PINK FLOYD Spécial \$4.19

NOUVEAUX DISQUES BARCLAY 12" STEREO MICROSILLON Prix suggéré du manufacturier 5.29 3.69

LÉO FERRÉ LES ENFANTS TERRIBLES

DISQUE POLYDOR 12" MICROSILLON Prix suggéré du manufacturier 5.29 Spéc. 'MONTROSE' 3.97

LES BEATLES 12" MICROSILLON Prix suggéré du manufacturier 10.98 PRIX MONTROSE 7.98

LE NOUVEAU REGGIANI LET IT BE

MUSIQUE DE LA BANDE ORIGINALE WOODSTOCK 3 DISQUES STEREO PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 15.98 PRIX MONTROSE 11.98

VALABLE JUSQU'AU 26 SEPT. COMMANDES POSTALES 50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus, Suggère un deuxième choix.

CARTOUCHES 8 PISTES PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 7.98 LEVELLE - VIGNEAULT - LEVRAC GAGNON - AZNAVOUR - PIAF FERRAT - FERLAND - BECAUD MACIAS - ADAMO - ETC. PRIX MONTROSE 6.75

CENTRE DU DISQUE MONTROSE 3162 est, Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

Thomcliffé Restaurant, P.D. Rest II Un véritable restaurant de grande classe. Seulement à 15 minutes de Montréal par l'AUTOROUTE DES LAURENTIDES

suites de la première page

LE SALARIAT

paie pas deux fois pour les installations et les frais d'exercice. Le rapport note aussi que "le mode de rémunération à l'acte convient mal à un contexte dynamique où l'organisation du travail et la composition des équipes de soins entrent de plain-pied dans l'ère d'une médecine multidisciplinaire, et exploitent les possibilités de substitution dans l'exécution des tâches". Une rémunération à l'acte qui tiendrait compte du partage des tâches et de l'accomplissement de certains actes par un personnel complémentaire, nécessiterait des adapta-

tions d'une très grande complexité. Toutefois, la raison majeure qui pousse la Commission à recommander un changement dans le mode de rémunération des médecins est que la rémunération à l'acte irait à l'encontre des objectifs visés par une médecine globale. En effet, la rémunération à l'acte tend à mettre l'accent sur l'acte médical lié à la maladie et constitue "un stimulant direct pour accroître le volume des soins médicaux — notamment les plus complexes et les plus payants — au détriment du temps consacré à la personne". Les soins de prévention et de réadaptation sont les parents pauvres d'un tel système, notent les commissaires. "Par opposition, une médecine globale se fonde non pas sur le nombre d'actes, mais plutôt sur la responsabilité entière des problèmes de santé d'une population. Elle insiste non pas sur le traitement de la maladie, mais sur la nécessité de la prévenir et de fournir des soins complets de façon continue." La Commission recommande, en outre, qu'au cours de la période de transition, un ensemble de stimulants à la réalisation des objectifs d'une médecine globale et d'équipe, soit greffé sur le système de rémunération. On peut s'attendre à ce que ces pro-

positions concernant la rémunération des professionnels de la santé, fassent l'objet de vives discussions au sein de la profession médicale. Dans les négociations qui se déroulent présentement sur l'assurance-maladie, les fédérations des omnipraticiens et des spécialistes réclament la rémunération sur la base de l'acte médical. De plus, dans les dernières propositions de la FMSQ que Le Devoir rend publiques aujourd'hui, celle-ci demande que le mode de rémunération du médecin spécialiste soit déterminé par sa fédération, c'est-à-dire par elle-même.

DES CHIENS

fournis par l'armée et à qui il faut seulement deux mois d'entraînement pour devenir des spécialistes en stupéfiants. Un chien bien entraîné, a expliqué M. Ambrose, peut déceler l'existence de cocaïne ou de marijuana même lorsqu'elles sont mêlées à des produits alimentaires ou à des produits chimiques odoriférants. Au cours d'une récente période de deux semaines, les chiens douaniers mis à l'essai dans une dizaine de postes douaniers ont permis dix-huit saisies de drogue introduite en fraude et n'ont laissé passer aucun des "paquets-postes" dans lesquels de la drogue

avait été délibérément placée pour les éprouver. "En généralisant l'usage de chiens entraînés, je crois que nous pouvons arrêter complètement l'entrée de marijuana par la frontière mexicaine", a dit M. Ambrose.

OFFICE RÉGIONAL

soit intégrée au régime de la santé et effectuée de façon régulière et continue. Cette évaluation devant tenir compte des aspects suivants: 1) la compétence professionnelle, la valeur technique des actes et le rendement du personnel; 2) le fait que les soins soient disponibles, accessibles, continus et prodigués dans le respect de la personne humaine; 3) l'amélioration de l'état de santé des individus en particulier et de la population en général; 4) l'efficacité économique et sociale du régime de la santé. Enfin, il est recommandé que les résultats de l'évaluation soient transmis dans les plus brefs délais aux différents niveaux de décision du régime de la santé et que les administrateurs aient la responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent et d'effectuer les changements nécessaires.

STANFIELD

nité nationale". M. Stanfield a précisé hier qu'il ne tolérerait pas de révolte au sein de son parti. Le chef conservateur a manifesté son intention de dissiper le mécontentement en demandant un vote de confiance mais il semble de toute manière que son leadership ne soit pas, en dernière analyse, mis en cause au point que la division soit irréparable. M. Stanfield cependant a paru plus catégorique et plus résolu en commentant le malaise chez les conservateurs et il se pourrait que sa grande patience fasse place désormais à une plus grande détermination à imposer sa manière de voir et de faire.

IL N'Y A PAS

Suite de la page 3. Montréal chez les policiers et entend savoir, malgré les trous de mémoire inopinés de certains policiers, s'il y a eu des têtes dirigeantes, des instigateurs, des fomentateurs de trouble et même des planificateurs de ces multiples activités déployées à l'extérieur du Centre Sauvé par certains policiers le 7 octobre. A ce chapitre on s'attend que d'autres membres de l'unité mobile soient appelés à témoigner. Cependant, on se demande, dans certains milieux si cette enquête

n'aura pas pour effet de susciter la colère des policiers dont le présent contrat de travail expire dans quelques mois. La Commission peut recommander des sanctions, des poursuites contre des individus ou des personnes morales (la Fraternité), elle peut aussi formuler un blâme moral.

LA CTUM

Suite de la page 3. hasard à Montréal et dans ses environs, compte tenu de la densité des régions. On estime à \$330.000 le coût de cette opération, coût qui sera réparti sur trois exercices financiers, le premier étant celui de cette année qui, exceptionnellement, ne compte que huit mois, reflétant la transformation de l'ancienne Commission des transports de Montréal en la CTUM actuelle. A cet exercice seront inscrits les coûts de l'enquête téléphonique proprement dite, les salaires des enquêteurs, etc. L'exercice financier de 1972 reflètera les coûts d'analyse des données (ordinateurs, programmation). Enfin, à celui de 1973 seront inscrits les coûts de publication des résultats. La CTCUM, avec 140 lignes d'autobus et trois lignes de métro sur un territoire de 140 milles carrés, transporte annuellement de 250 à 275 millions de passagers payants.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Une compagnie nationale spécialisée dans l'industrie des formules commerciales recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL - QUÉBEC

Salaire initial \$20,000 +

Sous l'autorité du Vice-Président Exécutif, le Directeur Général est entièrement responsable de la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des opérations de la filiale au Québec, située à Montréal.

Les candidats devront parler couramment les deux langues, être capables d'organiser des équipes efficaces de direction et de vente et pouvoir conduire lui-même l'effort sur la mise en marché.

Le candidat idéal aura une très grande expérience dans la direction des ventes dans l'industrie des formules commerciales ou sera un directeur qualifié possédant un dossier exceptionnel. De préférence, il sera âgé de 30 à 40 ans.

Ce poste est offert par une compagnie qui progresse et dans laquelle les conditions futures d'avancement sont excellentes.

En mentionnant le dossier MCD 8620, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé seront adressées à:

DELOITTE, PLENDER, HASKINS & SELLS
Conseillers en administration
930 Édifice Sun Life, Montréal 110, Québec
Téléphone: 861-8512

ARCHIVISTES MÉDICALES DIPLÔMÉES

Nous vous offrons l'opportunité de travailler de jour ou de soir dans un milieu où les conditions de travail sont excellentes.

Four entrevue, veuillez écrire ou téléphoner à:

Mme Guérette,
Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Montréal,
3840 rue St-Urbain,
Tél.: 844-0161 poste 219

RESPONSABLE SENIOR DE LA PUBLICITÉ

L'employeur

Institution progressive d'envergure, dans le domaine des services

Le Poste

Défi pour senior en publicité. Entre autres responsabilités: assumer les besoins de la compagnie en publicité française et voir à atteindre les objectifs prévus; élaborer des projets de publicité française et en assurer la coordination et l'application.

L'aspirant

Formation canadienne-française connaissant bien le milieu québécois et ses média d'information, vaste expérience de la commercialisation, de la publicité et des fonctions connexes. Esprit imaginatif et maturité. Rémunération selon les qualifications. Faire parvenir curriculum vitae (strictement confidentiel) à:

Case 1365
Le Devoir, Montréal.

CEGEP DE VICTORIEVILLE POSTE OUVERT

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE: SECTEUR PROFESSIONNEL TÂCHE:

Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques: a) la responsabilité de travailler principalement à la promotion, l'organisation et le développement des options professionnelles; b) établir une planification à court et à long terme de l'enseignement professionnel; c) se tient à l'écoute du milieu pour que le Collège puisse répondre aux besoins réels de la population.

QUALIFICATIONS: - Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années de scolarité avec spécialisation dans une des disciplines de l'enseignement professionnel ou l'équivalent; - Bonne connaissance des programmes des CEGEP; - Bonne connaissance du milieu industriel; - Aptitudes pour les relations publiques; - Expérience pertinente dans le domaine de l'éducation.

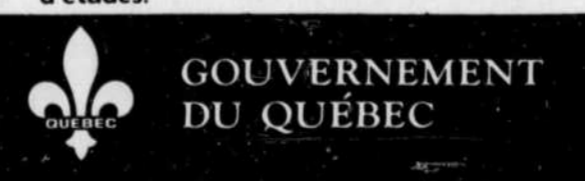
TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'Éducation. Faire parvenir candidatures et curriculum vitae avant le 11 septembre à:

Monsieur le Directeur Général
CEGEP de Victoriaville
Case postale 68 Victoriaville, Québec
Téléphone: (819) 758-1571

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

- Ministère de la Fonction publique; postes à Québec.
- Traitement initial pouvant atteindre \$16,120 selon la compétence.
- Effectuer les études requises en vue de la détermination et de la prévision des besoins de main-d'œuvre. Élaborer des plans d'organisation afin de rendre plus efficace et plus rentable l'organisation administrative. Étudier les procédés et méthodes de travail. Contribuer à divers travaux d'organisation au sein d'une équipe de conseillers en administration.
- Diplôme universitaire en administration, en sciences sociales ou en sciences pures ou appliquées et posséder quelques années d'expérience pertinente, de préférence en administration.
- Concours S2-2100. Échéance de l'inscription: 25 septembre 1970.
- Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec, en remplissant le questionnaire "offre de services" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, bureau 700, Québec 4 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
- Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études.



La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région de Montréal-Nord

recherche les services

A. d'UN COORDONNATEUR TECHNIQUE et PÉDAGOGIQUE

FONCTIONS: Le coordonnateur a la responsabilité d'organiser et de coordonner les cours de formation au niveau du Centre. Il doit superviser le personnel enseignant, déterminer le matériel didactique et l'équipement requis, assurer les services personnels aux étudiants.

EXIGENCES: - 14 années d'études ou l'équivalent incluant cours de qualifications professionnelles; - 5 années d'expérience sur le marché du travail préférentiellement dans l'enseignement professionnel ou dans un domaine connexe; - être bilingue de préférence.

LIEU DE TRAVAIL: St-Jérôme.

B. de DEUX APPARITEURS-MAGASINIERS

FONCTIONS: L'appareilleur-magasinier a la responsabilité des opérations du magasin. Il contrôle la réception, la livraison des outils, de l'équipement et du matériel. Il maintient un système d'inventaire, prépare les réquisitions et participe au processus des achats.

EXIGENCES: - 11 années d'études ou l'équivalent incluant cours de qualifications professionnelles; - 3 années d'expérience sur le marché du travail dans un domaine connexe; - être bilingue de préférence.

LIEU DE TRAVAIL: St-Jérôme ou Joliette.

Les candidats possédant des connaissances et une expérience pertinente seront considérés. Le traitement sera établi selon compétence. Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 septembre 1970 à:

Le Directeur des Centres de formation professionnelle de la main-d'œuvre, 795, rue Melançon, C.P. 766, St-Jérôme, Qué. Tél.: 436-1171

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOIS Service de la construction

I - SPÉCIALISTE EN ARCHITECTURE

FONCTIONS: ● Préparer les plans et devis de certains projets. ● Guider et assister les architectes dans la conception et la réalisation des travaux. ● Vérifier la conception architecturale, les dessins d'exécution et devis des projets scolaires. ● Faire des études de normalisation.

EXIGENCES: ● Détenir un diplôme d'architecte. ● Posséder un minimum de huit (8) ans d'expérience dans la préparation des plans et devis d'architecture.

II - COORDONNATEUR DE PROJETS

FONCTION: ● Coordonner les travaux des professionnels et des spécialistes pour mener à bon terme la conception des plans et devis d'un projet.

EXIGENCES: ● Détenir un diplôme d'ingénieur. ● Posséder quelques années d'expérience pertinente à la fonction.

III - SPÉCIALISTE EN MÉCANIQUE

FONCTIONS: ● Analyser et recommander pour approbation les systèmes et composants techniques, mécaniques ou électriques des plans et devis élaborés par les professionnels conseils. ● Élaborer et préparer les plans et devis mécaniques ou électriques des projets devant être conçus par le Service. ● Vérifier le travail d'installation et la conformité aux plans et devis de l'équipement mécanique ou électrique et en recommander l'acceptation. ● Établir des normes techniques en fonction de l'ambiance physique scolaire et des besoins pédagogiques.

TRAITEMENT: ● Pour chacun des trois (3) postes précités le maximum de traitement est de \$15,400 par année.

IV - INGÉNIEUR EN PLANIFICATION

FONCTIONS: ● Établir la cédule de chaque projet et la cédule générale indiquant les interdépendances entre les projets. ● Tenir à jour l'avancement des différentes activités du Service et de chaque projet et faire les recommandations pour s'assurer du respect des échéances.

EXIGENCES: ● Détenir un diplôme d'ingénieur. ● Posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience à titre d'ingénieur analyste.

TRAITEMENT: ● Jusqu'à un maximum de \$13,680 selon l'expérience et la compétence.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en insistant sur leur compétence et leur expérience, et en donnant les motifs de leur demande, avant le 11 septembre 1970, à:

M. André Séguin
Directeur de la sélection du personnel administratif
La Commission des Écoles Catholiques de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 406.

Le secrétaire, Sylvio de Grandmont.

Postes importants pour
INGÉNIEURS • DESSINATEURS ARCHITECTES • ESTIMATEURS RÉDACTEURS DE DEVIS
en Electricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projet • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Charpentes métalliques • Convoyeurs • Instrumentation • Etc.
Postes immédiats et futurs de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes.
Adressez-vous de suite à: Arthur Kofman, Ingénieur-Conseil, Technical Registry Inc., Alpha Design Inc., 1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724, Tél. 866-5414

HÔPITAL SAINT-JOSEPH
779 Ste-Julie
Trois-Rivières, P. Qué.
Est à la recherche d'une
ARCHIVISTE MÉDICALE
Qualifications requises: Doit posséder un diplôme d'Archiviste Médicale d'une école reconnue par le Ministère de l'Éducation de la Province de Québec ou par l'Association des Archivistes Médicales du Canada.
Conditions de travail et traitement: Selon expérience et normes établies par le Service de l'Assurance Hospitalisation.
Les personnes intéressées pourront communiquer avec le DIRECTEUR DU PERSONNEL de l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, 374-6211 ou au Centre de Main d'Oeuvre le plus près de chez elles.

INSTRUCTEUR EN DIESEL
requis à la section de la formation professionnelle dans une importante industrie minière des Cantons de l'Est.
Fonctions: Élaborer un programme de formation pour mécaniciens et apprentis ainsi que rédiger des examens pour ces classifications.
Exigences: Gradué d'École Technique avec spécialité en Diesel. Doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience industrielle de préférence au niveau de Mécanicien. Expérience comme professeur serait souhaitable, si non avoir l'aptitude pour enseigner dans ce domaine.
Bénéfices: Salaire attractif, assurances vie, hospitalisation sans contributions, plan de retraite etc.
Les intéressés sont priés de soumettre un résumé de leurs qualités et expérience, à titre confidentiel au:
Gérant de L'Embauchage,
Canadian Johns-Manville Co., Limited
Asbestos, Que.

CHEF DE L'INFORMATION
pour:
DÉPARTEMENT DES RELATIONS PUBLIQUES - Rimouski
ATTRIBUTIONS: - Fournir des renseignements à nos abonnés concernant le service téléphonique
- Préparer les communiqués aux employés de l'entreprise
- Préparer et coordonner les rapports périodiques aux actionnaires
- Assumer les expéditions de brochures, dépliants, etc...
- Préparer les discours et/ou exposés pour les représentants de la compagnie
- Préparer les communiqués de presse
- Entretien des relations avec les média d'informations.
EXIGENCES: - Formation en sciences humaines ou l'équivalent
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans les média d'informations
- Expérience de la publicité sera considérée.
RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES: - Salaire selon qualifications et expérience
- Système de rémunération au mérite
- Bénéfices sociaux des cadres.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:
Directeur du personnel,
Québec-Téléphone,
Service du personnel,
6, rue St-Jean, Rimouski, P.Q.
Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Demandons un:
TECHNICIEN OPÉRATEUR DE RÉGIE CENTRALE D'UN SYSTÈME DE TV ÉDUCATIVE
Le candidat doit posséder de bonnes connaissances en ajustement et entretien vidéo et trois ans d'expérience au minimum.
Tél.: 844-2821
Mlle Arbour.

L'Hôpital Montfort, hôpital général public de 250 lits desservant une population en majeure partie canadienne-française cherche:
MÉDECINS
Cet établissement, dont les malades viennent surtout de Cité Vanier, d'Ottawa, partie orientale, et des milieux ruraux voisins, veut intéresser des médecins de famille et des praticiens spécialisés, surtout en médecine interne (gastro-entérologie, hématologie), urologie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie et psychiatrie.
Pour de plus amples informations, prière de vous adresser au:
Directeur médical,
Hôpital Montfort,
Chemin de Montréal,
Ottawa 7, Ontario.
Tél.: (613) 746-4621

L'Hôpital de Ste-Agathe
recherche
- DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS
pour un hôpital de 52 lits.
S'adresser à: Mlle Dorice Majeau
1-819-326-3551
- INFIRMIÈRES LICENCIÉES
Par rotation, jour, soir et nuit pour les services de Médecine et Chirurgie.
Conditions de travail et salaire: Selon la convention collective.
S'adresser au: Bureau des soins infirmiers,
Hôpital de Ste-Agathe,
2 ouest, rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél.: 1-819-326-3551.

VIETNAM

Sévère affrontement entre les mutilés de guerre et la police

SAIGON (d'après l'AFP) — Différentes opérations menées par l'armée et la police sud-vietnamiennes pour tenter de déloger une cinquantaine de mutilés de guerre qui, sous le commandement du président du comité de défense des intérêts des mutilés, l'ancien lieutenant Truong Van Bo, ont opposé une résistance farouche, ont fait hier un mort et un blessé parmi les anciens soldats.

"Pourquoi tirez-vous sur nous? Nous étions des combattants comme vous", a hurlé en pleurant un des mutilés atteint de balles de fusil américain M-16.

La fusillade a éclaté hier après-midi au centre de Cholon — la ville chinoise de Saigon — alors que les forces de l'or-

dre tentaient de faire évacuer les mutilés de guerre qui s'étaient retranchés au siège de leur association. Deux policiers militaires américains et deux policiers sud-vietnamiens ont été blessés dès le début des incidents.

Peu auparavant, les mutilés s'étaient emparés d'un colonel venu parlementer avec eux et l'ont gardé en otage jusqu'à ce qu'il réussisse à s'échapper en fin de soirée, à la faveur d'un assaut donné par la police sud-vietnamienne.

D'importantes forces ont pris position autour de l'immeuble qui abrite le siège de l'association des mutilés: des sections entières de la police de choc, casquées, revêtues du gilet pare-balles et armées de carabines M-16 ainsi que de lance-grenades ont occupé la rue Minh Lang, l'une des grandes artères de Cholon. Des rouleaux de barbelés bloquaient toutes les rues avoisinantes. Les observateurs soulignent qu'ils n'ont pas vu un tel déploiement de forces à Saigon depuis l'offensive vietcong du "Tet", en 1968, et qu'ils n'ont pas assisté depuis lors à des incidents d'une telle ampleur.

L'opération de dégagement continuait la nuit dernière.

L'incident qui a provoqué les bagarres a eu pour origine l'interpellation par un policier sud-vietnamien de M. Duong Van Bo, le président du comité de défense des intérêts des mutilés. Ce dernier, sommé de présenter ses papiers d'identité au moment où il se rendait au siège de l'association, vexé, refusa et appela ses camarades à l'aide.

Ce n'est pas la première fois que des incidents opposent les forces de l'ordre aux mutilés. Lundi dernier la police avait dû intervenir pour déloger des blessés militaires mécontents qui s'étaient retranchés dans l'hôpital militaire de la ville de Nha Trang. Hier matin, à Saigon, des habitants de la périphérie, exaspérés par les constructions anarchiques édifiées par les mutilés dans leurs propriétés, avaient brûlé les baraquas et s'étaient heurtés aux mutilés.

Nouveau sous-ministre

QUEBEC (OIPQ) — M. Paul-A. Brown vient d'être nommé sous-ministre au tourisme, à la chasse et à la pêche. Il assume immédiatement ses nouvelles responsabilités. M. Brown atteint ainsi au plus haut niveau de la fonction publique dans le ministère même où il était sous-ministre adjoint depuis le 1er décembre 1964.

Brèves fusillades à Amman

Hussein lance un appel au calme

AMMAN (D'après l'AFP) — Pendant qu'en Israël hier, les vues du général Dayan triomphaient sans que soit sauvée pour autant la mission Jarring, sérieusement compromise par la sourde escalade militaire que recouvrait l'imbroglio diplomatique (voir nos informations en première page), la situation à Amman demeure grave, les parties impliquées poursuivant diverses démarches qui font craindre le pire malgré les appels au calme.

● Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe a convoqué pour demain une réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue afin d'étudier la situation en Jordanie. Il semble que Nasser veuille intervenir avant que les événements ne deviennent incontrôlables et cherche à prendre ses distances vis-à-vis Hussein.

● A Amman, le roi Hussein a adressé hier, dans un message télévisé, un appel au calme, après avoir constitué, dans l'après-midi, un "Conseil privé" dont on ignore encore les attributions.

● A Damas, le parti Baas syrien a publié mercredi soir un communiqué

dans lequel il offre ses services à la résistance palestinienne pour assurer sa protection contre les complots, tandis que l'Irak plaçait hier ses blindés stationnés au nord d'Amman et ses 12,000 soldats de Jordanie en état d'alerte.

● A Beyrouth, enfin, le Fatah a précisé hier que les Fedayine refuseront tout contact avec le gouvernement jordanien tant que l'armée royale maintiendra ses positions autour d'Amman. Les combats de mardi ont fait 33 morts et 169 blessés; des accrochages sporadiques se sont de nouveau produits hier et l'atmosphère est extrêmement tendue.

Deux fusillades, selon les organisations de résistance, ont opposé hier matin des éléments des forces royales à des fedayine. L'une s'est produite près de l'entrée principale du palais royal. L'autre aux abords des installations de la radio jordanienne sur les hauteurs d'Amman. On ne signale pas de victimes. Chaque camp continue à envoyer des patrouilles motorisées armées de mitrailleuses lourdes et de fusils-mitrailleurs dans les différents quartiers de la ville: la résistance au centre et dans les camps

de réfugiés, l'armée royale dans les quartiers où sont installés les services officiels jordaniens et les ambassades.

Message du roi

Le souverain hachémite a exprimé hier ses vifs regrets pour les incidents de ces derniers jours qui ont provoqué "la mort de plusieurs personnes innocentes". Il a souligné qu'il comptait entièrement sur le chef de l'état-major de l'armée" qui, a-t-il dit, en collaboration avec ses adjoints, est capable d'assumer les responsabilités qui lui incombent".

"J'ai demandé au gouvernement d'entrer en contact avec le Comité central de la résistance palestinienne en vue d'examiner la situation et de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux provocations et assurer la sécurité et la tranquillité dans le pays," a indiqué le souverain.

"J'ai également demandé, a-t-il dit, que le gouvernement attire l'attention du "CCRP" sur le manque de discipline existant dans les rangs des unités de la résistance". Le souverain a ensuite demandé la mise en application de l'accord jordanien-palestinien conclu en juillet sous l'égide du comité quadripartite (Rau, Libye, Soudan, Algérie).

Le Fatah confirme qu'à la suite des combats d'hier après-midi dans plusieurs secteurs de la capitale jordanienne, le général Machhour Hadissa, chef d'Etat-major de l'armée jordanienne, a rencontré des représentants du Comité central de la résistance palestinienne pour discuter de la publication d'un communiqué destiné à ramener le calme dans la capitale.

La résistance palestinienne a refusé et posé comme condition de tout contact avec le gouvernement outre le retrait militaire, l'éloignement de l'armée de tous les éléments considérés par elle comme "suspects", et en tête desquels elle place le shérif Zeid Ben Chaker. Ce dernier, rappelle-t-on, est un cousin du roi Hussein et il avait été destitué de son poste de commandant de la brigade blindée sous la pression des fedayine après la crise de juin dernier.

Intervention de la RAU

M. Abdel Khalek Hassouna, secrétaire général de la Ligue arabe a envoyé un message urgent au roi Hussein de Jordanie et à M. Yasser Arafat, président du Comité central de la résistance palesti-

nienne, les informant de la convocation demain au Caire du Conseil de la Ligue arabe. Dans son message, M. Hassouna exhorte les deux dirigeants "à mettre tout en oeuvre afin de mettre un terme immédiat aux graves et regrettables incidents" qui se déroulent actuellement en Jordanie entre autorités jordaniennes et commandos palestiniens.

Des Moluquois perturbent la visite de Suharto aux Pays-Bas

LA HAYE (D'après l'AFP) — La visite officielle aux Pays-Bas du président Suharto d'Indonésie, retardée de quelques jours après l'occupation de l'ambassade indonésienne, lundi, par des militants indépendantistes de l'île d'Amboine (intégrée à l'Indonésie), a été marquée hier par des manifestations et une série d'incidents qui se sont soldés par 44 arrestations à La Haye.

Dès l'aube hier, la police hollandaise avait formé un cordon de sécurité autour de La Haye, bloquant les routes conduisant à la ville et interceptant les voitures qui transportaient des Moluquois (nom que se donnent les Amboinois séparatistes). Malgré l'appel lancé hier matin par l'ingénieur Manusama, président en exil de la République des Moluques du Sud (Amboine), des centaines d'Amboinois ont suivi plutôt le mot d'ordre de l'organisation militante "Badan Persatuan" les invitant à envahir les rues.

Appuyés par des groupes hollandais de gauche, les Amboinois, la tête entourée d'un turban rouge et hurlant, le poing levé, "Merdeka!" (Indépendance!) se sont rassemblés surtout autour du parlement où Suharto s'est adressé hier après-midi aux deux chambres, et dans le quartier de la Maison sylvestre, résidence officielle de Suharto pendant sa visite. La police a chargé, mâtreaque haute, tandis que les blindés, placés aux points stratégiques de la capitale depuis le matin, continuaient leur surveillance.



Le général Pierre Koenig, 72 ans, ancien chef d'état-major des forces françaises libres pendant la deuxième guerre, est décédé hier à Paris. Il avait joué un rôle important dans la victoire de 1942 sur l'Afrika Korps du maréchal Rommel, en Libye. Cette photo a été prise en 1965 à New York, alors que le général Koenig venait de recevoir une décoration de la communauté juive (United Jewish Appeal Medal). Téléphoto AP

Après 9 mois d'absence

Xuan Thuy fait sa rentrée à la conférence de Paris

PARIS (AFP) — Après neuf mois d'absence, le chef titulaire de la délégation d'Hanoi, M. Xuan Thuy, a fait hier matin sa rentrée à la conférence de Paris en proclamant sa "bonne volonté" et son attitude "extrêmement souple et ouverte".

Mais, dans son discours de 5,000 mots, il a réaffirmé avec une intransigeance complète toutes les positions de son gouvernement. Il a souligné que des discussions ne pourraient s'ouvrir sur des points spécifiques que si les Etats-Unis acceptent les deux points de principe fondamentaux que sont le retrait rapide, total et inconditionnel de leurs forces et de celles de leurs alliés et le remplacement du gouvernement actuel de Saïgon par un gouvernement provisoire de coalition avec des bases politiques très larges, qui organiserait des élections libres.

M. Xuan Thuy a, en outre, dénoncé avec une extrême vigueur tous les aspects de la politique américaine en Indochine, qualifiée de "démentielle". Pariant en dernier, il a ainsi implicitement rejeté l'appel qui lui avait été adressé, au début de la séance, par son collègue américain, M. David Bruce.

Celui-ci, sans entrer dans les détails, demandant qu'on renonce à la polémique et aux "conditions préalables" pour s'efforcer "de réduire les divergences par une discussion raisonnable". Cette discussion, a-t-il dit, pourrait avoir lieu "par tous les moyens à notre disposition", invitant ainsi implicitement ses interlocuteurs à ouvrir des pourparlers privés ou secrets. Mais M. Bruce a souligné que la discussion doit avoir lieu entre "toutes les parties intéressées". En d'autres termes, pas question de s'entendre à deux entre Américains et Nord-Vietnamiens sans que Saïgon participe à l'accord.

Quant aux représentants des gouvernements sud-vietnamiens rivaux, ils se sont renvoyés la balle. La raison profonde de la prolongation et de l'extension de la guerre est la politique d'expansion des communistes qui veulent imposer leur domination à toute l'Indochine, a dit le délégué de Saïgon, M. Pham Dang Lam. La seule solution équitable est l'organisation d'élections libres avec participation du FNL qui pourra siéger dans les commissions électorales.

C'est la "politique d'agression des Etats-Unis" et le maintien du régime de Saïgon qui empêche un règlement, lui a répondu le délégué du GRP, M. Nguyen van Tien. La conférence ne pourra progresser que si les Etats-Unis "répondent sérieusement" à la solution globale en 10 points du FNL et du GRP.

Nixon promet un meilleur traitement aux "Chicanos"

SAN DIEGO (AFP) — En accueillant, hier matin à San Diego, le président Gustavo Diaz Ordaz du Mexique, venu pour une brève visite d'Etat aux Etats-Unis, le président Nixon a promis que les citoyens américains d'origine mexicaine recevront à l'avenir un traitement plus favorable que celui qui leur a été réservé jusqu'à présent.

M. Nixon faisait allusion aux violents incidents qui ont opposé, à Los Angeles, samedi dernier, la police à des milliers de "chicanos" comme on appelle les émigrants mexicains.

Le président Nixon a rendu hommage à la "grande contribution" apportée par ces américains-mexicains au développement de la Californie et du reste des Etats-Unis et il a dit: "Nous avons une dette de reconnaissance et une obligation envers eux". "Cette obligation, a poursuivi le président, nous ne l'avons peut-être pas toujours remplie comme il faut dans le passé, mais nous voulons la remplir dans l'avenir".

M. Nixon a rappelé que la visite d'Etat du président Diaz Ordaz intervenait deux semaines seulement après sa propre visite d'Etat au Mexique, les 20 et 21 août à Puerto Vallarta. Il a dit qu'il s'agissait d'un fait sans précédent mais naturel entre deux peuples et entre deux pays dont "l'amitié n'est pas dictée par le protocole, car elle a des racines très profondes".

A la Cour provinciale

QUEBEC (PIPQ) — Le ministre de la justice, Me Jérôme Choquette, annonce la nomination du juge Alan B. Gold comme juge en chef de la Cour provinciale, en remplacement du juge Joseph Bilodeau, qui a pris sa retraite, et l'entrée en fonction du juge Antonio Laplante comme juge en chef adjoint de la Cour provinciale.



Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris, reçoit l'ambassadeur chinois à Paris, M. Huan Chen, (à droite), à l'occasion de la fête de l'indépendance de la RDV. (Téléphoto AP)

Le sommet africain demande le retrait total d'Israël des territoires arabes

ADDIS ABABA (AFP) — La conférence des chefs d'Etat africains a adopté hier soir une résolution sur le Moyen-Orient qui demande le retrait total des troupes étrangères de tous les territoires arabes occupés.

La résolution exprime la solidarité des Etats africains avec la République arabe unie et demande l'application intégrale et sans condition de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967.

Le gouvernement fédéral allemand vient d'autre part d'adresser, par l'intermédiaire de son ambassade à Addis Abeba, une protestation contre "les accusations fausses de prétendues ventes d'armes par l'Allemagne à l'Afrique du Sud, contenues dans la résolution de la quinzième session du conseil des ministres de l'OUA".

Dans un communiqué remis hier matin à la presse, l'ambassade d'Allemagne fédérale s'étonne que "l'OUA ait blâ-

Sihanouk rompt avec Prague

PEKIN (AFP) — Le gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (CRUNC) considère dans une déclaration écrite, que l'évacuation de l'ambassade du Cambodge à Prague s'est faite sous la contrainte. S'estimant indésirable sur le territoire tchécoslovaque, il invite M. Isoup Ganthy et les étudiants qui ont occupé cette ambassade pendant trois semaines, à quitter le territoire tchécoslovaque avec l'aide des ambassades amies au besoin en demandant asile à celles-ci.

"Le GRUNC élève la protestation la plus énergique contre cet acte du gouvernement tchécoslovaque, indique la déclaration. Il fait d'ores et déjà des réserves formelles sur toutes les décisions qui pourraient être arrachées dans les mêmes conditions de contrainte à M. Isoup Ganthy que le gouvernement royal n'a jamais autorisé ni habilité à entreprendre pour parler avec les autorités tchécoslovaques sur quoi que ce soit".

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

chez **Vito Restaurant Italien**

5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre LaCombe et Édouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

Réception de mariage ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

LA TOUR EIFFEL

EN VEDETTE TOUS LES SOIRS

ROGER LE SOURD

pianiste

Artiste très populaire de la télévision

Venez entendre ce virtuose du piano durant notre "Special Cocktail" de 5 p.m. à 7 p.m. - ou venez un peu plus tard vous divertir au rythme d'une musique de choix.

1422 rue STANLEY - 844-9525

Stationnement gratuit après 5.30 - Service de portier

REPARATION

DE MONTRES EXÉCUTÉE PAR EXPERTS

SERVICE RAPIDE ET GARANTI

REPARATION DE BAGUES, RASOIRS, BRIQUETS

256 est Ste-Catherine

861-9293

Berlitz peut améliorer votre situation

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

Berlitz®

Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

Maintenant

FAUT-IL LÂCHER LE NOUVEAU-QUÉBEC?

DOSSIER

75 cents numéro 98 — août — septembre 1970

En vente dans les kiosques ou les librairies. • Ou abonnement ordinaire:

Maintenant

A remplir et à adresser à: MAINTENANT, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal 250 — Tél.: 739-2758

FORMULE D'ABONNEMENT.

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7.00 □
STUDIANT \$5.00 □
DE SOUTIEN \$10.00 □

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSIGNÉ LA SOMME DE

AU NOM DE

ADRESSE

A partir du mois de 19

arts et spectacles

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

VENREDI

Table of TV schedules for Friday (VENREDI) with columns for CBFT and CBMT channels and program titles.

CFTM

Table of TV schedules for Friday (VENREDI) with columns for CFTM and CFCF channels and program titles.

SAMEDI

Table of TV schedules for Saturday (SAMEDI) with columns for CBFT and CBMT channels and program titles.

CFTM

Table of TV schedules for Saturday (SAMEDI) with columns for CFTM and CFCF channels and program titles.

DIMANCHE

Table of TV schedules for Sunday (DIMANCHE) with columns for CBFT and CBMT channels and program titles.

CFTM

Le bruit de la ville

MUSIQUE: "Cordes en mouvement" du compositeur montréalais Jean Vallerand, a été choisie comme oeuvre canadienne pour être interprétée lors du premier grand concert de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

DANS LES MUSEES: L'exposition "Panorama de la sculpture au Québec 1945-1970" se termine dimanche le 6 septembre prochain à 18h.

Par ailleurs, le Musée de Québec présente actuellement, jusqu'au 13 septembre, une exposition de caractère expérimental. Après "Vacances 68" et le "Groupe axial" en 1969, "Vacances 70" crée un environnement dont les grands thèmes sont le volume, la ligne et le plan dans l'espace.

BALLETS: Les Ballets Modernes du Québec, jeune troupe de danse moderne et de gymnastique artistique, seront à l'affiche du Pavillon de la Jeunesse, le samedi 12 septembre, à 20h.30 dans le cadre d'Expo-Québec.

SUBVENTIONS: Trois associations de bibliothécaires actives au Québec viennent de bénéficier de subventions d'un total de \$13,500 de la part du ministère des Affaires culturelles.

AUDITIONS: La Chorale Elgar de Montréal tiendra ses répétitions de la saison 1969-70, lundi le 14 septembre à 19h.45 à l'église St-James Unifié.

Horaire des théâtres

Table of theatre schedules for Friday (VENREDI) with columns for theatre names and showtimes.

Horaire des cinémas

Table of cinema schedules for Friday (VENREDI) with columns for cinema names, languages, and showtimes.

EN LANGUE ANGLAISE

Table of cinema schedules for Friday (VENREDI) in English with columns for cinema names and showtimes.

EN LANGUE FRANÇAISE

Table of cinema schedules for Friday (VENREDI) in French with columns for cinema names and showtimes.



Dès le 10 septembre, le Théâtre du Rideau-Vert présentera une pièce de Feydeau intitulée "La dame chez Maxim's".

Le "Projet-studio" du CNA... autour du thème de l'amour

Le Groupe du Studio est la section française du "Projet-Studio", nouvelle section permanente résidente du Centre national des Arts.

C'est en mai dernier que monsieur G. Hamilton Southam annonçait la création d'une nouvelle cellule du "Centre", à la suite de la décision du conseil d'administration du Centre national des Arts.

Messieurs Michael Bawtree et Jean Herbiot ont été chargés d'organiser administrativement cette nouvelle cellule et de présenter au Studio du CNA, lors de la saison 1970-71, une série de manifestations théâtrales produites alternativement en langue anglaise et en langue française.

Pendant la saison 1970-71, le Groupe du Studio se propose de présenter au public trois groupes de manifestations théâtrales et d'activités culturelles organisées autour de trois thèmes généraux: en octobre-novembre, une session sur "L'Amour"; en février, une session sur "Le Québec"; en avril une session sur "La Femme".

La première série de spectacles centrés sur le thème de l'Amour aura lieu du 15 octobre au 7 novembre. Au programme: "La Double Inconstance" de Marivaux, mise en scène par Jean Herbiot dans des décors de Michel Cudatol et avec des costumes de Janet Logan.

En plus de "La Double Inconstance", le Groupe du Studio présentera des films, un concert de musique française du XVIIIe siècle, une conférence sur le "XVIIIe siècle et Marivaux", un spectacle audio-visuel et d'autres activités centrées sur le thème de "L'Amour".

Ces événements culturels auront lieu au Studio dans le décor de "La Double Inconstance".

LES FESTIVALS DU VERDI

VERDI - Vendredi: 7.00 "A Countess from Hong Kong"; 9.30 "Le Père"; 11.00 "A Study in Terror".

AVENUE - "Darling Lily" 1.30 - 3.50.

LES FESTIVALS DU VERDI

VERDI - Vendredi: 7.00 "A Countess from Hong Kong"; 9.30 "Le Père"; 11.00 "A Study in Terror".

AVENUE - "Darling Lily" 1.30 - 3.50.

LES FESTIVALS DU VERDI

VERDI - Vendredi: 7.00 "A Countess from Hong Kong"; 9.30 "Le Père"; 11.00 "A Study in Terror".

AVENUE - "Darling Lily" 1.30 - 3.50.

LES FESTIVALS DU VERDI

VERDI - Vendredi: 7.00 "A Countess from Hong Kong"; 9.30 "Le Père"; 11.00 "A Study in Terror".

AVENUE - "Darling Lily" 1.30 - 3.50.

LES FESTIVALS DU VERDI

VERDI - Vendredi: 7.00 "A Countess from Hong Kong"; 9.30 "Le Père"; 11.00 "A Study in Terror".

AVENUE - "Darling Lily" 1.30 - 3.50.

LES FESTIVALS DU VERDI

VERDI - Vendredi: 7.00 "A Countess from Hong Kong"; 9.30 "Le Père"; 11.00 "A Study in Terror".

AVENUE - "Darling Lily" 1.30 - 3.50.

Lancement d'un roman de notre confrère Jean Basile

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

On a lancé hier soir, dans les locaux des Editions HMH, un roman de notre confrère Jean Basile intitulé "LES VOYAGES D'IRKOUTSK".

Rappelons qu'il a publié à ce jour trois autres romans (Lorenzo, La jument des mongols et Le Grand Khan), un recueil de poèmes (Journal poétique) et une pièce de théâtre (Joli tambour).

Advertisement for 'la dame de chez maxim's' featuring a black and white photo of a woman and text about the play and its cast.

Advertisement for 'FESTIVAL '70' with a large '99¢' price tag and text about film screenings.

Advertisement for 'CINERAMA' featuring 'Version Française' of 'Barbra Streisand' and other performers.

Advertisement for 'ENFIN À MONTRÉAL EN FRANÇAIS' featuring Jean-Paul Belmondo and Annie Girardot.

Advertisement for 'COMÉDIE CANADIENNE' with phone number 866-1041 and list of venues.

Advertisement for 'Un Homme qui me plaît' featuring a black and white photo of a man and woman.

Advertisement for 'CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE' with text 'INÉDIT! AUDACIEUX! FASCINANT!'.

Advertisement for 'TOUS LES VICES DU MONDE' featuring a black and white photo of a woman.

Advertisement for 'Prélude à l'extase' featuring a black and white photo of a woman.

Advertisement for 'La Poudrière' theatre company with logo and contact info.

Advertisement for 'THE PRICE' by Arthur Miller, listing cast and showtimes.

Advertisement for 'LA PUCE AMOUREUSE' musical adaptation, listing cast and showtimes.

Advertisement for 'L'INVITÉE' film featuring Joanna Shimkus, Michel Piccoli, and Jacques Perrin.

Advertisement for 'UN CLIMAT ENVOIANT ET OBSESSIF' film featuring Jean-Louis Trintignant.

Advertisement for 'Blue Bonnets' film featuring a black and white photo of a woman.

famille et société

Une épicerie téléguidée verra prochainement le jour dans la région de Sherbrooke

par Renée ROWAN

"Nous nous rendons de plus en plus compte qu'il faut d'abord penser en fonction du consommateur", a déclaré hier après-midi, M. André Denault, le nouveau président de l'Association des épiciers en gros du Québec à l'occasion d'une conférence de presse qui avait lieu à Montréal à la suite de son congrès annuel qui s'est terminé mercredi à Pointe-aux-Lacs.

Plus de six cents personnes des quatre coins de la province, ont assisté à cette rencontre dont le but était d'étudier le défi des années 70 dans le domaine de l'alimentation.

Il est urgent, nous a dit M. Léonard Roy, vice-président du Conseil de l'alimentation du Québec, qui a participé au congrès à titre d'observateur, d'étudier la valeur de formules nouvelles. A côté de l'épicerie conventionnelle, on a vu surgir depuis quelques années le magasin "d'accommodation" (Perrette, Cantor, Richtone). C'est sûrement un pas en avant, un type de service grandement apprécié du consommateur.

Les grandes chaînes de magasins comme Richelieu, Métro, Trans-Québec sont de plus en plus conscientes qu'à côté

de leurs opérations de caractère traditionnel, il leur faudra, elles aussi, envisager ce type de magasins qui peuvent, sans enfreindre les règlements, rester ouverts quand les autres doivent fermer. Les magasins d'accommodation répondent à un besoin du public et on ne peut l'ignorer.

Nous apprenons, d'autre part, que très prochainement, on compte mettre à l'essai, dans la région de Sherbrooke, la première épicerie avec système de commande électronique. Toutes les semaines, les consommateurs qui iront s'approvisionner à ce magasin recevront une liste complète des produits offerts avec un numéro de code correspondant. La ménagère n'aura qu'à composer un numéro de téléphone, attendre qu'un dédicé se produise, et donner sa commande en utilisant un numéro de code. Cette méthode est sûrement fascinante pour tous les gens qui veulent gagner du temps, mais sera-t-elle tellement appréciée par l'ensemble des acheteuses qui préfèrent voir avant d'acheter? Cela n'entraînera-t-il pas, par ailleurs, une hausse de prix. Seul l'avenir le dira.

Souignons par ailleurs que M. Roy et plusieurs épiciers

qui ont assisté au congrès de la Pointe-aux-Lacs, considèrent le magasin-entrepôt qui réduit ses prix en réduisant ses services, comme un magasin transitoire. Ce type de magasin ne saurait plaire à l'ensemble des consommateurs, explique M. Roy; d'autre part, beaucoup de femmes se sentent frustrées de devoir aller dans ces magasins par raison d'économie. Elles préféreraient pouvoir faire comme tout le monde. Ces formules sont encouragées par le "consommateurisme" et ce ne sera pas long que l'on va revenir à des formules plus progressives.

Le président M. Denault a souligné que "l'Association aura comme objectif au cours des prochains mois de mieux informer le consommateur du rôle des épiciers en gros, rôle méconnu très souvent car on parle peu des intermédiaires, ce que nous sommes a-t-il dit, entre le fabricant et le détaillant".

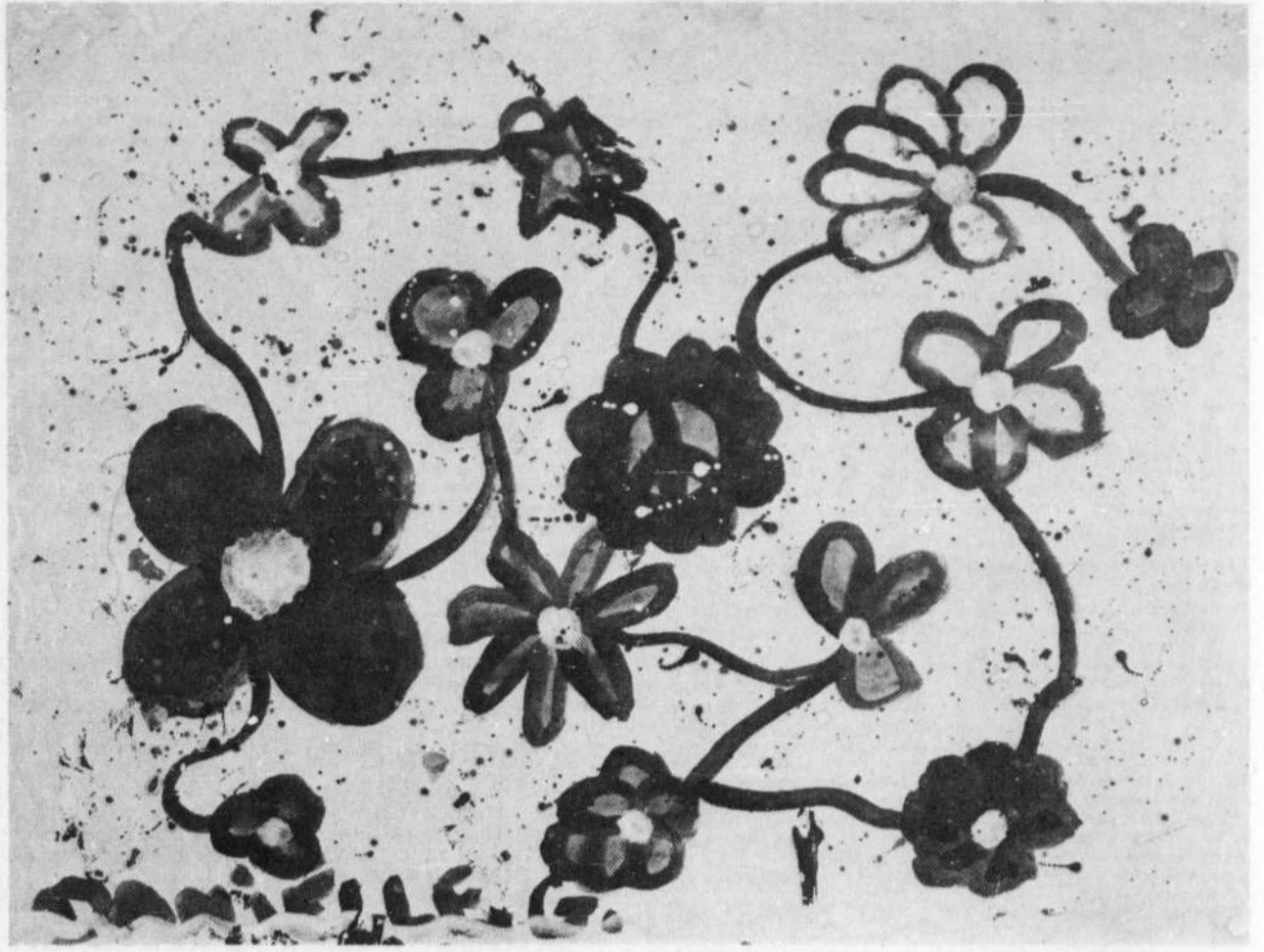
Interrogé sur la position de l'Association des épiciers en gros du Québec face à Fedco, le nouveau président n'a pas voulu se compromettre. "Il y a des bons et des mauvais aviculteurs, a-t-il dit.

Il y a des oeufs qui sont frais et de bonne qualité et d'autres qui ne le sont pas. Mais une chose est certaine, le consommateur paie actuellement au Québec 17 de plus la douzaine d'oeufs qu'en Ontario".

Signalons en terminant que la part du marché contrôlée par les indépendants au Québec est beaucoup supérieure à la moyenne nationale et que la proportion du marché détenue par ces derniers s'est mieux maintenue. L'aspect concurrence est aussi bien différent. Une très large part du marché, surtout dans le Montréal métropolitain, est dans les mains d'un très petit nombre. En 1969, 486 magasins à chaînes contrôlaient 35,6 p.c. du marché contre 64,4 pour 8,943 indépendants.

Dans le Toronto métropolitain, souligne le président du comité des fournisseurs, M. Gilbert Gareau, ces chiffres sont exactement l'inverse.

Par ailleurs, au Québec, nous avons au moins 50 p.c. plus de magasins qu'en Ontario quoique notre marché soit plus petit de 22,5 p.c. Enfin, les gens du Québec dépensent, plus par capita que la moyenne des Canadiens, soit \$299,77 comparé à \$288,86.



Quand on habite un quartier de la ville à moitié rasé par le pic des démolisseurs, on rêve de fleurs.

La CJC-Petite Bourgogne recherche l'aide des spécialistes de la famille

par Solange CHALVIN

Deux membres de la Compagnie des Jeunes Canadiens, Jeanne Leblanc et Conrad Tessier ont pris en charge, pendant l'été une quarantaine d'enfants de la Petite Bourgogne pour les initier aux arts plastiques. Ces enfants avaient de 4 à 12 ans et plusieurs d'entre eux n'avaient jamais dessiné, faute de crayons de couleurs, gouache, plastiline, etc.

Que dessinent-ils? Des fleurs partout, des maisons entourées de jardins, des arbres fruitiers, toutes choses dont on rêve quand on habite un quartier de la ville à moitié rasé par le pic des démolisseurs.

Comme durant l'été, les comités de citoyens font relâche, nous dit Jeanne, les responsables du projet de la CJC-Petite Bourgogne, ont décidé de se tourner vers leurs enfants. "Nous sommes des animateurs sociaux et des organisateurs communautaires, non des professeurs d'art plastique. Aussi, avons-nous laissé les enfants libres de peindre et de créer en toute liberté", ajoute Jeanne. Sans le savoir, ces animateurs n'ont-ils pas choisi, en fait, la méthode idéale pour permettre aux enfants de s'exprimer?

Une expérience à poursuivre Le local de la CJC sera bientôt envahi par les citoyens qui en ont besoin pour discuter, s'informer, s'éduquer. Il n'est plus question d'y recevoir les enfants. Aussi les animateurs sont-ils actuellement en quête d'un autre local. Ils ont déposé une demande au service des parcs de la métropole qui semble favorable au projet. Dès que le local sera trouvé, nous dit Jeanne, nous aimerions y recevoir les enfants le samedi, ou peut-être même sur la fin de l'après-midi, après la classe, sur semaine.

Mais Jeanne comme Conrad rêvent à leur tour d'un atelier ou d'un centre de consultation qui recevrait d'un côté les enfants et d'un autre côté les parents. "Au cours de l'été, nous avons compris au contact de ces enfants, combien plusieurs d'entre eux vivaient dans des conditions familiales difficiles. Nous croyons sincèrement que bien des parents viendraient au centre, si nous avions l'es-

pace pour les recevoir. Ils ont besoin de conseils pour éduquer leurs enfants, mais ils ne savent où s'adresser. Quant à nous, nous sommes trop jeunes et inexpérimentés pour les guider. Aussi avons-nous songé à faire appel à des spécialistes des relations parents-enfants, peut-être à un psychologue ou tout autre personne pouvant guider les parents. L'atelier attendrait alors véritablement son but: il permettrait aux enfants de s'exprimer en toute liberté et guiderait les parents dans leurs relations avec leurs enfants".

La CJC-Petite Bourgogne lance par conséquent un autre appel à des spécialistes de la famille ou à des instituteurs (comme l'Institut Vanier) qui les aideraient à mettre au point un tel projet dès l'automne.

Un service aux enfants comprend nécessairement, dans une zone défavorisée, un service aux parents. C'est dans cet esprit que désirent travailler les animateurs sociaux de la Compagnie des Jeunes Canadiens de la Petite-Bourgogne.

Les riches ont payé le matériel

La CJC ne fournissait pas le matériel requis à la réalisation de ce projet. Aussi les animateurs sont-ils allés quêter, nous dit Jeanne. "Qui, nous avons demandé de l'argent à des gens riches de quartiers plus favorisés. Ça ne leur a pas coûté tellement cher pour satisfaire leur conscience sociale, mais pour nous, leur apport était indispensable pour mener à bonnes fins ce projet. Avec cet argent, nous avons acheté le matériel de terre glaise, crayons feutre, plastiline, gouache, feuilles de papier, etc. Les enfants ont fait le reste, et ils l'ont fait merveilleusement, comme tout ce qu'ils entreprennent".

Un centre de consultation

Mais Jeanne comme Conrad rêvent à leur tour d'un atelier ou d'un centre de consultation qui recevrait d'un côté les enfants et d'un autre côté les parents. "Au cours de l'été, nous avons compris au contact de ces enfants, combien plusieurs d'entre eux vivaient dans des conditions familiales difficiles. Nous croyons sincèrement que bien des parents viendraient au centre, si nous avions l'es-

Le congrès national de la jeunesse déçoit les délégués francophones

OTTAWA (PC) — Le premier congrès national de la jeunesse sur les voyages et échanges s'est terminé hier, sans la participation de la moitié des délégués canadiens-français qui ont quitté le congrès à l'issue de la session de mercredi.

Environ la moitié des 70 délégués canadiens-français à la conférence groupait au total 300 délégués — ont quitté les lieux en raison, ont-ils dit de "l'ingérence" de certains fonction-

naires et de "l'incompétence" des organisateurs du congrès.

Mme Denise Foley, 22 ans, déléguée de l'Alliance des jeunes étudiants travailleurs de Montréal, a affirmé que le comité d'organisation n'était qu'une "marionnette innocente entre les mains du gouvernement".

Mme Foley a ajouté qu'elle a quitté le congrès "en compagnie de plusieurs délégués québécois parce que les organisa-

teurs interprètent les choses comme bon leur semble".

"Pour les vrais itinérants, les auberges qui ne sont ouverts que l'été ne sont pas suffisantes, a-t-elle souligné. Ils ont besoin de se loger toute l'année, et ces gens refusent d'aborder ces problèmes.

"Ce congrès se borne tout simplement à faire des recommandations en vue d'accorder des subventions aux mêmes vieilles organisations comme

le YMCA."

Selon Mme Foley, ces "vieilles organisations" décideront de dépenser leur argent sur des auberges, parce que "cette année la mode est aux auberges".

"L'année prochaine ce sera autre chose encore, a-t-elle poursuivi... Ces organisations suivent simplement la mode mais ne descendent pas au niveau de la rue, où sont pratiquées les vraies réformes.

Le groupe de protestataires canadiens — français s'est fait embolter le pas par des délégués aux cheveux longs qui s'étaient baptisés "freakos". Ces derniers avaient pressé les délégués d'adopter des résolutions à propos des drogues, des centres d'accueil pour jeunes et des communes, en faisant valoir que ces sujets étaient au centre des vraies préoccupations de la jeunesse itinérante.

Un délégué de Vancouver a déclaré de son côté que la plupart des sujets de discussion au congrès étaient enfous dans la "fontaine libéraliste" qui est "monnaie courante" au sein du Secrétariat d'Etat.

Me Edith Guilbert, à l'université du Québec (Trois-Rivières)

Une femme, Me Edith Guilbert, notaire de Shawinigan, vient d'être nommée au conseil d'administration de l'université du Québec à Trois-Rivières. Outre Me Guilbert, deux nouveaux membres, M. André Brousseau et M. Jean-Guy Béliveau occuperont respectivement les postes de vice-recteur aux communications et vice-recteur aux affaires étudiantes.

La nomination de Me Guilbert vient combler le vide créé par la démission du notaire Jérôme Loranger, tandis que les deux autres nominations sont des additions au conseil d'administration qui compte maintenant seize membres.

Diplômée en droit de l'université Laval en 1965, Me Guilbert fut admise à la Chambre des notaires en 1966. Nommée membre du comité formé par la Chambre des notaires pour soumettre un rapport à la commission royale d'enquête sur la condition de la femme au Canada, en 1968, Me Guilbert fut nommée administratrice des Caisse Populaires Mauricieennes de Shawinigan à l'automne de 1969. Elle collabore à la rédaction de plusieurs revues juridiques spécialisées, tant universitaires que professionnelles.

LA COUTURE CHEZ-SOI

Un ravissant trois-pièces pour les adolescentes "dans le vent". Patron no. 9005

Le patron imprimé no. 9005 est offert pour les tailles 10-16, jeunes. (nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 ou service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE
Fille-mère ou orpheline, 20-35 ans, légers travaux, logée, nourriture et bon salaire. Tél.: 669-3082. 9-9-70

ANTIQUITES A VENDRE
A qui la chance? particulier. Selon Louis XVI feuille d'or, 5 mouceux; mobilier salle à manger, tapis chinois, lustres, etc. Pour connaître: Tél.: après 6 p.m. 521-4604. 8-9-70

APPARTEMENT A LOUER
PENTHOUSE IMPERIAL HOUSE \$525.00 NON MEUBLE
Somptueux, 3 chambres à coucher avec plafond extra haut, dans gratte-ciel moderne, vue panoramique de la ville.
- piscine
- sauna
- service de portier 24 heures.
Contactez le Géant, 3445 rue Drummond 844-1659

WESTMOUNT REALTIES
Gérants d'Immobilier-Courtois licenciés. 5-9-70

AUTO A VENDRE
Dame vend Ford Cortina 1969, 12,000 milles, parfait état. Tél. 670-0338. 8-9-70

A VENDRE
Draperies de toutes sortes, couvre-lits, voiles plein jour, neufs. Excellents prix. Tél.: 729-8331. 8-9-70

Plusieurs miroirs de style Empire, Louis XIV, Louis XV, Régence. Occasion unique, prix à discuter. Appeler 935-6605 ou 845-2820 ou s'adresser 473 rue St-Louis. 5-9-70

Neufs, excellente qualité, mobiliers cuisine \$40., salon Provincial Italien velours vert; chambre Méditerranéenne et tapis indien, lit continental \$80. Départ Europe. Tél. soir 366-7224 ou 733-7303. 9-9-70

A VENDRE
Verger, 4000 pommiers, équipement moderne, lac, près autoroute, \$40,000 par année, investissement profitable, avec ou sans équipement, \$30,000 comptant. Tél. 514-296-4594 jusqu'à 8 a.m. ou midi à 1 p.m. 5-9-70

Importation Dauvernia: chiens de toutes races, prix compétitifs, qualité garantie, agent privé en Europe. Jacques Jumelle 418-842-2629. 5-9-70

BUREAUX A LOUER
Bureau pour professionnels, 3 pièces, 375. Bail à continuer jusqu'en 1974. 4044 est, Jean-Talou. Tél. 722-3011. 1-9-70

CHALET A LOUER
STE-AGATHE, luxueux Bavarois, flanc de montagne, 5 1/2 chaufées, cheminée de pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, Piscine, équitation. Libre semaines automne aussi saison ski. Frais virés. Tél.: 326-5836. 8-9-70

CHALET A VENDRE
Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$14,000, terrain compris: \$98,500 par mois. Tél.: 731-3501, J.N.O.

COURS
Professeur diplômé en piano classique, B.A. université de Caen, donne cours piano, théorie etc., élémentaires et avancés, enfants et adultes. Progrès rapides. Tél. 277-8019. 8-9-70

FEMMES DEMANDEES
PROFESSEUR QUALIFIÉ
Cherche professeur féminin Européen, avec expérience, qui prendrait jeune garçon (13 ans) après la classe pour étude très surveillée. Cours privés si nécessaire. Dans district d'Outremont. Écrire Case 57, Le Devoir. 14-9-70

GARDERIE
Outremont, garderais enfants chez moi à la journée. Tél. 271-2092. 5-9-70

HOMMES DEMANDES
Centre de création graphique et publicitaire cherche... dessinateur pour exécution de maquettes et "mécaniques" 5 ans expérience minimum. *Envoyer curriculum vitae à:* **Case 56, Le Devoir** 5-9-70

LOGEMENTS A LOUER
COTE-DES-NEIGES: Lacombe, duplex bas, 7 1/2 pièces, 2 chambres de bains, chauffé, redécou. Tél.: 733-5863. 5-9-70

MAISON DE CAMPAGNE DEMANDEE
Journaliste au Devoir cherche à louer à l'année petite ferme ou maison de campagne avec terrain, dans la région de St-Jean d'Iberville. Prière de communiquer avec Jean Basile à 845-1459 le matin jusqu'à 11 a.m. ou 844-3361 l'après-midi. 8-9-70

PERSONNEL
Ne restez pas seul (e). Céliataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 5-9-70

PROPRIETES A VENDRE
Côte-des-Neiges, cottage, 3350 rue McKenna, près de l'université, 4 chambres à coucher, grand salon et salle à diner, sous-sol fini, maison modernisée et en très bon état. 738-0464. 9-9-70

ROUSSILLE TRANSPORT
ROUSSILLE TRANSPORT DEMANDEMENT local. Longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 8-9-70

TERRAINS A VENDRE
LAC SUPERIEUR, 3 milles des pentes de ski du Mont-Tremblant, terrains de choix, 100' sur lac par 300' profondeur. Autre 100' x 200'. Voir sur place. M. Z. Bruck. Tél.: 1-819-688-5621. 5-9-70

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE -
Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT. Tél.: 388-2532

ARCHITECTES
LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes LONGPRÉ
MARCHAND
GODREAU
DOBUSH
STEWART
BOURKE

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD ST-LÉONARD Mté, 38
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

Cours de Fine Cuisine "Fondamental" et "de perfectionnement"

du jour ou du soir, un par semaine ou toutes les deux semaines. Débutant les 28-29-30 sept et 1er oct. 1970

à l'intention des dames, demoiselles et messieurs qui veulent apprendre le savoir-faire de base et les raffinements de cet art avec de bonnes recettes. Pour prospectus et programmes gratuits, s'adresser à:

Institut Culinaire Henri Bernard
Fondé en 1951 2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal. 843-6481

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- 1-Femme curieuse, bavarde (fam). - Qui concerne les brebis.
 - 2- Qui ressemble à l'argile. - Fille de Cadmus.
 - 3-Molybdène. - De la Ligurie (plur).
 - 4-Etre égal à. - Embarcation légère et allongée.
 - 5-Fait tort à. - Orient - Unité de travail.
 - 6-Possèdent. - Fruit - Six.
 - 7-Petite caisse embottée dans une armoire, une table. - Décoration.
 - 8-Dieu des vents. - Pigeon sauvage.
 - 9-Végétal vivant sur le sol, les arbres, les pierres, formé d'un thalle aplati ou rameux, où vivent associés un champignon et une algue. - Nom usuel du thymus du veau.
 - 10-Rangée de bancs. - Etoffe croisée de laine.
 - 11-Vêtement sacerdotal. - Coups de baguette. - Soigné.
 - 12-Au golf, petite cheville. - Mouton mâle.

- Verticalement**
- 1-Petit marchand d'objets de peu de valeur. - Manière d'être.
 - 2-Etude des dislocations de l'écorce terrestre et particulièrement des montagnes. - Chemin de ville.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
NOCTUEL LEUCS
APIASIE LE SAUT
VALIN DUCTILE
LETTERRER
GLNORBANEN
ANTAN AINEU
BEERARS DAM
LAPI DAIRE
LLETTRAIERE
LLET GEODES
TORRI DE DOS
ETAGER GENIE

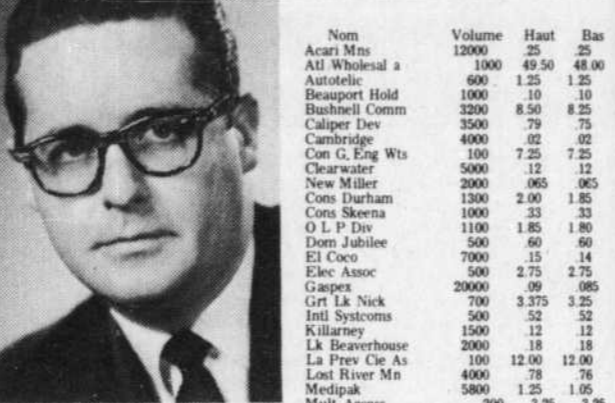
BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION AU LABORATOIRE NADEAU LIMITEE

Ces cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadiennes



André Marien

Monsieur Jacques Carrière, président, annonce la nomination de monsieur André Marien au poste de Directeur de Marketing. Ses nouvelles fonctions consistent notamment à mettre au point et à contrôler la stratégie commerciale ainsi que la direction des services commerciaux.

Monsieur Marien est diplômé en sciences commerciales de l'Université de Montréal et membre de la Corporation des Administrateurs agréés du Québec. Il apporte à l'exercice de ses nouvelles fonctions une expérience de plusieurs années consacrées à la vente et à la mise en marché de spécialités pharmaceutiques.

Cette nomination reflète le dynamisme et l'essor constant du Laboratoire Nadeau Limitee.

Table with 2 columns: Nom, Volume, Hautes, Bases. Lists various stocks and their trading volumes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including various stock prices and changes.

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, M. Léo A. Dorais, annonce la nomination de M. Marcel-Aimé Gagnon au poste nouvellement créé de responsable des relations publiques. Bachelier en arts de l'Université d'Ottawa et titulaire des arts de l'Université de Montréal, M. Gagnon compte une vingtaine d'années d'expérience continue dans le journalisme, la publicité et les relations publiques. Il fut président de l'Association de Public Relations Association et un de la Société canadienne des relations publiques. Écrivain-biographe, M. Gagnon a publié cinq ouvrages, dont un lui a valu en 1963, le Prix du grand jury des lettres de la section «essais» de la Société des écrivains canadiens.

Cours des changes

Table of exchange rates for various international currencies like the Rand, Deutsche Mark, Argentine Peso, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including various stock prices and changes.

Quebec Telephone, 17-2 cents l'abonnement le 1er octobre, inscription le 2 septembre.

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 -- C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR & CIE

Comptables agréés 159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés 3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés 500 Place d'Armes, Suite 1564

BENOIT, DIRV, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Comptables agréés 1015 Cote Beaver Hall 866-8563

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés 1100 ouest, Place Crémazie

LACOURSE, LAMARRE & CIE

Comptables agréés 2235 ouest, rue Sherbrooke

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS, RICHARD & CIE

Comptables agréés 2235 ouest, rue Sherbrooke

LOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

Comptables agréés 360 ouest, rue St-Jacques

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables agréés 507 Place d'Armes (suite 1100)

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés 60 St-Jacques 845-0209

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé 3100, Place Victoria

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés 60 St-Jacques 845-0209

MALLETTE, NORMANDIN & CIE

Comptables agréés 1440 ouest, rue Ste-Catherine

COULMBO, LECOURT & CIE; BEAUBOIN, AUDET ET ASSOCIÉS

Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUE, OUMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.

Comptables agréés 700 ouest, boul. Crémazie

CLOUTIER, FONTAINE, GROTEAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés 506 ouest, rue Ste-Catherine

COULMBO, LECOURT & CIE; CHARENTTE & CIE

Comptables agréés 50 ouest, Place Crémazie

Indice des obligations à N.Y.

Table of bond market data for New York, listing various bonds and their yields.

Indice des obligations à N.Y.

Table of bond market data for New York, listing various bonds and their yields.

Indice des obligations à N.Y.

Table of bond market data for New York, listing various bonds and their yields.

Indice des obligations à N.Y.

Table of bond market data for New York, listing various bonds and their yields.

L'information

sportive

Vince Lombardi n'est plus!

WASHINGTON (PA) — L'ancien instructeur des Redskins de Washington, Vince Lombardi, jadis chef d'une dynastie du football avec les Packers de Green Bay, est mort tôt hier matin à l'âge de 57 ns.

« Sa femme Mary était à son chevet. Lombardi fut le seul joueur de l'histoire du football de la Ligue nationale à gagner trois fois de suite le championnat. Il venait de subir deux opérations en un mois pour lutter contre le cancer qui le rongea. Mme Lombardi a confirmé avant-hier la gravité de l'état de son mari: "Il souffrait d'un cancer particulièrement virulent", devait-elle dire.

Son nom devint légendaire pour les exploits qu'il accomplit à Green Bay, une petite

ville du Wisconsin. Son slogan "Gagner n'est pas une grande chose. C'est la seule chose qui existe".

Né à New York, Lombardi arriva à Green Bay en 1959, un an après la plus mauvaise saison des Packers 1-10-1. Au cours de sa première année, il obtint une fiche de 7-5, gagna le championnat de la division en 1960 et prit ensuite les mesures nécessaires pour que son équipe remporte le championnat de la Ligue nationale en 1961, 1962, 1965, 1966 et 1967.

Ses Packers ont remporté les deux premières super-coups du match Ligue nationale-américaine.

Après s'être retiré comme instructeur, Lombardi devint, en 1968, directeur général des

Packers, mais il devait plus tard décrire cette année passée hors du terrain comme étant "la plus malheureuse de son existence".

Avec les Red Skins

Il accepta alors de devenir instructeur des Red-skins de Washington dont il fut aussi directeur général, vice-président exécutif et actionnaire, ce dernier point étant, devait-il dire, l'une des principales raisons pour laquelle il accepta de quitter Green Bay.

Dès sa première saison, il devait mener son équipe à une saison gagnante de 7-5-2. Ses 10 années passées comme instructeur montrent un record impressionnant: 96 victoires, 34 défaites et 6 nulles. Seul George Allen, instructeur des Rams de Los Angeles, avec un record de 40-13-3, compte un meilleur pourcentage, .755 contre .738.

Au hasard des nouvelles

VIC WASHINGTON, le joueur de football pris en souricière (par sa propre faute semblait-il) entre les Lions de la Colombie britannique, les 49ers de San Francisco et les Rough Riders d'Ottawa, aura un essai de cinq jours avec l'équipe de Vancouver dirigée par Jackie Parker, et cela, à partir de lundi prochain. Washington, rendu sur place depuis quelques jours, a pour sa part simplement dit qu'il ne ferait aucune déclaration tant qu'il ne serait pas entretenu avec son avocat. La nouvelle mode parmi les athlètes professionnels, Washington, vedette du club Ottawa l'an dernier, fut cédé par les Rough Riders aux Lions pour le prix du repêchage, soit \$350, Washington refusant de jouer, cette saison, l'année optionnelle qu'il doit à la Ligue Canadienne de football avant de pouvoir signer un contrat avec une équipe américaine, en l'occurrence San Francisco (qui verserait probablement une intéressante indemnité à Ottawa comme à Vancouver si ces deux clubs voulaient s'entendre sur le sujet, ce que Washington voudrait les obliger de faire). On peut, dans tous les cas, s'attendre à des développements intéressants.

heureux qu'il soit de retour avec les Expos", a dit le directeur-général Jim Fanning.

RUSTY STAUB a été choisi "le joueur du mois" (d'août) par les journalistes de baseball de Montréal. Voici son remarquable dossier pour ce mois: 27 parties, 113 fois AB, 28 points, 33 CS, 1 double, 1 triple, 12 circuits, 23 points produits, 16 BB, 14 retraits au bâton, 2 sacrifices, 2 erreurs, moyenne (au bâton) de .292.

DON LEBLANC, conseiller municipal de Halifax, a été nommé vice-président des Voyageurs de Montréal de la Ligue de Hockey Américaine, la nouvelle entité hier annoncée par Sam Pollock, directeur-général des Canadiens. Ce qui semble confirmer les rumeurs voulant que les Voyageurs disputent au moins 14 de leurs jeux de la saison prochaine à Halifax. M. Leblanc, de toute évidence, fera le lien voyageur entre Montréal et Halifax.

LA DISPUTE entre la Ligue Nationale de hockey et la Ligue de l'Ouest concernant l'indemnisation due aux clubs de ce circuit à la suite de l'intrusion de la LHN dans leur territoire (Vancouver), a été réglée, hier. La Ligue Nationale versera un peu plus de \$800,000 à celle de l'Ouest en guise de dédommagement. Au début des pourparlers, la Ligue de l'Ouest exigeait \$1,200,000 tandis que les Canucks de Vancouver n'en offraient que \$200,000. Vinee Abbey, le président, a dit qu'il était heureux que la dispute soit terminée mais que sa Ligue était loin d'avoir obtenu ce qu'elle désirait. Abbey a ajouté qu'il avait été obligé de céder aux pressions de certaines équipes de son circuit qui avaient un pressant besoin d'argent.

RON PICHE portera le numéro 15, John O'Donoghue le 23 et Clyde Mashore le 5, à compter d'aujourd'hui, avec les Expos de Montréal. On sait que ces trois joueurs finiront la saison avec l'équipe Piché, incidemment, a encore besoin de 104 jours dans les majeures pour se qualifier pour leur fonds de pension. La carrière de lanceur de baseball de Piché remonte à 1955 alors qu'il joua pour le club Lawton, de catégorie D. Il y avait eu un dossier de 13-6 et une moyenne de points mérités de 2.98. Il joua ensuite pour Eau Claire (1956), Jacksonville et Evansville (1957), Jacksonville (1958), Louisville (1959) et Milwaukee (1960), Vancouver et Milwaukee (1961), Milwaukee et Toronto (1962), Milwaukee (1963), Toronto (1964), Californie, Denver et Seattle (1965), Tulsa et St-Louis (1966), Tulsa (1967), Tacoma (1968) et Syracuse et Winnipeg, et maintenant Montréal, (1970). Il a participé à 134 parties dans les ligues majeures, en commençant 11 et en terminant trois. Il a lancé 221 manches, permis 216 coups sûrs et 130 points dont 103 seulement mérités, accordé 106 BB et réüssi 157 retraits au bâton... 10 victoires contre 16 défaites et moyenne de points mérités de 4.19.

Ted Green exonéré

OTTAWA (PA) — Ted Green, défenseur des Bruins de Boston, vient d'être libéré de l'accusation de voies de fait qui pesait sur lui à la suite d'une altercation à coups de bâton avec Wayne Maki, des Blues de St-Louis, lors d'un match hors-concours de la LHN disputé à Ottawa le 21 septembre dernier.

Le juge M. J. Fitzpatrick, de la Cour provinciale, a dit que Green était en état de légitime défense lorsqu'il a rabattu son bâton sur l'épaule de Maki à la 13e minute de jeu du match.

Le juge a aussi ajouté qu'un fait important dans la cause était le dardage de Maki à l'aine de Green, ce qui a déclenché la bagarre.

Maki lui-même avait été exonéré de tout blâme à une accusation d'assaut avec intention de blesser, portée à la suite du même incident. Le juge Edward Carter avait alors libéré Maki en disant qu'il s'était tout simplement défendu contre Green.

Dans son jugement, M. Fitzpatrick a dit "qu'à cause de la robustesse du hockey, il m'est difficile d'envisager des circonstances qui justifient une accusation de voies de fait".

Il a ajouté que la plainte n'aurait jamais été portée contre Green si ce dernier n'avait pas été blessé grièvement par le bâton de son rival.

Green a dû subir trois interventions chirurgicales à la tête à la suite du coup de bâton de Maki, et il n'a pas joué du tout au cours de la saison 1969-70. Il espère toutefois reprendre son poste cette saison.

Barclay Allen aux Riders

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa viennent d'acheter le contrat du quart-arrière Barclay Allen des Esquimaux d'Edmonton pour \$350, soit le prix d'un joueur mis au repêchage dans la Ligue Canadienne de football.

Les Riders dévoilaient hier qu'ils avaient obtenu Allen, originaire de Montréal, des Esquimaux qui, en retour, venaient à peine de le réclamer des Alouettes de Montréal, via le repêchage, pour décider tout aussitôt qu'ils ne voulaient pas le garder dans leur alignement.

Allen avait dû être tranché de l'alignement des Alouettes lorsque ceux-ci ont décidé d'embaucher George Springate comme botteur de précision. Une équipe de la LCF n'a droit qu'à 18 Canadiens (contre 14 Américains) sur son alignement.

Les Rough Riders ont également obtenu les services du demi défensif Jim Smith, un ancien des Broncos de Denver, de la LNF.

Deux golfeurs avec Canadien Jr

Daniel Talbot, le meilleur golfeur junior de la province, et André St-Laurent, aussi golfeur et neveu de Dillard St-Laurent, ont été invités à prendre part au camp d'entraînement du club de hockey Canadien junior... qui commencera jeudi prochain, à 6 heures, au Forum.

En tout, la direction du Canadien Jr a invité 80 athlètes à tenter leur chance pour obtenir l'un ou l'autre de 8 postes libres, 11 des joueurs de l'hiver dernier revenant avec l'équipe. Les joueurs qui ne se qualifieront pas seront placés dans l'alignement de clubs affiliés, tels le St-Victor de la Ligue junior B de Montréal, le West-Island ou le Dorval.

La saison des Canadiens juniors, qui jouera encore dans l'Association de hockey junior A de l'Ontario, commencera dimanche le 4 octobre contre Ottawa dans la Capitale.

INSCRITS A.B.B.

PREMIERE COURSE			
3 et 4 ans, novices à réclamer \$1,750	5A. Philamadam	M. Gibson 2-1	
\$1,500	8 Bombay Nurse	R. Stewart 3-1	
	1 La Grise	M. Lapensée 4-1	
	4 Miss S Agaa	M. Neff 4-1	
	5 Saliou C. Lal	J. O'Shea 10-1	
	8 Copper Craft	P. Bodington 15-1	
	7 Général Nisnah	E. Retamao 25-1	
SEIEME COURSE			
3 ans et plus à réclamer \$2,900 \$1,750	8A. Finnan	B. Willoughby 6-1	
BOURSE: \$1,900	6 fur		
	7 Sur Rob Lee	M. Lapensée 5-2	
	8 Mollie	W. Mearns 5-1	
	3 Modest Maid	M. Bacca 4-1	
	5 Douvredelle	J. Nunes 6-1	
	9 Blue Mame	L. Reynolds 6-1	
	1 Sur Byron	P. Griffio 10-1	
	6 Aeward	F. Johnston 20-1	
	8A. Muter Lee	D. Beckon 12-1	
	8 Rury G	G. Steve 20-1	
SEPTIEME COURSE			
3 ans et plus à réclamer \$1,500 1 mille	4 Rennie H	M. Lapensée 11,900	
BOURSE: \$1,900	4 Bonnie II	L. Krens 3-1	
	8 Beau Bryant	D. Beckon 5-2	
	5 Turn To Tennis	T. Kornblom 4-1	
	8A. Muter Lee	B. Willoughby 6-1	
	10A. O'Neiricite	pas nommé 6-1	
	1 Lucky Kahie	R. Stewart 8-1	
	2 Judge Burns	T. Corrick 12-1	
	3 Misty Fair	G. Sutcliffe 12-1	
	6 Dynamic Dan	P. Griffio 15-1	
	7 Lyrice	S. Goldsmith 16-1	
HUITIEME COURSE			
5 ans Métropolitaine d'Endurance No 4	1 milie 1.16		
	1 Autoclave	K. Robinson 5-2	
	4 Grogue J Jay	R. Pion 3-1	
	8A. Spider Creek	G. Siches 9-2	
	6A. Mickey's Manbo	W. Parsons 9-2	
	7 Apow	E. Retamao 5-1	
	4 Royal Shadow	R. Scott 10-1	
	5 Baron II	M. Bacon 20-1	
	1 Impetuous Red	J. O'Shea 25-1	
NEUVIEME COURSE			
3 ans et plus à réclamer \$1,500 \$1,900			
BOURSE: \$1,900			
	5-Magic Circle	M. Mayorga 2-1	
	2-Fine And Dandy	L. Reynolds 3-1	
	7-Jacob Star	M. Neff 4-1	
	4-Royal Star	P. Bodington 10-1	
	7-Turf Flash	L. Krens 8-1	
	6-Feld Gun	B. Willoughby 15-1	
	1-Cavalito	M. Lapensée 25-1	



Alors qu'il s'alignait pour l'équipe de l'université Fordham en 1935. Comme garde, il était considéré comme l'un des "sept blocs de granite" formant la ligne offensive de Fordham. (Téléphoto PA)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE

NO 7927980

DAME EDITH MARY WOOD, Secrétaire, résidente au 859 Bonny, dans la Cité de Pierrefonds, District de Montréal.

Demanderesse

vs

ROBERT GEORGE RYDER, sans emploi, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

ROBERT GEORGE RYDER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, le 1er septembre 1970

MARIS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

PHILLIPS VINEBERG, GOODMAN
PHILLIPS & NOTHMAN,
1, Place Ville-Marie,
Montréal, 113, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 10784

JULIETTE MCGREGOR, employée d'hôpital, de Caughnawaga, District de Montréal.

Requérante

vs

CHARLES HOMER, ouvrier, antérieurement de Caughnawaga, District de Montréal, et présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, CHARLES HOMER, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce et les documents relatifs à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL.

JACQUES PERRON
Requérant

MTRES LIBERMAN, SEGALL & FINKELBERG
Avocats
Suite 200, 901 rue Bleury
Montréal, Qué.
Procureurs de la Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de:

LES CONVENTIONS MATRIMONIALES entre ARTHUR HOPE OLIVE et MUREIL EMILY ROBINSON

— et —

Ledit ARTHUR HOPE OLIVE, gentilhomme de la Ville Montéal, dans la Province de Québec, et résident au 315 Avenue Chester,

REQUÉRANT

Mes Gammelf, Fenster et associés,
Suite 2204, Place Victoria,
886 Carré Victoria,
Montréal 115, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 10634

Dame Sophia Syrtos

requérante

vs

Jeremiah Joseph Donovan

Intimé.

L'intimé est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 1er septembre 1970

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Gammelf, Fenster et associés,
Suite 2204, Place Victoria,
886 Carré Victoria,
Montréal 115, Qué.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ÉCOLE POLYVALENTE 2,400 PLACES-ÉLÈVES, ALMA, P.Q.

PROPRIÉTAIRE
La Commission Scolaire Régionale du Lac-Saint-Jean, 48, rue Sacré-Coeur, Alma, P.Q.

ARCHITECTES
Gravel & Gravel, 31 ouest, rue Racine, Chicoutimi.

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
Gravel & Simard, 164, rue Collard, Alma, P.Q.

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
L'Anglais, Desbriens & Thèberge, 558, Louis-Hémond, Alma.

CONSULTANTS — cuisinier, cafétier, ateliers pâtisseries, cuisine commerciale) SORAM Inc., 8545 Chemin Côte de Liesse, Dorval, P.Q.

Les entrepreneurs généraux ayant leur principale place de affaires dans la province de Québec sont invités à présenter des soumissions pour la construction de l'école polyvalente 2,400 places-élèves, Alma, P.Q.

Les entrepreneurs généraux doivent satisfaire attentivement toutes les conditions prescrites dans les plans et devis et les remplir d'une manière satisfaisante.

Les plans et devis complets ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus par les entrepreneurs généraux au bureau de l'architecte ci-haut mentionné, à partir du 8 septembre 1970.

Un dépôt de deux cent dollars (\$200.00) sera exigé pour les plans et devis. Ce dépôt sera remboursé aux entrepreneurs qui rapporteront les documents dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions pour le contrat général.

Pour tous les sous-entrepreneurs en électricité et en mécanique, des plans et devis pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur en mécanique et électricité, L'Anglais, Desbriens & Thèberge, 558, Louis-Hémond, Alma ou 3063 Béal, Châteauguay, Québec, moyennant un dépôt de cent dollars (\$100.00). Pour les sous-entrepreneurs en cuisine, cafétier, ateliers pâtisseries, cuisine commerciale), les documents seront disponibles moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00). Ces dépôts seront remis à ceux qui rapporteront les documents avant trois semaines après l'entrée des soumissions des soumissionnaires. Ces documents peuvent aussi être consultés aux "Bureaux des Soumissions Déposées" suivants où des copies supplémentaires seront placées:

1) Terrasse, 284, rue des Orléans, Chicoutimi.
2) Terrasse, 675, rue Marguerite-Bourgeois, Québec.
3) Terrasse, 4970, Place de la Savane, Montréal.

Tout addenda sera adressé aux entrepreneurs généraux seulement, ainsi qu'aux endroits où les plans et devis peuvent être consultés. Les sous-entrepreneurs devront donc vérifier si d'autres changements ont été faits.

LES SOUMISSIONS DES SPÉCIALITÉS DE:

1 - Plomberie	(cautionnement)	\$20,000.00
2 - Chauffage	"	15,000.00
3 - Ventilation	"	45,000.00
4 - Climatisation	"	15,000.00
5 - Réfrigération	"	1,000.00
6 - Électricité	"	25,000.00
7 - Sous-station	"	4,000.00
8 - Intercommunication	"	3,000.00
9 - Équipement éclairage scénique	"	5,000.00
10 - Équipement cinématographique	"	3,000.00
11 - Éclairage extérieur	"	1,000.00
12 - Peux	"	25,000.00
13 - Structure d'acier et pontage d'acier (achat et pose)	"	17,500.00
14 - Acier d'armature (achat et pose)	"	25,000.00
15 - Couverture, membrane et tôle	"	15,000.00
16 - Maçonnerie (achat et pose)	"	18,000.00
17 - Maçonnerie (pose seulement)	"	10,000.00
18 - Tulle acoustique (achat et pose)	"	2,000.00
19 - Peinture	"	10,000.00
20 - Portes et fenêtres en aluminium	"	2,000.00
21 - Plai des planchers (achat et pose)	"	1,000.00
a) Terraz	"	4,000.00
b) Tulle vinyle amiante, spécial et plinthes	"	5,000.00
c) Ciment poli	"	5,000.00
22 - Quincaillerie, (achat et taxes)	"	3,000.00
23 - Accessoir	"	2,000.00
24 - Isolation	"	2,000.00
25 - Cuisine, ateliers pâtisseries, cuisine commerciale	"	12,000.00
26 - Aménagement et équipement des laboratoires	"	10,000.00
27 - Équipement de gymnases et palestres (achat et taxes)	"	2,000.00
28 - Rideaux de l'auditorium	"	2,000.00
29 - Sièges de l'auditorium	"	3,000.00
30 - Acier émaillé	"	2,500.00

seront reçues au "Bureau des Soumissions Déposées" aux adresses suivantes:
1) Terrasse, 284, rue des Orléans, Chicoutimi.
2) Terrasse, 675, rue Marguerite-Bourgeois, Québec.
3) Terrasse, 4970, Place de la Savane, Montréal.

Avant eux (2.00 heures p.m. (heure en vigueur) le 6 octobre 1970.

Les soumissions reçues au bureau des soumissions déposées de Québec et Montréal, devront être adressées immédiatement par maille recommandée au "Bureau des Soumissions Déposées" à Chicoutimi". Toutes les soumissions des sous-traitants seront déposées en présence des intéressés, à deux (2.00 heures p.m. (heure en vigueur) le 8 octobre 1970.

Les soumissionnaires en ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission égal à la somme indiquée pour chaque spécialité mentionnée ci-dessus.

Le chèque ou le cautionnement doit être fait au nom de LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU LAC-SAINTE-JEAN et de l'entrepreneur général à être choisi. Le cautionnement devra être valide pour 120 jours.

De plus, les sous-entrepreneurs en plomberie, chauffage, ventilation et électricité devront inclure avec leur soumission, une attestation de la cause, s'obligeant à fournir une garantie d'exécution au montant de 50% de la soumission.

Si l'entrepreneur général désire des garanties d'exécution de sous-traitants autres qu'en mécanique et électricité, il devra inclure à sa soumission, les copies des cautionnements.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront inclure les spécialités plus haut mentionnées.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de quatre cent mille dollars (\$400,000.00) fait au nom de LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU LAC-SAINTE-JEAN. Le cautionnement sera valide pour 90 jours.

Tout cautionnement de soumission de l'entrepreneur général sera accompagné d'une lettre de la compagnie qui l'aura émis, par laquelle elle s'engage à fournir le cautionnement d'exécution de contrat et le cautionnement de paiement pour matériaux et main-d'œuvre égal chacun à 50% de la soumission. Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE POLYVALENTE 2,400 PLACES-ÉLÈVES, ALMA, P.Q."

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues avant quatre (4.00) heures p.m. (heure en vigueur) le 23 octobre 1970 au bureau de la Commission Scolaire Régionale du Lac-Saint-Jean, s/s de M. G. Heurt Fortin, secrétaire-trésorier, 48 Sacré-Coeur C.P. 419, Alma.

La Commission Scolaire Régionale du Lac-Saint-Jean n'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

L'ouverture de ces soumissions se fera en présence des entrepreneurs à 7.30 heures p.m. le même jour, à 301 St-Louis, Alma.

DONNE à Alma, ce 1er jour de septembre 1970.

Le secrétaire-trésorier,
Geo. Heurt Fortin.

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

MINISTÈRE DES TRANSPORTS / SERVICES DE L'AIR CANADA

APPEL D'OFFRES

Projet No: 600-070 — Chemins d'accès temporaires, Partie 2.

Sur l'emplacement du Nouvel Aéroport International de Montréal, Ste-Scholastique, Québec.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

BUREAU DES APPELS D'OFFRES,
BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL,
3ième AILE, 3ième ÉTAGE,
ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL

seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure avancée de l'est),
MERCREDI, LE 30 SEPTEMBRE 1970.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent être obtenus par les entrepreneurs généraux à l'adresse ci-haut mentionnée, sur présentation d'un chèque visé de \$100.00 dollars au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours de l'ouverture des soumissions.

Les fournisseurs, sous-traitants et autres intéressés pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants:

Association de la Construction de Montréal,
4970 Place de la Savane, Montréal.

Association de la Construction de Québec,
675 Marguerite-Bourgeois, Québec.

L'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est,
78 rue Peel, Sherbrooke.

L'Association des Constructeurs de la Mauricie Inc.,
1447 de la Vérendrye, Trois-Rivières.

Bureau des soumissions déposées,
a/s du Trust Général du Canada,
120 rue Principale, Hull, Québec.

Pour information supplémentaire, les soumissionnaires doivent s'adresser au Bureau des Appels d'offres, tél: 879-6824.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Benoit Baribeau,
Administrateur Délégué.

GOVERNEMENT DU CANADA

COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

Division de l'équipement scolaire

APPEL D'OFFRES no. 116

Huile à chauffage

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier a établi ses besoins en huile à chauffage vue de soumissions pour la saison 70/71 comme suit:

FOURNITURE

1. 60,000 gal. d'huile no. 5 (Bunker A)
2. 50,000 gal. d'huile no. 4 (Bunker A)
3. 300,000 gal. d'huile légère no. 2

Les soumissions seront adressées au Secrétaire-trésorier M. Michel A. Rousseau, dans les enveloppes fournies à cet effet par la Commission Scolaire.

Ces soumissions seront reçues dans les enveloppes scellées jusqu'au mercredi, 23 septembre 1970 à 15.00 heures, au bureau du secrétaire-trésorier, 130, Avenue du Pointe-Claire, Qué., et l'ouverture aura lieu le même jour, à 15.30 heures.

Ni la plus basse des soumissions, ni aucune d'entre elles ne sera nécessairement acceptée. Les soumissions ne seront acceptées que si elles sont présentées sur les formulaires autorisés pour soumissions. Ces formulaires ainsi que les spécifications peuvent être obtenues au bureau de l'Équipement Scolaire, Service des Achats, auprès de l'acheteur.

Montréal, ce 2 septembre 1970.

JACQUES PERRON
Requérant.

Mes CYTRYNBAUM & COHEN
Place Victoria,
Suite 2001,
Montréal 111, P.Q.

MICHEL A. ROUSSEAU,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

MINISTÈRE DES TRANSPORTS / SERVICES DE L'AIR CANADA

APPEL D'OFFRES

Projet No: 600-069 — Chemins d'accès temporaires, Partie 1.

Sur l'emplacement du Nouvel Aéroport International de Montréal, Ste-Scholastique, Québec.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

BUREAU DES APPELS D'OFFRES,
BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL,
3ième AILE, 3ième ÉTAGE,
ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL

seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure avancée de l'est),
MERCREDI, LE 30 SEPTEMBRE 1970.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent être obtenus par les entrepreneurs généraux à l'adresse ci-haut mentionnée, sur présentation d'un chèque visé de \$100.00 dollars au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours de l'ouverture des soumissions.

Les fournisseurs, sous-traitants et autres intéressés pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants:

Association de la Construction de Montréal,
4970 Place de la Savane, Montréal.

Association de la Construction de Québec,
675 Marguerite-Bourgeois, Québec.

L'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est,
78 rue Peel, Sherbrooke.

L'Association des Constructeurs de la Mauricie Inc.,
1447 de la Vérendrye, Trois-Rivières.</

Une piste boueuse, une partie remise, un Mauch suspendu

La blonde et jolie Mary Bacon, qui devait lancer la lère balle, n'était pas là car son intuition féminine lui avait laissé savoir que la partie n'aurait pas lieu. Elle avait raison puisque, après une attente de 2 heures et 13 minutes, le chef-arbitre Ken Burkhardt décida que les Expos de Montréal et les Pirates de Pittsburgh ne pouvaient vraiment pas jouer, hier soir au parc Jarry, la pluie ne cessant de tomber. La joute, importante pour des Pirates qui luttent pour le championnat de la division Est de la ligue de baseball Nationale, sera probablement jouée, à Pittsburgh, mardi le 22 septembre alors qu'une seule partie était prévue. La différence est que les Expos, au lieu d'hier soir donner 27 cents par admission au Pittsburgh pour ensuite garder "la balance" comme l'ont dit, recevront, dans la Ville de l'Acier, 27 cents par admission, les Pirates eux, prenant cette fois "la balance". Mais l'on dit que c'est dans le jeu.

Si Mary Bacon n'était pas là, ses confrères-jockeys Robert Pion, Larry Heffernan, Chris Steve, Larry Reynolds, Larry Buzit et Wayne Green étaient bien présents et, s'ils étaient venus avec une ou l'autre de leurs montures, ils auraient pu, contrairement aux joueurs de baseball, présenter un spectacle, une piste boueuse n'ayant jamais arrêté jockeys et coursiers.

Au début de la soirée, on annonça que le gérant Gene Mauch avait été suspendu pour 3 jours par le président Charles Feeney de la ligue Nationale pour avoir bousculé l'arbitre "du marbre" Paul Pryor, avant-hier soir et alors que celui-ci déclarait qu'Adolfo Phillips s'était élané sur une 3e prise, retrait discutable qui s'avéra insignifiant puisque les Expos gagnèrent éventuellement 10-7.

Mauch devra de plus payer une amende de \$100, sa suspension prenant fin dimanche et Dick Williams dirigeant l'équipe durant sa brève absence.

A COUP SUR: Dan McGinn, avant la partie remise d'hier soir, n'avait pas gagné une joute depuis le 3 août au parc Jarry alors qu'il avait justement vaincu Pittsburgh 8-0 en limitant les Pirates à seulement 3 coups sûrs. Il est virtuellement heureux que Steve Blass n'ait pas lancé contre les Expos, hier soir, car il avait déjà un dossier 3-0 en deux saisons contre l'équipe montréalaise. Ce soir à St-Louis, Steve Renko (10-9 et 4.16) lancera contre Frank Bertain (0-0). Le lendemain soir, Bill Stoneman (4-14 et 5.17) tentera de vaincre nul autre que Bob Gibson (19-6). Bob Bailey a frappé en lieu sûr au cours des 8 dernières par-

ties des Expos, soit 14 CS en 30 apparitions au bâton, une moyenne de .467. Il a aussi frappé en lieu sûr dans 11 des 12 dernières parties, soit 18 CS en 45 AB, moyenne .400 et depuis le 5 juin, il a réussi 75 coups sûrs en 190 fois AB, moyenne .395, comptant 51 points, en faisant compter 60 et réussissant 23 circuits en cours de belle route. On dit encore que c'est lui qui a fait compter le plus de points victorieux de l'équipe, soit 8. En ignorant le merveilleux Rusty Staub qui, comme frappeur d'occasion, a 2 coups sûrs en 3 présences au marbre (.667), notre meilleur frappeur de relève est Jim Fairey avec 11 CS en 28 apparitions au marbre, soit une moyenne de .393. Le moins bon? Coco Laboy, 0 en 5. Soirée des policiers de Montréal, vendredi de la semaine prochaine, alors que les Expos nous reviendront pour leur avant-dernier séjour au parc Jarry, les Phillies de Philadelphie étant nos adversaires ce soir-là. La fameuse brigade canine de notre corps policier donnera une démonstration avant la joute. Le samedi le 12 septembre, à 2h.15 de l'après-midi, distribution de balles à tous les jeunes de 15 ans et moins. Cette partie du samedi 12, incidemment, était inscrite au calendrier comme devant avoir lieu le soir à 8h.05. Parce que les Alouettes joueront à l'Austro à cette même date, et il y a quelques semaines, de changer l'heure de leur programme pour — par esprit sportif et gentillesse — ne pas établir un conflit entre les deux équipes montréalaises sollicitant le grand public sportif de la métropole et de la province. Mercredi soir le 16 septembre, alors que les Mets de

New York seront ici et que ce sera la soirée du Retour à l'École, on tirera au sort pas moins de neuf bicyclettes, soit une par manche, parmi les écoliers présents. Quelques "nuts" parmi les Pirates: plus d'AB, Matty Alou, 569; plus de points comptés, Alou, 86; plus de CS, Alou, 167; plus de doubles, Al Oliver, 27; plus de triples, Roberto Clemente, 10; plus de circuits, Willie Stargell, 26; plus de points produits, Oliver, 75; plus de BB, Clemente, 51 (dont 14 intentionnels); plus de retraits au bâton, Stargell, 93; plus de buts volés, Alou, 17 en 25 essais; plus de fois atteint par un lancer, Oliver, 10; plus d'erreurs, Gene Alley, 13.



CONSEILS A LA SOURCE! Deux jeunes membres du Club des jeunes Expos, Daniel Lejeune (à g.), 11 ans, de Québec, et Gaétan Lévesque, 12 ans, de Montréal, reçoivent quelques petits conseils sur l'art d'être un bon frappeur, d'un as dans ce domaine et également président de leur club. Il s'agit, on l'aura reconnu, de Rusty Staub, qui a aimablement répondu aux nombreuses questions que lui posaient sept de ses membres, accourus de tous les coins du pays au match d'avant-hier soir contre Pittsburgh. (Téléphoto PC)

En bref, bref, bref

GEORGE ATHANS, skieur nautique de Montréal, est parmi 37 athlètes amateurs qui, hier, ont reçu des bourses d'études de \$2,000 chacune du ministère fédéral de la Santé et du Bien Être. Parmi les autres ainsi encouragés mentionnons: la plongeuse Beverly Boys, Pickering Ont.; la gymnaste Susan Buchanan, Ottawa; la rameuse Claudia Hunt, Ottawa; la skieuse Judy Crawford, Toronto; les nageurs Toomas Arusoo, Montréal, et Peter Cross, Beaconsfield; la nageuse Angela Coughlan, Burlington, Ont.; la joueuse de tennis Jane O'Hara, Toronto; le coureur Bruce Simpson, Pointe-Claire; le joueur de ballon-volant Jean-Paul Delisle, Ottawa; et le lutteur Claude Pilon, Ottawa.

LEE TREVINO, Frank Beard et Dave Hill sont parmi les favoris pour gagner le tournoi de golf Hartford de \$100,000 qui commence aujourd'hui à Wethersfield, Conn. La compétition de 72 trous commencera un vendredi plutôt qu'un jeudi afin qu'on ait une ronde à offrir lundi. Fête du Travail. Jack Nicklaus, Billy Casper, Tony Jacklin et Arnold Palmer ne participeront pas à l'événement, de même que Gary Player, déjà retourné en Afrique du Sud. Le club Weatherfield, incidemment, mesure 6,568 verges et a une normale-71. C'est un des plus courts parcours du circuit américain de cette année et les comptes qu'on y réussira devraient être plutôt bas.

UNE COURSE DE \$727,000 sera présentée dimanche, à la piste d'Ontario, en Californie, l'une des plus riches dans l'histoire des courses automobiles. Il s'agit d'une épreuve de 500 milles pour voitures de type Indianapolis. La bourse totale comprend un prix de base de \$500,000, \$175,000 comme prix accessoires et \$51,500 pour les meilleurs tours de piste. Selon le président de cette nouvelle piste construite au coût de \$25-500,000 le grand vainqueur se méritera \$160,000 au minimum. Une dernière position parmi les 33 participants rapportera quand même \$5,000. Il s'agit d'une piste ovale d'une longueur de 2.5 milles.

LE GRAND PRIX automobile Molson des Trois-Rivières sera présenté demain et dimanche sur le circuit routier préparé à cet effet en plein cœur de la ville. Le Club autosport Mauricien, organisateur de cette épreuve, afin d'entrer dans la danse, présentera des activités pré-courses à compter de ce soir. La principale course au programme sera celle réservée aux voitures participant au Championnat canadien de tourisme. On y retrouvera des Camaro, Mustang, Firebird, Austin et Morris-Cooper, Renault et plusieurs autres. Ce sera la 8e et dernière d'une série de courses où tous les grands noms du monde automobile de l'est canadien se retrouveront.

LES QUATRE EQUIPES des Pionniers de Villery-Ahuntsic seront à l'oeuvre, en fin de semaine au football amateur. Les Pionniers cadets se rendent à Saint-Lambert dimanche après-midi, où ils rencontreront les Knights de la Rive-Sud à 2h, au parc de la Voie maritime. Les Pionniers benjamins, vaincus difficilement 1-0 à Verdun avant-hier soir, reçoivent la visite des Colts de LaSalle, lundi après-midi à 2h, au parc Gabriel-Lallemant. Enfin, les deux équipes minimes (pee-wee) des Pionniers, membres de la Ligue Métro-Huit, évolueront aussi dimanche, celle d'Ahuntsic recevant la visite du Centre sportif de Rosemont (Boys' Club) à 1h, au parc Gabriel-Lallemant, et celle de Villery se rendant au parc municipal de Saint-Laurent y affronter le Parc-Norm à 3h15. Un 3e match de la Métro-Huit est prévu pour demain soir, à 7h au parc Champêtre, alors que les deux clubs nouveaux venus dans le circuit, les Loisirs Saint-Alphonse et les Optimistes de l'Est, en viendront aux prises. En matches hors-concours dimanche dernier, Saint-Laurent a défait Ahuntsic 19-18, et Villery, champion de l'an dernier, a disposé du LSA.

JOE BECKER, instructeur des lanceurs chez les Cubs de Chicago, a pu quitter un hôpital de Chicago hier. Il y avait été admis le 12 août dernier à la suite d'une petite défaillance cardiaque.

LES YANKEES de NEW YORK ont dépassé le million de spectateurs à domicile avant-hier, en y attirant 20,008 amateurs, ce qui portait le total de la saison à 1,017,919 en 56 parties à domicile.

LE GRAND PRIX PLAYER'S du CANADA qui se déroulera le dimanche 20 septembre à la piste du Mont-Tremblant, a déjà plus de 21 bolides de formule-1 inscrits. L'écurie Ferrari, qui se montre de plus en plus redoutable, alignera trois porte-couleurs, à savoir le Belge Jacky Ickx, gagnant du Grand Prix Player's de 1969, à Mosport, le Suisse Claudio Regazzoni et l'Italien Ignazio Giunti.

BASEBALL

HIER LIGUE NATIONALE

Philadelphie 000 020 000 - 2 4 1 Chicago 104 200 00x - 7 11 0 Short, Palmer 3e, Jackson 6e et McCarver; Jenkins et Hundley, LG - Jenkins (18-14). LP - Short (7-14). Circuits: Hickman 29e, Hisle 8e, McCarver 1er A - 10.675. (Jim Hickman a comé un circuit de trois à la 3e manche pour les Cubs. Billy Williams n'a pas joué hier, arrêtant ainsi à 1,117 le nombre de parties consécutives auxquelles il a participé.)

New York 000 010 002 - 3 9 0 St-Louis 101 111 00x - 5 10 0 Gentry, Folkers 5e, Taylor 6e, Herbel 7e et Dyer; Carlton et Simmons. LG - Carlton (8-18). LP - Gentry (9-8). Circuits: Weis 1er, Hague 12e. A - 13.169. (Gary Gentry avait une fiche de 5-0 contre les Cardinals.)

Los Angeles 000 001 021 - 4 6 0 Atlanta 013 040 03x - 11 15 1 Foster, Hough 5e, Norman 7e et Sudakis; Stone et Tillman. LG: Stone (10-9). LP - Foster (8-11). Circuits: Aaron 36e, Cepeda 32e, Boyer 15e, Sudakis 13e, Kosco 8e. A - 4.450. (Hank Aaron a frappé le 590e circuit de sa carrière alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts.)

San Diego 030 000 100 - 4 9 1 Houston 090 000 000 - 0 4 1 Kirby et Cannizzaro; Billingham, Ray 2e, Culver 5e, Lemaster 9e et Edwards. LG: Kirby (9-14). LP: Billingham (10-7). A - 5.465. (Chris Cannizzaro a frappé un triple avec les buts remplis à la 2e manche pour les Padres.)

San Fr. 000 001 020 - 3 6 0 Cinc. 102 002 20x - 7 14 0 Pitlock, Robertson 4e, Carrithers 6e et Dietz; Cloninger, Carroll 6e et Corrales. LG: Cloninger (7-5). LP: Pitlock (4-5). Circuit: Rose. Assistance: 20,529. (Johnny Bench a frappé trois coups sûrs et Pete Rose a fait produire trois points pour les Reds.)

LIGUE AMERICAINE
Minnesota 000 001 200 - 3 7 0 Milwaukee 010 050 20x - 8 9 0 Zepp, Williams 5e, Kaat 7e et Mitterwald; Pattin, Sanders 8e et Roof. LG - Pattin (11-11). LP - Zepp (7-4). Circuits: Aveya 12e, Roof 10e, Pena 3e. A - 6.583. (Phil Roof a frappé un circuit de trois points pour les Brasseurs.)

Baltimore 100 106 000 - 8 12 0 New York 100 001 011 - 4 10 3 Palmer, Richert 9e et Hendricks; Stottlemire, Waslewski 6e, McCord.

COWAN 3e
PORTLAND, Ore. (PA) - Tom Kite fils, un étudiant de 20 ans de l'Université du Texas, a pris les devants après deux rondes, hier au Championnat amateur de golf des Etats-Unis en jouant 67, trois coups sous la normale et ainsi prendre une avance de trois coups sur le Canadien Gary Cowan et l'Américain Steve Melnyk.

Etcheverry a dit que son équipe avait "bien avancé avec le ballon" à Ottawa, mais qu'elle "ne pouvait tout simplement pas compter des points". Il s'est aussi refusé à critiquer de quelque façon que ce soit le travail du député-recrue George Springate comme joueur de précision. Deux tentatives de bottes de placement de ce dernier furent bloquées par les vainqueurs.

"Peut-être la trajectoire du ballon était-elle un peu basse sur le premier botté de George", a dit Sam. "Mais sur l'autre, un bloqueur défensif a réussi à sauter haut au bon moment et faire dévier le ballon".

Springate n'a cependant pas manqué sa chance à la suite du seul touché des siens, au milieu du quatrième quart, réussissant la transformation.

Cleveland 012 001 000 - 4 7 1 Washington 000 002 000 - 5 7 0 Hargan, Austin 7e, Higgins 8e et Fosse; Sims 4e, Hannan, Gogolewski 3e, Grzenda 7e, Knowles 8e et French, Casanova 6e. LG - Hargan (8-2). LP - Hannan (9-7). Circuits: Sims 18e, Heidemann 6e, Nettles 22e. Assistance: 5,350.

Détroit 000 002 000 - 2 6 1 Boston 203 000 00x - 5 10 1 Niekro, McRae 3e, Miller 5e, Scherman 7e et Price; Brett, Romano 9e et Satriano. LG - Brett (6-7). LP - Niekro (11-11). Circuits: Price 3e, Smith 22e, Petrocelli 24e. Assistance: 14,998. (Reggie Smith et Rico Petrocelli ont tous deux frappé des circuits de deux points pour les Red Sox.)

CLASSEMENTS LIGUE NATIONALE
EST
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 71 64 526 - 1/2
New York 70 65 518 1
St-Louis 65 71 475 6 1/2
Philadelphie 63 72 466 8
Montréal 58 76 433 12 1/2

OUEST
Cincinnati 88 50 640 -
Los Angeles 74 60 551 12
San Francisco 70 65 518 16 1/2
Atlanta 67 69 493 20
Houston 63 73 466 23 1/2
St. Diego 52 83 385 34 1/2

LIGUE AMERICAINE
EST
G P Moy. Diff.
Baltimore 87 49 641 -
New York 76 60 559 11
Detroit 72 65 525 15 1/2
Boston 70 66 516 17
Cleveland 66 70 485 21
Washington 64 71 474 22 1/2

OUEST
Minnesota 78 55 587 -
Californie 75 60 556 4
Oakland 73 62 541 6
Kansas City 53 82 392 26
Milwaukee 51 85 375 28 1/2
Chicago 48 89 349 31 1/2
(Ne comprend pas Chicago à Oakland et Kansas City à Californie.)

AUJOUR'HUI
LIGUE NATIONALE
Montréal, Renko (10-9) à St-Louis, Bertina (0-0), 9h.
New York, Ryan (6-10) à Chicago, Hands (15-12), 2h30.
Philadelphie, Wise (10-11) à Pittsburgh, Cambria (0-1), 8h05.
San Francisco, Reberger (5-5) à Atlanta, Jarvis (15-11), 8h05.
San Diego, Corkins (4-6) à Cincinnati, Merritt (20-11), 8h05.
Los Angeles, Vance (5-5) à Houston, Wilson (7-5), 8h30.

LIGUE AMERICAINE
Cleveland, Paul (1-4) à New York, Kline, (3-3), 8h.
Detroit, Lolich (12-16) à Washington, Coleman (6-9), 7h30.
Baltimore, Cuellar (21-7) à Boston, Nagy (4-3), 7h30.
Chicago, Janeski (9-15) à Milwaukee, Lockwood (2-10), 9h.
Kansas City, Drago (7-13) à Oakland, Hunter (15-10), 10h30.

LIGUE AMERICAINE
Cincinnati, Blyleven (8-6) à Californie, May (6-11), 11h.

LIGUE CANADIENNE
P P G PP PC Ps
Montréal 4 3 1 71 78 6
Hamilton 4 2 2 69 73 4
Toronto 5 2 3 118 115 4
Ottawa 5 2 3 108 103 4

OUEST
Saskatchewan 7 6 1 169 104 12
Colombie-Br. 7 4 3 189 149 8
Calgary 7 4 3 141 89 8
Edmonton 7 2 5 99 130 4
Winnipeg 6 1 5 83 176 2

Victoires Laver, Roche

FOREST HILLS (PA) - Rod Laver et Tony Roche, les deux grands gauchers du tennis, ont gagné leurs matches, hier, dans l'Omnium des Etats-Unis de \$176,000. Mais ils durent revenir de l'arrière pour ce faire, tous deux ayant perdu la lère manche. Devant 12,000 spectateurs, Allan Stone gagna 6-4 contre Laver. Mais celui-ci remonta la côte en gagnant les trois manches suivantes, 6-2, 6-1, 6-2.

Roche eut plus de difficulté contre Mark Cox mais gagna finalement aux comptes de 3-6, 7-6, 7-6 et 6-2.

Arthur Ashe, pour sa part, déminia Rosecoe Tanner, 18 ans, par 6-7, 6-4, 6-3, 6-4.

Doubles messieurs
Thomas Koch et Patricio Marcher battent Bob Howe et Manuel Santana, 6-3, 3-6, 6-3, 6-3.
Richard Saritt et Tony Trabert battent Sagiarto Wijono et Atet Vijono, 6-3, 7-6, 6-4, 3-6, 6-3.
Pierre Barthes et Nikola Pilic battent Frank Froeling et Prenjitt Lall, 6-3, 7-6, 6-3.
Arthur Ashe et Dennis Ralston battent Vladimir Korotok et Alex Metreveli, 7-6, 6-7, 6-4, 3-6, 7-5.
Cliff Drysdale et Ron Hosberg battent Van Nostrand et Am Ilahi, 6-3, 6-1, 6-2.
Luis Ayala et Georges Goven battent Jasjit Singh et Marcele Lara, 7-5, 6-2, 7-5.
Bob Lutz et Stan Smith battent Joaquin Loyo-Mayo et Antonio Palafox, 6-3, 7-6, 6-3.
Alex Olmido et Pancho Segura battent Mark Cox et Graham Stiwell, 6-2, 7-6, 6-4.
Andres Gimeno et Roger Taylor battent Alex Mayer et Brian Gottfried, 6-4, 3-6, 6-1, 6-4.

Simple femmes
Margaret Court bat Pam Austin, 6-1, 6-0.
Rosemary Casals bat Christiane Spinosa, 6-3, 6-1.
Françoise Durr bat Mary Ann Curtis, 7-5, 6-0.
Virginia Wase bat Pam O'Shaughnessy, 6-1, 6-1.

Judy Dalton bat Patty Anne Reese, 6-1, 6-2.
Peaches Bartkowicz bat Ingrid Bentzer, 6-2, 6-2.
Kerry Melville bat Beckey Vest, 6-2, 6-2.
Helen Gourlay bat Margaret Cooper, 6-4, 6-2.
Cecilia Martinez bat Marina Kroschina, 6-3, 6-4.
Christina Sandberg bat Michelle Rodriguez, par défaut.
Gail Chanfreau bat Denise Carter, 6-3, 3-6, 6-3.
Pat Walkden bat Linda Tuero, 7-5, 3-6, 7-5.
Sharon Walsh bat Esme Emanuel, 6-1, 4-6, 6-2.
Jane O'Hara bat Lany Kalligis, 6-7, 6-2, 6-3.

Doubles messieurs
Thomas Koch et Patricio Marcher battent Bob Howe et Manuel Santana, 6-3, 3-6, 6-3, 6-3.
Richard Saritt et Tony Trabert battent Sagiarto Wijono et Atet Vijono, 6-3, 7-6, 6-4, 3-6, 6-3.
Pierre Barthes et Nikola Pilic battent Frank Froeling et Prenjitt Lall, 6-3, 7-6, 6-3.
Arthur Ashe et Dennis Ralston battent Vladimir Korotok et Alex Metreveli, 7-6, 6-7, 6-4, 3-6, 7-5.
Cliff Drysdale et Ron Hosberg battent Van Nostrand et Am Ilahi, 6-3, 6-1, 6-2.
Luis Ayala et Georges Goven battent Jasjit Singh et Marcele Lara, 7-5, 6-2, 7-5.
Bob Lutz et Stan Smith battent Joaquin Loyo-Mayo et Antonio Palafox, 6-3, 7-6, 6-3.
Alex Olmido et Pancho Segura battent Mark Cox et Graham Stiwell, 6-2, 7-6, 6-4.
Andres Gimeno et Roger Taylor battent Alex Mayer et Brian Gottfried, 6-4, 3-6, 6-1, 6-4.

Simple femmes
Margaret Court bat Pam Austin, 6-1, 6-0.
Rosemary Casals bat Christiane Spinosa, 6-3, 6-1.
Françoise Durr bat Mary Ann Curtis, 7-5, 6-0.
Virginia Wase bat Pam O'Shaughnessy, 6-1, 6-1.

Des Alouettes "plumées" vs... des Chats-Tigres enragés

L'instructeur Sam Etcheverry des Alouettes de Montréal, a révélé hier que le demi défensif de coin gauche Lewis Cook, blessé, devra prendre un repos d'au moins 10 jours.

Cook, ainsi que le demi offensif Dick Smith, ont tous deux subi des blessures à un genou la veille à Ottawa, où leur équipe encaissait un cinglant revers de 31-7 aux mains des Rough Riders, leur première défaite de la saison régulière.

Etcheverry a précisé que la blessure de Smith n'était pas aussi grave que celle de l'autre et qu'il serait en mesure de jouer lundi prochain à Hamilton, alors que les Alouettes disputent leur prochain match contre les Chats-Tigres de l'endroit.

Sam a dit qu'il serait peut-être forcé de plier le nom de Cook sur la liste des blessés pour une période de 30 jours. Par contre, le blessé Richie Davis, celui que Cook avait remplacé après le tout premier match contre Toronto, sera en mesure de revenir au jeu demain.

Les Alouettes ont repris l'entraînement hier. Malgré leur échec à Ottawa, ils occupent toujours le 1er rang de la section Est de la LCF, deux points devant Toronto, Hamilton et Ottawa, tous égaux en 2e.

"Il faut se remettre au boulot", a dit Sam, "car nous n'avons que trois jours pour nous bien préparer à affronter Hamilton". Cette équipe fera les frais de la prochaine partie à domicile des Alouettes, soit samedi le 12 septembre prochain.

Etcheverry a dit que son équipe avait "bien avancé avec le ballon" à Ottawa, mais qu'elle "ne pouvait tout simplement pas compter des points". Il s'est aussi refusé à critiquer de quelque façon que ce soit le travail du député-recrue George Springate comme joueur de précision. Deux tentatives de bottes de placement de ce dernier furent bloquées par les vainqueurs.

"Peut-être la trajectoire du ballon était-elle un peu basse sur le premier botté de George", a dit Sam. "Mais sur l'autre, un bloqueur défensif a réussi à sauter haut au bon moment et faire dévier le ballon".

Springate n'a cependant pas manqué sa chance à la suite du seul touché des siens, au milieu du quatrième quart, réussissant la transformation.

Football

LIGUE CANADIENNE						
	P	G	PP	PC	Ps	
Montréal	4	3	1	71	78	6
Hamilton	4	2	2	69	73	4
Toronto	5	2	3	118	115	4
Ottawa	5	2	3	108	103	4

OUEST						
	P	G	PP	PC	Ps	
Saskatchewan	7	6	1	169	104	12
Colombie-Br.	7	4	3	189	149	8
Calgary	7	4	3	141	89	8
Edmonton	7	2	5	99	130	4
Winnipeg	6	1	5	83	176	2

À l'occasion de la fête du Travail

Les évêques canadiens proposent un 'front de libération' humain

● Les évêques catholiques du Canada ont fait porter leur message de la fête du Travail sur le thème de la "Libération". Voici le texte intégral de cette déclaration, diffusée par l'Office national de l'action sociale. Les sous-titres sont du Devoir.

Sur tous les continents et dans la plupart des pays, des voix angoussées réclament à grands cris la libération des esclaves modernes qui ont nom: guerre, misère économique, conditions de vie infra-humaines, tyrannie politique, légalisme stérile, paternalisme étouffant, discrimination sociale, disparités culturelles, aliénation spirituelle et d'autres formes d'oppressions suscitées par l'égoïsme des hommes ou l'inadaptation de leurs institutions. Ces voix réclament, et de toute urgence, une transformation des mentalités et une réforme des structures. De telles aspirations constituent l'expression contemporaine de cette "faim et soif de justice" dont parle l'Évangile. Marqués au coin de l'impatience, ces espoirs ne sauraient être déçus sans risquer de provoquer une amère récolte de violence. Par ailleurs, ces nouveaux fermentent offrent une occasion sans précédent pour que les hommes d'aujourd'hui veuillent la saisir pour construire à neuf.

On sait que les remous sociaux sont souvent le prélude d'un progrès. Les difficultés présentes devraient convaincre la grande famille humaine de s'atteler résolument à l'édification de la paix, oeuvre de justice incessante évoquée chaque année au Canada à l'occasion de la fête du Travail. A l'orée de la décennie de 1970, que d'aucuns entrevoient comme "la décennie de la colère" et une "époque de troubles", on découvre l'aiguillon de l'Esprit dans ce qu'il est convenu d'appeler "le processus de libération" (1).

Une parole de saint Jean vient tout naturellement à l'esprit: "la vérité vous rendra libres" (2). Cette parole garde toute son actualité car la vérité est loin de trouver son compte dans notre monde moderne. Qui prétendra avoir été complètement libéré de l'ignorance et de l'erreur? Bien sûr, la plupart ont dépassé le stade primaire de l'ignorance de l'analphabète, mais l'homme contemporain n'en demeure pas moins victime d'autres formes d'ignorance subtilement cultivées ou entretenues. Les moyens de communication sociale ne servent pas la vérité lorsqu'ils présentent à leurs usagers une information biaisée et une publicité trompeuse. L'ignorance est trop souvent entretenue par cette étroitesse d'esprit qui refuse de s'ouvrir à l'autre, de le comprendre, de l'accepter tel qu'il est, inconditionnellement. Prenant conscience des différentes formes d'ignorance, l'homme appelle "la vérité qui rend libre". Groupes et individus dépasseront des points de vue trop particularistes pour construire la société vraiment humaine que Jean XXIII voyait solidement assise sur les quatre piliers "de la vérité, de la justice, de l'amour et de la liberté" (3).

Questions pertinentes

Après plus d'un siècle de progrès technique inouï et un quart de siècle de croissance économique rapide, des millions d'humains demeurent pourtant privés des nécessités essentielles de la vie, même dans les sociétés dites d'abondance. Beaucoup de riches trouvent vides de satisfaction les biens matériels. Une bonne partie de la jeunesse, riche ou pauvre, est turbulente et mécontente du statu quo. Les observateurs perspicaces concluent que l'entreprise humaine la plus importante, peut-être aussi la plus ardue, est

celle d'apprendre à vivre ensemble dans l'harmonie, ce que l'on appelle l'art de la politique dans son sens le meilleur et le plus profond. Comme les connaissances scientifiques et techniques à elles seules n'y suffiront pas, le public pose alors des questions plus profondes au sujet des politiques sociales urgentes: les Canadiens voudront-ils partager davantage entre eux et avec leurs voisins de la planète Terre? L'homme moderne aura-t-il assez d'imagination et de motivation pour utiliser le savoir scientifique et la puissance technique d'une façon plus humaine? Les dirigeants et les citoyens de toutes classes sauront-ils établir ensemble des structures, des politiques et des programmes qui serviront la justice et rehausseront la qualité de la vie? Voilà quelques-unes des "questions pertinentes" qui devraient tourmenter autant l'individu que la collectivité.

Ces questions profondément humaines, on les retrouve formulées dans des chansons et des slogans que jeunes déçus et étudiants protestataires font entendre partout dans le monde. La contestation manque parfois de modération et de tolérance, exprime souvent de façon fort imprécise, des aspirations authentiques dont la fécondité et le dynamisme gagneraient à être orientés. Même les plus pondérés parmi eux rejettent l'avenir sans âme et automatisé que prépare une technocratie à outrance. Ils rejettent aussi la sécurité confortable de leurs parents qu'ils estiment enlisés dans un monde lointain. Il n'est donc pas étonnant que les chefs de file de la nouvelle génération soient avides d'une "réévaluation des valeurs".

Les Canadiens qui ont été privés des nécessités vitales et d'influence politique n'acceptent plus cette situation. En 1968, le Conseil économique du Canada disait au citoyen dénué qu'il avait l'impression "d'être rejeté, de ne presque pas participer à la société" (4). Depuis, un nombre grandissant de pauvres du pays ont acquis le réflexe politique et ont réussi à se grouper afin de participer à l'élaboration des décisions publiques qui affectent leur vie quotidienne. C'est là un droit humain déjà signalé dans le Message de la Fête du Travail de 1969 sur les "Nouveaux Pouvoirs". A l'heure actuelle, il existe plus de 200 comités de citoyens qui regroupent les gagne-petit au Canada. On doit se réjouir que ces pouvoirs publics commencent à les écouter et à dialoguer avec eux de façon positive.

Que dire du monde sino-soviétique, comme de la Tchécoslovaquie, où l'on a rudement étouffé certaines réformes humanitaires? Et qu'en est-il du Tiers Monde? Dans plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, le pouvoir politico-militaire supprime tout mouvement de réforme populaire; au Brésil notamment, il use à cette fin d'une violence systématique sous couleur du "maintien de l'ordre" et de la "défense contre le communisme". Il n'est pas étonnant qu'en 1968, dans leur déclaration collective de Medellín (Colombie), les évêques catholiques d'Amérique latine aient réclamé une "prise de conscience" (Conscientisation) à la grandeur du continent et la "libération" du peuple. Cette oeuvre de libération, selon leur définition, requiert une participation active à la reconstruction de la société ainsi qu'un changement des mentalités: "Nous n'aurons pas un continent nouveau sans des structures nouvelles qui favorisent les droits humains fondamentaux; il n'y aura pas de continent nouveau sans hommes nouveaux qui sachent vraiment exercer leur liberté et leur responsabilité selon l'esprit de l'Évangile" (5). A notre avis, ce

double aspect de la libération s'applique universellement.

La participation sociale

Depuis quelques années, les évêques catholiques du Canada, dans l'esprit de l'encyclique "Populorum Progressio" ont souvent parlé en faveur du "développement". Parce que ce terme met en évidence les aspects humains de la croissance économique, il donne parfois l'impression que le progrès s'opère toujours sans heurt et graduellement. La notion de libération vient corriger cette impression; elle remet en cause les mythes confortables des privilèges; elle fait saisir l'urgence et l'impatience qui caractérisent les attentes des démunis, eux qui se sentent comme pris au piège et veulent une libération immédiate (6).

Ici au Canada, un bon quart de la population, i.e. un Canadien sur quatre, dont beaucoup d'Indiens, de Métis et d'Esquimaux, se débat dans un filet de contraintes dont il n'arrive pas à se libérer. Ces citoyens n'ont pas la chance de s'instruire, de travailler, de mener une existence décente et de participer efficacement aux affaires publiques. Ce "carcan sans espoir de jamais en sortir" qui emprisonne les pauvres de chez nous, le Conseil Économique du Canada le dénonçait ainsi en 1968:

"Les statistiques même les plus parfaites ne peuvent donner qu'une faible idée de cette situation. Elles ne peuvent faire saisir toute l'amermette qu'engendrent le milieu insalubre, les taudis, tout cet héritage de frustration, d'aliénation et de désespoir qui trop souvent se transmet de génération en génération" (7).

Ceux qui trouveraient exagérée cette terminologie, n'ont probablement jamais vécu l'expérience de la pauvreté pour constater combien certaines contraintes sociales sont dégradantes pour la dignité humaine, combien elles sapent chez

le pauvre le sentiment de sa valeur personnelle et ses espoirs dans l'avenir. Pour le savoir, il faut avoir goûté la frustration et l'humiliation du père ou de la mère qui ne peuvent trouver du travail pour satisfaire aux besoins de leur famille et qui doivent faire la queue dans les agences publiques pour recevoir des secours. Souvent même, la politesse ordinaire que les citoyens bien en place tiennent pour acquise leur est refusée. Dénusés d'influence sociale, les dépourvus, ici comme à l'étranger, n'ont même pas la "chance de se battre" pour devenir des hommes et apporter leur contribution au progrès de l'humanité.

Les déshérités sont de plus en plus conscients que la participation est une des clefs de leur libération. Ils se rendent compte que le pouvoir politique doit reposer sur une assise plus large; ils sont convaincus qu'ils doivent avoir voix au chapitre pour en arriver un jour à s'épanouir et à jouir des avantages sociaux. Cette revendication d'un "nouveau pouvoir" constitue une tendance heureuse. Certes, dans sa première phase, le mouvement apparaît négatif: les "sans pouvoir" se heurtent aux détenteurs des pouvoirs en place et cherchent à démolir les obstacles qui obstruent leur route. La seconde étape, étape de construction, devrait se réaliser quand les pouvoirs traditionnels et les promoteurs du "nouveau pouvoir" en arriveront à collaborer aux prises de décisions.

Ce "nouveau pouvoir" peut grandement contribuer à la mise en place d'une meilleure politique sociale. Dans un mémoire présenté cette année au Comité sénatorial sur la pauvreté, les comités exécutifs de la Conférence Catholique Canadienne et du Conseil Canadien des Églises ont exprimé conjointement ainsi leur avis:

"Nous estimons également que plus les citoyens défavorisés participeront activement à l'élaboration des politiques,

plus on pourra rapidement mettre au point des politiques sociales fondées sur la primauté de la personne. Une nouvelle dimension — l'expérience vécue — viendra de la sorte s'ajouter aux connaissances des experts que sont les planificateurs professionnels et celles des législateurs (8)".

Un changement de mentalité

La libération exige de chacun un renouveau personnel, tout spécialement de la part des nantis. La libération ne se fera pas sans cette conversion du coeur annoncée par Jean le Baptiste et cette humilité d'esprit que le Serviteur de tous a proclamée il y a près de deux mille ans.

Les Canadiens nantis doivent, plus impérieusement que jamais encore, se soustraire à l'esclavage de la recherche constante de plus de biens; il leur faut mettre de côté cet "intérêt personnel à courte vue", qui se satisfait d'un progrès au petit bonheur dans l'implantation de la justice sociale au Canada et d'une contribution mesquine dans leur aide aux peuples défavorisés. Ceux d'entre nous qui ont plus que leur part des avantages et des privilèges de ce monde n'accéderont à la liberté que le jour où, par amour pour Dieu et leur prochain, ils consentiront librement à partager leurs biens et aussi leur pouvoir avec ceux-là qui, au Canada et dans le Tiers Monde, ont moins que leur juste part.

Mais il est trop évident que "l'homme est ainsi fait qu'il lui est bien difficile de s'arracher de lui-même à ses privilèges". Aux pouvoirs publics incombe donc une importante responsabilité: celle de mettre en place, et le plus tôt possible, des mécanismes sociaux qui assurent un partage plus équitable des richesses entre les citoyens et une plus saine redistribution du pouvoir au sein de la population. Les démunis n'attendent rien de moins. Les appels de Vatican II, repris par Paul VI, vont dans le même

sens: "Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous (9)".

Front de libération

Au Canada, par exemple, des groupes s'emploient à mettre en application les quatre points d'activités sociales proposés pour les années 1970 par le Comité interconfessionnel dans son rapport de mai 1969 intitulé "En vue d'une Ligue pour le Développement". Ces chrétiens revisent actuellement les priorités, partagent plus de ressources, animent des groupes de citoyens et suscitent de nouvelles forces aussi bien à l'échelon local que mondial à la recherche d'une justice sociale. Puissent leurs rangs s'élargir et les fruits de leurs travaux se multiplier. "La gloire de Dieu apparaît dans l'homme pleinement épanoui".

Le mouvement de libération à l'égard de toutes formes d'oppressions prend de plus en plus d'ampleur et gagne de nombreux adeptes. Les Églises s'y engageront-elles avec la générosité et la détermination que réclame l'Évangile? Nous avons confiance que les chrétiens seront aux premières lignes de ce front de libération qui ambitionne de bâtir une société authentiquement humaine.

- (1) Gaudium et Spes, par. 4 et 11.
- (2) Jean 8,32.
- (3) Pacem in Terris, ch. V.
- (4) Cinquième Exposé annuel, p. 113.
- (5) Deuxième Conférence générale des évêques d'Amérique latine, L'Église dans la transformation actuelle de l'Amérique latine à la lumière du Concile.
- (6) Mémoire présenté au Comité sénatorial sur la pauvreté par la Conférence Catholique Canadienne et le Conseil Canadien des Églises, pp. 5-6.
- (7) Cinquième Exposé annuel, p. 113.
- (8) Mémoire au Sénat, pp. 18-19.
- (9) Gaudium et Spes, p. 69; Populorum Progressio, par. 22.

Oecuménisme

Le centre diocésain publie un essai de bibliographie

par Urgel Lefebvre

Le Centre d'oecuménisme de Montréal vient de publier, à l'intention des prêtres, des religieux et des laïcs qui s'intéressent à l'oecuménisme, un ouvrage spécialisé de première importance (1).

Il s'agit d'un essai de bibliographie qui a pour but "de rendre service aux gens qui, conscients des profondes mutations actuelles, cherchent à comprendre la force motrice du mouvement oecuménique et les espoirs qu'il fait naître pour un monde meilleur", déclare dans la présentation de l'ouvrage le père Irénée Beaubien, directeur de l'Office national d'oecuménisme.

Le travail de compilation de l'essai de bibliographie a été exécuté en collaboration, sous la direction de la bibliothécaire du Centre diocésain d'oecuménisme de Montréal, Mlle Juliette Chabot.

L'ouvrage est sûrement appelé à rendre de nombreux services au niveau de l'information, de l'enseignement et de la pastorale, tout comme la bibliothèque du Centre d'oecuménisme d'ailleurs.

Une partie des ouvrages mentionnés dans l'essai de bibliographie prennent place dans la dite bibliothèque où l'on trouve un fichier parfaitement organisé, i.e. auteurs, titres, sujets, articles de revues. Le tout classifié selon le système Dewey avec des modifications selon le système de Genève, siège du Conseil oecuménique des Églises (World Council of Churches).

Riches de 3.000 documents en oecuménisme (2.00 volumes, 400 brochures, 75 périodiques courants reçus annuellement, 230 volumes de périodiques non reliés), la bibliothèque renferme en outre des ouvrages sur des sujets connexes: Bible, théologie, missions, pastorale, Histoire de l'Église, Histoire des religions chrétiennes et sectes diverses.

On fait aussi à la bibliothèque le dépouillement d'articles de revues que l'on indexe.

protestantes, personnalités du Mouvement oecuménique, missiologie et oecuménisme; le Conseil oecuménique des Églises, histoire, réflexion théologique, oecuménisme pratique; l'Église catholique et l'oecuménisme, avant Vatican II et depuis Vatican II; réflexion théologique et pastorale sur les problèmes oecuméniques; divers, intercommunion, mariages mixtes; les périodiques oecuméniques; index des auteurs.

Cours d'oecuménisme

Du 5 octobre au 2 novembre, le père Pierre Michalon, p.s.s., expert en oecuménisme, docteur en théologie, licencié en sciences bibliques, écrivain et conférencier, sera au Canada sous les auspices de l'Office national d'oecuménisme. Professeur au Séminaire universitaire de Lyon, France, le père Michalon jouit d'une expérience de 20 ans de dialogue avec des pasteurs protestants. A la demande de l'épiscopat français, il fondait, en 1954, le Centre Unité Chrétienne. Il vient de lancer une nouvelle revue qui porte le même nom. Depuis 1961, il est théologien-conseil au Secrétariat pour l'unité à Rome.

Le mardi 6 octobre, à l'Université de Montréal, le père Michalon prononcera une conférence sur l'intercommunion, position renouvelée de l'admission à l'Eucharistie réciproque entre Églises.

Du vendredi 9 octobre, à 19h30, jusqu'au dimanche 11 octobre, à 17h00, il animera une retraite interconfessionnelle au Centre montfortain, coin Sherbrooke et Bossuet.

Du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre et du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre, il animera des retraites sacerdotales à la Villa Saint-Martin, 9451 ouest, boul. Gouin.

Du lundi 19 octobre, à 19h30, jusqu'au jeudi 22 octobre, à 13h00, il participera à une session de formation oecuménique, au Centre montfortain. Il rencontrera les doyens des facultés de théologie à l'Office national d'oecuménisme le vendredi 23 octobre, de 14h00 à 18h00.

(1) Bibliographie choisie et compilée par le Centre d'oecuménisme de Montréal. Selected bibliography compiled by the Diocesan Ecumenical Center of Montreal. Montréal, L'Office national d'oecuménisme, 1970. 62p. — 27,5 cm — \$1.00. S'adresser à 1444 Drummond, 845-7141, poste 49.



1933 Duesenberg Roadster

ILS
NE NOUS PERMETTENT PAS DE DIRE QUI LE CONFECTONNE

A. Gold & Sons

A DU ENLEVER LA FAMEUSE ETIQUETTE
POUR VOUS PRESENTER CE SENSATIONNEL

PRIX-CHOC
SUR NOTRE EXCLUSIF VESTON EN VELOURS COTELE

Bush Jacket

Excellent achat au prix régulier de \$55.
C'est actuellement une remarquable valeur à seulement

\$35.

tant qu'il y en aura

Prix spécial en vue d'un écoulement rapide: c'est la seule raison pour laquelle *A. Gold & Sons* présente son "Bush Jacket" de style superlatif. Nous ne pouvons dévoiler le nom du confectionneur mais rien ne dit que nous ne pouvons enlever l'étiquette pour vous faire profiter d'une OFFRE DE SAISON à \$20.00 en-dessous du prix régulier. Ne manquez pas cette formidable occasion de vous procurer un article de tout dernier cri à bas prix exceptionnel, et vous pourrez PORTER A VOTRE COMPTE!

Caractéristiques du "BUSH JACKET"

- Velours côtelé européen
- Doublure Borg
- Plis de poches renversés
- Boutons de cuir
- Beige désert et brun maroquin
- Toutes grandeurs

TOUS (PLUS OU MOINS DE 21 ANS) PEUVENT PORTER A LEUR COMPTE. POSTEZ SIMPLEMENT LE COUPON — ENVOYEZ-NOUS VOTRE CARTE DE CREDIT — PASSEZ-NOUS VOIR OU COMPOSEZ 861-2451; NOUS VOUS RETOURNERONS VOTRE CARTE DE CREDIT IMMEDIATEMENT.

A. Gold & Sons
MONTREAL

POSTEZ AUJOURD'HUI
A L'UN DE NOS
4 MAGASINS

888 0, RUE STE-CATHERINE
LES GALERIES D'ANJO
FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
960 0, RUE STE-CATHERINE

Messieurs: Veuillez ouvrir un Compte-Courant en mon nom et me faire parvenir ma carte de crédit personnelle. Il est entendu que je ne suis aucunement tenu d'acheter.

NOM AGE

ADRESSE TEL.

EMPLOYEUR

UNIVERSITE ou ECOLE